



REPUBLIQUE DU TCHAD

PROVINCE DU OUADDAI

unicef  pour chaque enfant

PLAN DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL DU OUADDAI 2023-2027

Version Finale



APPUI TECHNIQUE : CONSULTANT : LOTADE REMY

Avril 2023

TABLE DES MATIERES	
SIGLES ET ABREVIATIONS	7
AVANT-PROPOS	9
RESUME	10
INTRODUCTION	16
CHAPITRE I : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	18
1.1. La revue documentaire	19
1.2. Les ateliers de focus-group	19
1.3. Les entretiens individuels	21
1.4 Atelier de validation du bilan de la mise en œuvre du PDP 2017-2021 du Ouaddaï et des priorisations des axes stratégiques et des actions du PDP 2023-2027	21
1.5. Atelier de validation du PDP	21
1.6. Difficultés rencontrées	22
CHAPITRE II : PRESENTATION GENERALE DE LA PROVINCE DU OUADDAI	23
2.1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE	24
2.2 .LA SITUATION ADMINISTRATIVE	24
2.3. MILIEU PHYSIQUE	25
2.3.1. Relief de la Province du Ouaddaï	25
2.3.2 Climat	26
2.3.3. Végétation	27
2.3.4. Sols	27
2.3.5. Hydrographie	28
2.4 MILIEU BIOLOGIQUE	29
2.4.1. La faune	29
2.4.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)	29
2.4.3. Mines et carrières	29
2.5. MILIEU HUMAIN	29
2.5.1. Historique et peuplement	29
2.5.2. Densité de la population	30
2.5.3. Une population majoritairement jeune.	31
2.5.4. Populations réfugiées et déplacées	31
2.5.5. Migrations et emploi des jeunes	32
2.5.5.1. Les migrations internes	32
2.5.5.2. Les migrations externes	32
2.5.6. Habitat et urbanisme	33

2.5.7. Organisation socioculturelle	33
2.5.8. Problématique du genre	33
2.6. SECTEURS DE PRODUCTION ET DE SOUTIEN A LA PRODUCTION	34
2.6.1. L'agriculture	34
2.6.2. L'élevage.	35
2.6.3. Le commerce	35
2.6.4. Artisanat	35
2.6.5. Hôtellerie	35
2.6.6. Tourisme	35
2.6.7. Transport	36
2.6.8. Médias et télécommunication	36
2.6.9. Énergie	36
2.7. SECTEURS SOCIAUX	37
2.7.1. L'éducation formelle	37
2.7.1.1. L'enseignement préscolaire	37
2.7.1.2. L'enseignement primaire	37
2.7.1.3. L'enseignement moyen.	39
2.7.1.4. L'enseignement secondaire	40
2.7.1.5. L'enseignement supérieur	41
2.7.1.6. Alphabétisation et éducation non formelle	44
2.7.1.6.1. L'alphabétisation.	44
2.7.1.6.2. L'Éducation de Base Non Formelle	45
2.7.2. Le système de santé	45
2.7.3. L'Eau, l'hygiène et l'assainissement	48
2.7.4. La protection de l'enfant et de la femme	49
2.7.5. La protection sociale	50
2.8. GOUVERNANCE LOCALE	50
2.8.1. Structuration du Comité provincial d'Actions (CPA)	50
2.8.2. Finances provinciales	51
CHAPITRE III : ANALYSE DES RISQUES	55
3.1. Concept des risques	56
3.2. Programmation tenant compte des risques	57
3.3 Les principaux risques	58
CHAPITRE IV : BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRECEDENT PLAN DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL	60

4.1. Progrès réalisés dans l'atteinte des résultats	61
4.2 Contraintes et difficultés rencontrées	68
4.3. Opportunités	68
4.4 Leçons apprises	68
4.5 Principales recommandations	69
CHAPITRE V : ENJEUX ET DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE	70
5.1 Sécurité des biens et des personnes et cohabitation pacifique	71
5.2 Changement climatique	71
5.3 L'emploi des jeunes	72
5.4 Développement de l'économie provinciale autour des secteurs porteurs	72
CHAPITRES VI : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE	73
6.1. Vision et orientations stratégiques nationales	74
6.2. La Vision de développement de la province	74
6.3. Objectif de développement de la Province	74
6.4. Les Axes stratégiques de développement de la province	74
6.4.1. Les actions prioritaires de l'axe 1	75
6.4.2. Les actions prioritaires de l'axe 2	75
6.4.3. Les actions prioritaires de l'axe 3	76
6.4.4. Les actions prioritaires de l'axe 4	78
6.5 Alignement des orientations stratégiques provinciales avec la Vision 2030 et les ODD	78
6.6. Les effets escomptés et produits attendus par axe stratégique	79
6.7 Cadre logique de développement de la province	82
CHAPITRE VII: COUTS, MECANISMES ET STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDP	83
7.1 Programmes et projets du PDP	84
7.2 Le récapitulatif du budget du PDP	85
7.3. Estimation du cout global du PDP	85
7.4 Contribution de chaque acteur au financement du PDP	86
7.5 Dispositif de mise en œuvre	88
7.5.1 Cadre institutionnel de mise en œuvre	88
7.5.2 Suivi & Evaluation du PDP	89
7.6 Conditions de mise en œuvre	89
CONCLUSION	90
Annexe 1 : Références bibliographiques	91
Annexe 2:: Cadre logique de la province du Ouaddaï	92

ANNEXE 3 : PLAN D’ACTION QUINQUENNAL	105
Annexe 4 : FFOM global du développement de la province du Ouaddaï	120

Liste des tableaux

Tableau 1 : Organisation administrative de la province du Ouaddaï	24
Tableau 2 : Répartition de la population totale, la superficie et la densité par département	30
Tableau 3 : Évolution du TNS au primaire (6-11 ans) par sexe (%) selon les enquêtes	37
Tableau 4 : Evolution des indicateurs de l’enseignement primaire.....	38
Tableau 5 : Evolution du TNS selon les données de MICS et par sexe (%)	39
Tableau 6 : Evolution des indicateurs de l’enseignement moyen (en %)	39
Tableau 7 : Evolution des indicateurs de l’enseignement secondaire (en %).....	40
Tableau 8 : Population cible couvert par les districts sanitaires de la province du Ouaddaï	45
Tableau 9 : Ratio Pop/ corps soignants 2015 Tableau 10 : Ratio Pop/ corps soignants 2022 ..	46
Tableau 11 : Vaccination chez les enfants de 12-23 mois (%).....	47
Tableau 12 : Taux de mortalité des enfants	48
Tableau 13 : Accouchements assistés par un personnel soignant qualifié et en institution (%) 48	48
Tableau 14 : Enfants de moins de 5 ans atteint de malnutrition aiguë (poids pour taille) (%) ..	48
Tableau 15 : Population utilisant des sources d’eau améliorées (%)	49
Tableau 16 : Taux de défécation à l’air libre (%).....	49
Tableau 17 : Évolution des crédits aux délégations provinciales (en FCFA).....	51
Tableau 18 : Projets et programmes mis en œuvre ou en cours de mise en œuvre dans la province ...	53
Tableau 19 : Synthèse des risques.....	59
Tableau 20 : Bilan de la mise en œuvre du PDP du Ouaddaï.....	61
Tableau 21 : Rendement des spéculations en tonne	62
Tableau 22 : Rendement des spéculations en tonne	62
Tableau 23 : Nombre du cheptel dans la province du Ouaddaï.....	63
Tableau 24 : Niveau d’atteinte des cibles.....	67
Tableau 25 : Cohérence du PDP avec la Vision 2030 et les ODD	78
Tableau 26 : Effets escomptés et produits attendus par axe stratégique du PDP.....	79
Tableau 27 : Programmes et projets de développement.....	84
Tableau 28 : Estimation des coûts par programme	85
Tableau 29 : Contribution de chaque acteur au financement du PDP (en milliards FCFA).....	87

Liste des figures

Figure 1 : Evolution des indicateurs de l’enseignement primaire	38
Figure 2 : Evolution des indicateurs de l’enseignement moyen.....	40
Figure 3 : Evolution des indicateurs de l’enseignement secondaire général.....	41
Figure 4 : Effectif des étudiants de la faculté de droit et sciences économiques (2021-2022) ..	41
Figure 5 : Effectif des étudiants de la faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines (2021-2022)	42
Figure 6 : Effectif des étudiants de la faculté des Sciences Techniques.....	42
Figure 7 : Effectif des étudiants de la faculté des Sciences de la santé.....	42

Figure 8 : Aperçu sur la répartition des étudiants dans les différents secteurs de licence1	43
Figure 9 : Effectif des étudiants de l'école normale supérieure	44
Figure 10 : Répartition du personnel de santé par (DSPSN.....	46
Figure 11 : Évolution des crédits aux délégations provinciales	52
Figure 12 : Typologie des risques	57
Figure 13 : Répartition des coûts par programme	86

Liste des cartes

Carte 1 : Localisation de la province	24
Carte 2 : Relief	26
Carte 3 : Hydrographie.....	28
Carte 4 : Voies de communication	36
Carte 5 : Infrastructures sanitaires	47

Liste des photos

Photo 1 : Focus group avec les organisations socioprofessionnelles	20
Photo 2 : Focus group avec les conseillers municipaux et les représentants des partis Politiques.....	20
Photo 3 : Focus group avec les représentants des personnes déplacées, retournées et réfugiés, le comité de gestion des écoles (association parent-élève), les leaders d'opinions.....	21

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANADER	Agence Nationale Développement Rural
ATS	Agent Technique de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CPN	Consultation Prénatale
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée (Région, Département, Commune)
DPAS	Délégation provinciale de l'Action Sociale
DPEJ	Délégation provinciale de l'Éducation et de la Jeunesse
DS	District Sanitaire
DSP	Délégation Sanitaire Provinciale
ECOSIT	Enquête sur la Consommation des Ménages et le Secteur Informel au Tchad
EMF	Établissement de Micro-Finance
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IDE	Infirmier Diplômé d'État
IDEN	Inspection Départementale de l'Éducation Nationale
IPEP	Inspection de l'Enseignement Primaire
INSEED	Institut National des Statistiques des Études Économiques et Démographiques
JNV	Journée Nationale de Vaccination
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
MASC	Malnutrition Aigüe Sévère avec Complications
MICS 6	Sixième cycle mondial du programme d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples
MSP	Ministère de la Santé et la Prévention
MPEPI	Ministère de la Prospective Économique et des Partenariats Internationaux
OEV	Orphelins et Enfants Vulnérables
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONAPE	Office National pour la Promotion de l'Emploi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation des Producteurs
PARSET	Programme d'Appui à la Réforme du Secteur de l'Éducation au Tchad
PAPAT	Projet d'Appui à la Promotion de l'Agriculture au Tchad
PARSAT	Projet d'Appui à la Résilience du Secteur de l'Agriculture au Tchad
PEV	Programme Élargie de Vaccination
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNSR	Programme National de Santé de Reproduction
PND	Plan National de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNSA	Programme National pour la Sécurité Alimentaire
PTF	Partenaire Technique et Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SFDE	Sage-femme Diplômée d'État
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquis
SIS	Système d'Information Sanitaire
SNE	Société Nationale d'Électricité

STE	Société Tchadienne de l'Eau
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VAA	Vaccin Antiamaril
VAR	Vaccin Anti-Rougeoleux
VAT	Vaccin Antitétanique
VIH	Virus d'Immunodéficience acquise Humaine

AVANT-PROPOS

Les défis de développement dont fait face la province du Ouaddaï exigent une démarche concertée et un engagement ferme des acteurs concernés pour assurer un réel développement économique et social.

En effet, les changements climatiques, l'afflux des réfugiés, retournés, déplacés et les conflits communautaires ont des impacts sur l'intégrité des écosystèmes, les activités socio-économiques, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la santé, la sécurité des biens et des personnes.

Conscient de la faible compétitivité des secteurs de la production agro-pastorale, la faiblesse des secteurs de soutien à la production (commerce, transport, hôtellerie, tourisme, artisanat...), du faible accès des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène et assainissement, protection sociale) et le chômage massif des jeunes, les autorités provinciales placent l'amélioration des conditions de vie des populations au centre des priorités de développement de la province. En tenant compte de la politique du Gouvernement et des aspirations des populations lors des exercices des consultations, la province du Ouaddaï focalisera, pour les cinq prochaines années, ses interventions sur quatre (4) axes stratégiques de développement, à savoir :

(i) Améliorer la situation sécuritaire des personnes et des biens afin de promouvoir la paix et la cohabitation pacifique; (ii) Redynamiser l'économie provinciale autour des secteurs porteurs de croissance (agriculture, élevage, commerce, artisanat) et offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes (iii) Améliorer l'accès équitable des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation , santé, eau) ; (iv) Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation des populations aux changements climatiques en tenant compte du genre.

Le présent Plan de Développement Provincial (PDP) est un cadre de référence pour les investissements socio-économiques et culturels et un instrument de pilotage et de coordination du développement provincial. Les autorités provinciales dans l'exercice de leurs compétences assureront la cohérence nécessaire des actions des différents partenaires pour l'atteinte des résultats attendus du Plan de Développement Provincial.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à toutes les populations locales, aux membres du Comité Provincial d'Action (CPA) et des Comités Départementaux d'Action (CDA) de la province du Ouaddaï, les Partenaires Techniques et Financiers, les organisations de la société civile et les personnes ressources pour leurs contributions sans faille durant l'élaboration du PDP. Nos remerciements vont également à l'endroit de l'UNICEF pour son appui technique et financier qui a permis à la province d'actualiser son plan de développement.

Le Gouverneur de la Province du Ouaddaï

Bachar Ali Souleymane

RESUME

La province du Ouaddaï a élaboré en 2016 avec l'appui technique et financier de l'UNICEF son plan de développement provincial (PDP) 2017-2021. Ce plan visait comme objectif principal l'amélioration des conditions de vie de la population. Il reposait sur cinq axes stratégiques : (i) Renforcement des capacités d'intervention et de visibilité de la province ; (ii) Redynamisation de l'économie provinciale ; (iii) Amélioration de la qualité et de l'accès équitable des populations aux services sociaux de base ; (iv) Amélioration de la gouvernance provinciale ; (v) Gestion de l'environnement, des ressources naturelles et du cadre de vie.

Au terme de sa mise en œuvre, force est de constater que même si des progrès notables ont été enregistrés dans certains domaines, beaucoup d'efforts sont encore nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. La province continue de faire face aux effets du changement climatique qui impactent la production agricole et pastorale et sont source des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Elle est une terre d'accueil pour environ 159084 réfugiés soudanais et déplacés installés dans les camps de Treguine, Gaga, Bredjing, Farchana et Kouchaguine¹. Environ un réfugié sur trois au Tchad vit dans la province du Ouaddaï.

Les résultats mitigés de la mise en œuvre du PDP sur la période 2017-2021 s'expliquent par plusieurs facteurs, notamment la faible vulgarisation du PDP, la faible fonctionnalité des structures de coordination de la mise en œuvre du PDP et la faible mobilisation des ressources pour le financement dudit plan.

Des échanges émanant des différents ateliers de focus groups, des entretiens individuels et de l'atelier de validation du bilan de la mise en œuvre du PDP ont permis de tirer des leçons de la faible mise en œuvre du précédent PDP et de poser des jalons pour le nouveau plan de développement provincial 2023-2027.

D'une superficie de 40780 km², avec une population estimée à 1010901 habitants en 2022, la province du Ouaddaï dispose d'importants atouts/potentialités pour son développement socio-économique, culturel et touristique. Au nombre de ceux-ci, on peut citer : (i) l'existence des terres cultivables ; (ii) l'existence des massifs du Ouaddaï et des formations boisées ; (iii) l'existence des ressources naturelles (gomme arabique) ; (iv) les importantes ressources animales ; (v) l'existence de quelques unités artisanales de transformation des produits céréaliers et oléagineux, notamment la fabrication d'arachide en huile, le sésame en pâte, la fabrication des chaussures, sacs, ceintures, et d'autres objets artisanaux.

¹UNHCR (2022) Statistiques personnes relevant de la compétence HCR, décembre

Sur le plan touristique, l'aménagement des sites touristiques (Ouara, Salatal-rasoul) pourra constituer un atout pour la promotion du tourisme dans la province et apportera une valeur ajoutée à la province car les dispositifs d'accueil des touristes existent (Hôtel de trois (3) étoiles à Abéché).

L'économie de la province est basée sur le secteur rural (agriculture, élevage, artisanat et le commerce). L'agriculture occupe plus de 80% de la population. C'est une agriculture vivrière extensive tributaire de la pluviométrie. Deux (02) types de cultures sont pratiqués : (i) culture pluviale pratiquée en saison pluvieuse et les (ii) cultures maraichères, notamment l'oignon et l'ail. Les productions des céréales et oléagineux de 2016 à 2021 sont estimées à 1 308 702,60 tonnes. Malgré la tendance à la hausse en termes de volume de production, le besoin alimentaire de la population ne cesse de croître non seulement à cause de la croissance démographique mais aussi par l'afflux des réfugiés, déplacés et retournés dans la province.

Dans le domaine de l'éducation, le diagnostic situationnel a permis de faire les constats suivants :

- ✓ L'éducation préscolaire est peu développée : le pourcentage d'enfants de 36-59 mois fréquentant l'éducation préscolaire selon les données MICS6-2019, est de 0,77%.
- ✓ Selon l'annuaire statistique scolaire 2021/2022, le taux brut de scolarisation (TBS)² au niveau primaire est de 73,5% (dont 62,4% pour les filles et 85,0% pour les garçons) contre 91,2% au niveau national. Le TAP est de 43,4 % (dont 47,9 % pour les garçons et 39,2% pour les filles) contre 47,75% au niveau national. Le ratio élèves/enseignants est de 65 et le ratio élèves /enseignants formés est de 85. Au cours moyen, le taux brut d'admission (TBA) est de 26% dont 23,1% pour les filles ; le TBS est de 22,6% dont 20,5% pour les filles et le TAP est 19,6% dont 17,5% pour les filles.
- ✓ Dans le domaine d'alphabétisation, il existe 521 centres d'alphabétisation en 2021/2022 qui ont accueilli 37 849 apprenants dont 27 880 femmes soit 73,6% de l'effectif total.
- ✓ Au niveau de l'Education de Base Non Formelle (EBNF), il existe 21 centres dont 5 publics, 1 communautaires et 15 privés. 11 centres sont situés en milieu rural. En 2021/2022, la province du Ouaddaï compte 4 664 apprenants dont 2210 filles soit 47,3% de l'effectif total.

Dans le domaine sanitaire, les caractéristiques du secteur se présentent comme suit :

- ✓ Ratio Médecin/habitant : 32.548 alors que le ratio habitant/Médecin acceptable selon l'OMS est de 10.000.
- ✓ Ratio infirmier qualifié/habitant : 16.982 alors que le ratio acceptable par l'OMS est de 5000.
- ✓ Ratio sage-femme/FEAP : 10.611 pour un ratio acceptable de 5000.
- ✓ Taux de fréquentation des structures sanitaires : 29 % ; cette situation peut s'expliquer par : (i) la faible qualité des services offerts ; (ii) la faible accessibilité géographique des populations

² TAP : Taux d'Achèvement du Primaire TBA : Taux Brut d'Admission TBS : Taux Brut de Scolarisation

aux structures sanitaires ; (iii) la cherté de l'offre de santé ; (iv) le mauvais accueil des patients et (v) la rupture fréquente des consommables médicaux et des médicaments, l'afflux des réfugiés et retournés du Soudan, de la Lybie etc.

- ✓ Le taux de couverture en accouchement assisté est de 21.3 % ; cette situation a des conséquences sur le taux de la mortalité maternelle dans la province.
- ✓ La situation nutritionnelle des enfants reste préoccupante avec une prévalence élevée de la malnutrition aiguë globale. En effet, selon les données des enquêtes SMART de 2017 et 2022, le pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition Aiguë globale (MAG) est passé de 14.2% en 2017 à 12.1% en 2022 prévalence supérieure au seuil élevé d'alerte fixé par l'OMS de 10%.
- ✓ Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé durant la période 2014-2019. Il est passé de 99 pour mille naissances vivantes en 2014 (EDS-MICS 2014-2015) à 84 pour mille naissances vivantes en 2019 (MICS 2019) ;
- ✓ Le taux de mortalité infantile est passé de 60 pour mille naissances vivantes en 2014(EDS-MICS 2014-2015) à 67 pour mille naissances vivantes (MICS 2019).

Eau, Hygiène et assainissement

- ✓ Le taux d'accès à l'eau potable s'est progressivement diminué passant de 60.4% en 2017 à 37% en 2020.
- ✓ Le taux de défécation (75.4%) à l'air libre reste élevé.
- ✓ On note l'absence d'ouvrages d'élimination des ordures ménagères, des eaux usées, entraînent la prolifération des immondices et l'exposition des denrées de premières nécessités à même le sol ainsi que le déversement des déchets de l'abattoir d'Abéché dans la nature.

Malgré les atouts et les potentialités dont dispose la province et l'intervention de plusieurs partenaires au développement, plusieurs contraintes compromettent les efforts fournis et hypothèquent le développement de la province. Il s'agit, entre autres de :

- ✓ La faible professionnalisation et encadrement technique des acteurs de la production agro-pastorale et du secteur de l'artisanat et du commerce ;
- ✓ La forte pression démographique entraînant la pression sur l'espace et la pauvreté des terres cultivables ;
- ✓ La faiblesse des secteurs de soutien à la production (transport, commerce hôtellerie, tourisme, artisanat...);
- ✓ La faible accessibilité des populations aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène et assainissement) ;

- ✓ Le sous-emploi des jeunes, source de découragement et d'exode massif vers d'autres contrées ou vers les pays voisins à la recherche de mieux vivre

A ces facteurs, il faut ajouter la vulnérabilité de la province face aux aléas des changements climatiques avec comme conséquence la sécheresse et les inondations et l'insécurité malgré les efforts du Gouvernement à travers le renforcement du dispositif des forces de défense et de sécurité. La province fait face également aux conflits intercommunautaires qui fragilisent la paix sociale.

Au regard de ce diagnostic, la province du Ouaddaï doit fournir davantage d'efforts pour relever les principaux défis auxquels elle se trouve confrontée pour amorcer véritablement son réel développement sur la période 2023-2027. Ces défis concernent la sécurité des biens et des personnes, la faiblesse des secteurs de production et de soutien à la production, la faible accessibilité des populations aux services sociaux de base et les aléas liés aux changements climatiques.

Sur la base de la vision nationale et des aspirations de la population, la vision de développement de la province du Ouaddaï s'énonce comme suit : « Le Ouaddaï est d'ici 2030, une province phare, désenclavée et assainie, bien gouvernée, vitrine de l'est du Tchad, à économie forte et prospère et carrefour de l'excellence pour le bien-être social ».

L'objectif général du PDP est d'améliorer de façon significative le niveau et la qualité des conditions de vie des populations de la province, tout en renforçant leur résilience face aux aléas climatiques. Pour l'atteinte de cet objectif d'ici à 2027, quatre axes stratégiques sont retenus. Ils s'appuient sur les actions prioritaires répondant aux principaux défis identifiés au cours du processus des consultations.

1. Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance
2. Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes ;
3. Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement et l'énergie)
4. Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles aux genres.

Sur la base des axes stratégiques et des effets et des produits attendus, quatre (4) programmes et quatorze (14) projets de développement ont été définis (voir tableau ci-dessous).

Tableau 1 : Programmes et projets de développement

PROGRAMMES	PROJETS
Programme 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance	Projet 1 : Appui à la bonne gouvernance dans la province du Ouaddaï
	Projet 2 : Appui à la sécurité des biens et des personnes dans la province du Ouaddaï
	Projet 3 : Appui à la collaboration entre les populations et les forces de défense et de sécurité
Programme 2 : Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.	Projet 1 : Appui à l'accroissement des revenus des couches vulnérables.
	Projet 2 : Appui à l'amélioration des infrastructures de soutien à la production (transport, équipements marchands, source d'énergie, transformation des produits locaux)
Programme 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement).	Projet 1 : Appui à l'accès et à l'utilisation des services de santé de qualité
	Projet 2 : Appui à l'accès à une éducation de qualité.
	Projet 3 : Appui à la mise à disposition de tous les départements de la province du Ouaddaï des centres d'alphabétisation pour les adultes et les centres d'Éducation de Base Non Formelle (EBNF).
	Projet 4 : Appui aux mesures de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme.
	Projet 5 : Appui à l'augmentation de la couverture des populations en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité.
Programme 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.	Projet 1 : Appui à la résilience des institutions provinciales et des populations du Ouaddaï pour l'amélioration des systèmes de production agricole
	Projet 2 : Appui à la résilience des institutions provinciales et des populations du Ouaddaï pour l'amélioration des systèmes de production pastorale
	Projet 3 : Appui aux institutions provinciales et les populations du Ouaddaï à une bonne maîtrise et une bonne gestion des ressources en eau.
	Projet 4 : Appui à la création des conditions favorables au développement de l'aquaculture dans la province du Ouaddaï

Le cout global de financement du PDP de la province du Ouaddaï est estimé à **quarante-six milliards huit cent douze millions (46 812 000 000) FCFA**. Il convient de préciser que les coûts des différents programmes sont des estimations basées sur les données disponibles au moment de l'élaboration du PDP. Le cout par programme est réparti comme suit :

Tableau 2 : Répartition des coûts par programme

AXES STRATEGIQUES	MONTANT (milliards FCFA)	TAUX (%)
Axe 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance	1,088	2,3
Axe 2 : Redynamiser les secteurs de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.	12,932	27,6
Axe 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement)	10,532	22,5
Axe 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.	22,260	47,6
TOTAL	46,812	100

La majorité des financements (environ 74% du gap global du PDP) sera recherchée à travers les PTFs et l'Etat (environ 24 %). A cet effet, une stratégie de mobilisation des ressources s'appuyant sur une stratégie de communication efficace sera développée et mise en œuvre. En outre, la province doit intensifier ses actions de plaidoyer à l'endroit du gouvernement, des PTFs en mettant un accent particulier sur les opportunités qui s'offrent à la province par rapport aux projets existants et sur les mécanismes d'intégration des projets et programmes du PDP dans l'ensemble des projets et programmes à inscrire dans le Plan National de Développement (PND) 2024-2028.

Tableau 3 : Contribution de chaque acteur au financement du PDP (en milliards FCFA)

Acteurs	Contribution prévisionnelle	Apport (ressources disponibles ou à disponibiliser)	% contribution prévisionnelle au PDP	Gap de financement	% contribution Gap PDP
Populations/ Diaspora	0,936	0.3	2	0,636	2
Etat/Province	11,235	17.71	24	2,397	24
PTF	34,641	15.9	74	9,869	74
TOTAL	46,812	33.91	100,0	12,902	100,0

INTRODUCTION

Les défis majeurs du développement durable, socio-économique et culturel ont amené les autorités du pays à s'engager dans une autre forme de gouvernance : la décentralisation. À travers la Loi n°033/PR/2006 du 11 décembre 2006 portant répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales décentralisées, treize (13) domaines de responsabilités ont été transférés aux collectivités territoriales décentralisées. Toutefois, les dispositions de cette loi n°033/PR/2006 ont été abrogées par la constitution du 04 mai 2018 caractérisée, notamment par le changement de la dénomination des collectivités territoriales décentralisées (CTD) en collectivités autonomes (CA).

Au Tchad, les collectivités autonomes (CA) sont conçues comme des personnes morales dotées de l'autonomie financière dont la responsabilité est d'assurer la promotion du développement économique, social et culturel de leur territoire respectif en lien avec les orientations du Gouvernement. Dans la pratique, il faut noter que le transfert des compétences de l'État vers les CA bien que prévu par la loi portant répartition des compétences entre l'État et les CA, tarde à se mettre en place et à se généraliser. Or la mise en œuvre d'un développement local est fondamentalement basée sur l'instauration d'un système de libre administration et de gestion participative.

Aussi, faut-il souligner que le développement local s'appuie prioritairement sur les plans de développement local en partant des besoins réels des populations. Les plans de développement local ont un triple avantage en ce sens qu'ils sont un cadre de dialogue et de concertation, un outil de planification et enfin un instrument de transparence et de négociation de financement des programmes et projets.

Au regard de ce qui précède, le renforcement et l'amélioration de la gouvernance locale est tributaire d'une planification objective, pertinente et réaliste des actions de développement qui prennent en compte les besoins et les priorités des populations à la base. Le Plan de développement local ou bien dans le contexte de la mission, le plan de développement provincial (PDP) a comme avantage de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des structures locales en ce sens qu'il met en exergue une vision claire et objective de développement de la province en fournissant aux décideurs toutes les informations sur les potentialités, les défis, les priorités, les stratégies et le cadre de mise en œuvre des actions de promotion de l'économie provinciale.

Le Comité Provincial d'Actions (CPA) du Ouaddaï s'inscrivant dans cette nouvelle dynamique a eu à bénéficier de l'appui technique et financier de l'UNICEF-TCHAD pour l'accompagner dans la révision de son Plan de Développement Provincial (PDP) 2017-2021.

L'objectif général de cette révision du PDP 2017-2021 du Ouaddaï est de disposer d'un nouveau PDP 2023-2027 qui prendra en compte les changements intervenus dans le contexte provincial, national et international et accordera la priorité aux interventions durables à long terme qui adressent les goulots d'étranglement du développement structurel et de renforcement de la résilience des communautés.

A cet effet, il y a eu d'abord le bilan de l'état de la mise en œuvre du précédent PDP, par rapport aux actions, programmes, activités et indicateurs de mesure de performance. C'est sur la base des leçons apprises et des recommandations de ce bilan qu'a été élaboré le PDP 2023-2027 qui fait l'objet du présent rapport qui est structuré en sept (7) chapitres :

Chapitre 1 : Démarche méthodologique

Chapitre 2 : Présentation générale de la province

Chapitre 3 : Analyse des risques

Chapitre 4 : Bilan de l'état de mise en œuvre du PDP 2017-2021 de la province

Chapitre 5 : Enjeux et défis de développement de la province

Chapitre 6 : Vision et orientations stratégiques de développement de la province

Chapitre 7 : Coûts, mécanismes et stratégies de mise en œuvre et de suivi du PDP

CHAPITRE I : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique de l'élaboration du PDP a suivi la méthodologie décrite dans le nouveau guide d'élaboration de PDP développé en 2021 par le Ministère de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux. Cette démarche implique de façon participative les différentes parties prenantes en prenant en compte le plus explicitement possible, les couches les plus défavorisées (les femmes, les jeunes, et les enfants) qui devront être associées à la formulation d'actions prioritaires.

La démarche retenue pour l'élaboration du PDP 2023- 2027 du Ouaddaï, s'articule principalement autour des revues documentaires, des focus groups, des entretiens individuels et des leçons apprises de la mise en œuvre du PDP 2017-2021.

1.1. La revue documentaire

Cette étape consacrée à l'analyse des principaux documents sur la province vise à consulter les délégués des différents ministères sectoriels et les centres de documentation de référence de la province afin de prendre connaissance de tous les documents de politique générale et de planification sur la province du Ouaddaï. L'exploitation de ces documents a permis de recueillir des données quantitatives et qualitatives existantes sur la province. Cette revue a également permis de retenir des questions clés sur lesquelles il s'avère nécessaire d'approfondir la réflexion lors des ateliers de focus groups et des entretiens individuels.

L'approche méthodologique utilisée pour la réalisation des cartes s'est basée uniquement sur une revue documentaire qui a consisté à se rapprocher des structures spécialisées de la place (SIDRAD, CADASTRE,) pour les informations de base notamment les fonds de cartes, les images satellitaires et études existantes. Ce qui a permis la mise à jour de la cartographie provinciale par rapport à la loi N°010/PCMT/2022 portant modification de la loi N°006/PCMT/2021 du 06 octobre 2021 portant restructuration des unités Administratives et des Collectivités Autonomes qui a introduit des permutations des chefs-lieux de département dans la province (Djourf Al-Amar et Abdi) et l'érection d'Abougoudam en Département.

1.2. Les ateliers de focus-group

Des mini-ateliers de focus group ont été organisés à Abéché dans le chef-lieu de la province. Ces ateliers ont regroupé les principaux acteurs locaux du développement à savoir :

- ✓ Les représentants des différentes couches socioprofessionnelles (agriculteurs, éleveurs, commerçants, artisans, associations et groupement de jeunes et de femmes, associations des personnes vivant avec un handicap, leaders religieux) ;
- ✓ Les Conseillers municipaux et les représentants des partis politiques ;
- ✓ Les représentants des personnes déplacées, retournées et réfugiés, le comité de gestion des écoles (association parent-élève), les leaders d'opinions.

Chaque groupe s'est employé à :

- ✓ Donner son avis sur l'amélioration des conditions de vie de la population vulnérable par rapport aux actions, programmes/projets mis en œuvre dans la province durant les cinq (5) dernières années ;
- ✓ Hiérarchiser les problèmes actuels identifiés ;
- ✓ Analyser les problèmes prioritaires de chaque secteur ;
- ✓ Identifier les ressources/potentialités disponibles de la province ;
- ✓ Identifier les opportunités et menaces de la province,

Les photos ci-dessous montrent quelques ateliers de focus group organisés dans le chef-lieu de la province du Ouaddaï.

Photo 1 : Focus group avec les organisations socioprofessionnelles



Cliché : consultant, Décembre, 2022

Photo 2 : Focus group avec les conseillers municipaux et les représentants des partis Politiques



Cliché : consultant, Décembre, 2022

Photo 3 : Focus group avec les représentants des personnes déplacées, retournées et réfugiés, le comité de gestion des écoles (association parent-élève), les leaders d'opinions



Cliché : consultant, Décembre, 2022

1.3. Les entretiens individuels

Les différents délégués ou leurs représentants, les cadres des programmes et projets de l'État (ANADER, PARIIS, ONAPE, SNE,), les Agences du SNU et autres organisations internationales (OCHA, FAO, UNICEF, UNFPA, PAM, HCR, CARE), la commune d'Abéché et les autorités religieuses ont fait l'objet des entretiens. Ces entretiens individuels ont permis au consultant et à l'équipe composée des membres du CPA de s'enquérir des conditions de vie des populations vulnérables par rapport aux actions, programmes/projets mis en œuvre dans la province durant les cinq (5) dernières années.

La synthèse des résultats des différents ateliers et des entretiens organisés dans la province a été restituée au Secrétaire Général du Gouverneur en présence des membres du CPA.

1.4 Atelier de validation du bilan de la mise en œuvre du PDP 2017-2021 du Ouaddaï et des priorisations des axes stratégiques et des actions du PDP 2023-2027

Le rapport bilan a été validé au cours de l'atelier qui s'est tenu du 15 au 18 février 2023 à Abéché. Cet atelier a permis également de présenter et valider les axes stratégiques ainsi que les actions prioritaires du PDP 2023-2027 du Ouaddaï.

1.5. Atelier de validation du PDP

Le draft du PDP a été validé au cours de l'atelier qui s'est déroulé du 4 au 7 avril 2023 à Abéché. Cet atelier a permis également de réviser le chronogramme de la suite du processus d'approbation et d'adoption du PDP par les autorités provinciales du Ouaddaï

1.6. Difficultés rencontrées

La principale difficulté est celle relative à la réticence des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à mettre à la disposition du consultant les données chiffrées en termes d'investissements physiques et financiers dans la province. Ce qui a rendu difficile l'estimation du bilan financier de la mise en œuvre du PDP 2017-2021.

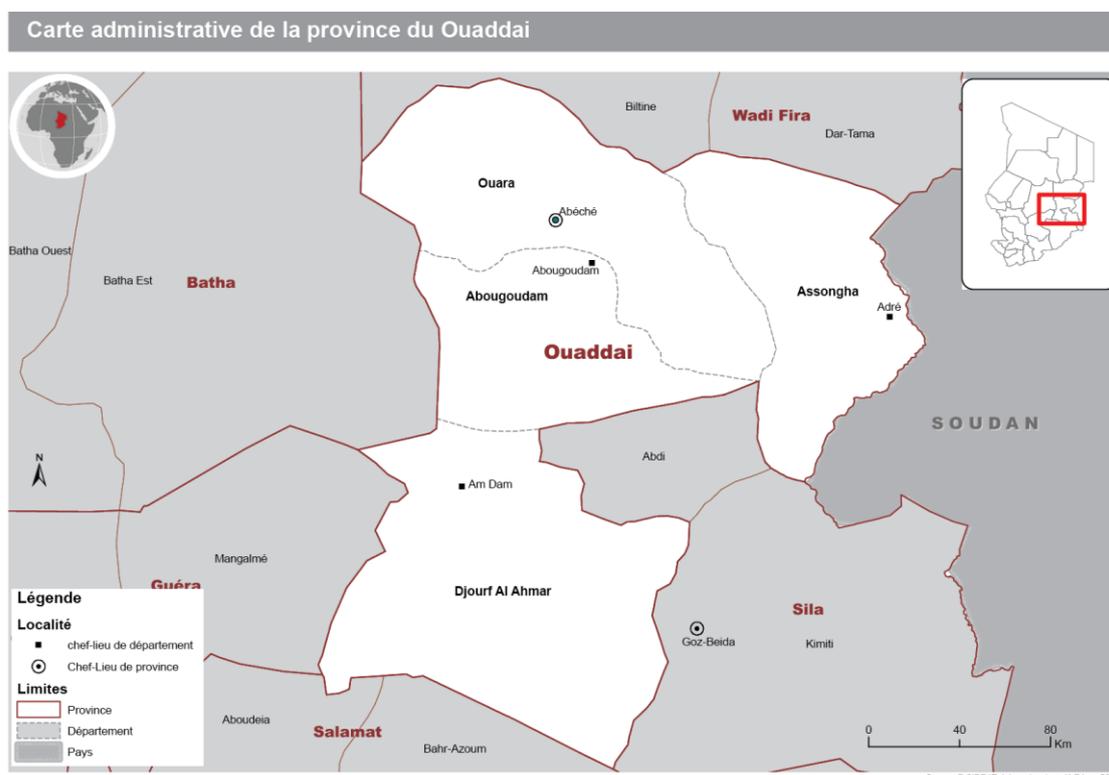
Le faible équipement en outils informatiques et le faible archivage des documents statistiques au niveau de chaque délégation provinciale et dans les services techniques rendent difficiles l'accessibilité aux données secondaires. On note également la forte mobilité des responsables des services déconcentrés de l'État à leur poste en l'occurrence les délégués provinciaux. Toutefois, ces difficultés n'ont pas freiné l'avancement du processus car l'équipe du CPA et le consultant avec l'appui du Secrétaire Général du Gouverneur ont dû développer d'autres stratégies pour collecter certaines données essentielles qui ont permis l'élaboration d'une part du rapport bilan de la mise en œuvre du PDP 2017-2021 et d'autre part le draft du PDP 2023-2027 de la province du Ouaddaï.

CHAPITRE II : PRESENTATION GENERALE DE LA PROVINCE DU OUADDAI

2.1. LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

La province du Ouaddaï, l'une des 23 provinces du Tchad, est située dans la zone sahélienne à l'Est du pays. Elle est comprise entre le 13° 49' 48" de la latitude nord et entre le 20° 49' 58" de longitude est. Elle couvre une superficie de 40780 Km² et est limitée au nord par la Province du Wadi Fira, à l'Est par le Soudan et le Dar Sila, au Sud par la Province du Salamat et à l'Ouest par le Batha et le Guéra.

Carte 1 : Localisation de la province



Carte établie en tenant compte de la loi N° 010/PCMT/2022 portant modification de la loi N°006/PCMT/2021 du 06 octobre 2021 portant restructuration des unités Administratives et des collectivités Autonomes

2.2 .LA SITUATION ADMINISTRATIVE

La province est subdivisée en quatre (04) départements que sont : le Ouara, l'Assoungha, l'Abougoudam et Djourf-Al-Ahmar. Ces quatre départements regroupent 19 sous/préfectures.

Tableau 1 : Organisation administrative de la province du Ouaddaï.

Province	Chef -lieu	Département	Chef-lieu	Communes
Ouaddaï	Abéché	Djourf -Al Amar,	Am-dam	Amdam, Magrane, Haouiche
		Assoungha	Adré	Adré, Hadjer Hadid, Mabrone, Tourane, Molou, Borota,
		Ouara	Abéché	Abéché, Amleyouna, Bourtaïl, Chokoyan, Gueri, Marfa, AM -Sidir
		Abougoudam,	Abougoudam	Abougoudam, Marchoud, Abkhouta

Source : Loi N° 010/PCMT/2022 portant modification de la loi N°006/PCMT/2021 du 06 octobre 2021 portant restructuration des unités Administratives et des collectivités Autonomes

Au niveau de la gouvernance locale, la province du Ouaddaï est animée par le Comité Provincial d'Actions (CPA). C'est un organe constitué de tous les délégués provinciaux, les représentants des OSC et des ONG. Le CPA est présidé par le Gouverneur et secondé par un vice-président.

Le CPA est représenté par les Comités Départementaux d'Actions (CDA) dans les Départements et les Comités Locaux d'Actions (CLA) dans les Communes.

2.3. MILIEU PHYSIQUE

L'analyse du diagnostic du milieu physique de la province du Ouaddaï porte sur son relief, son climat, ses sols et ses ressources naturelles.

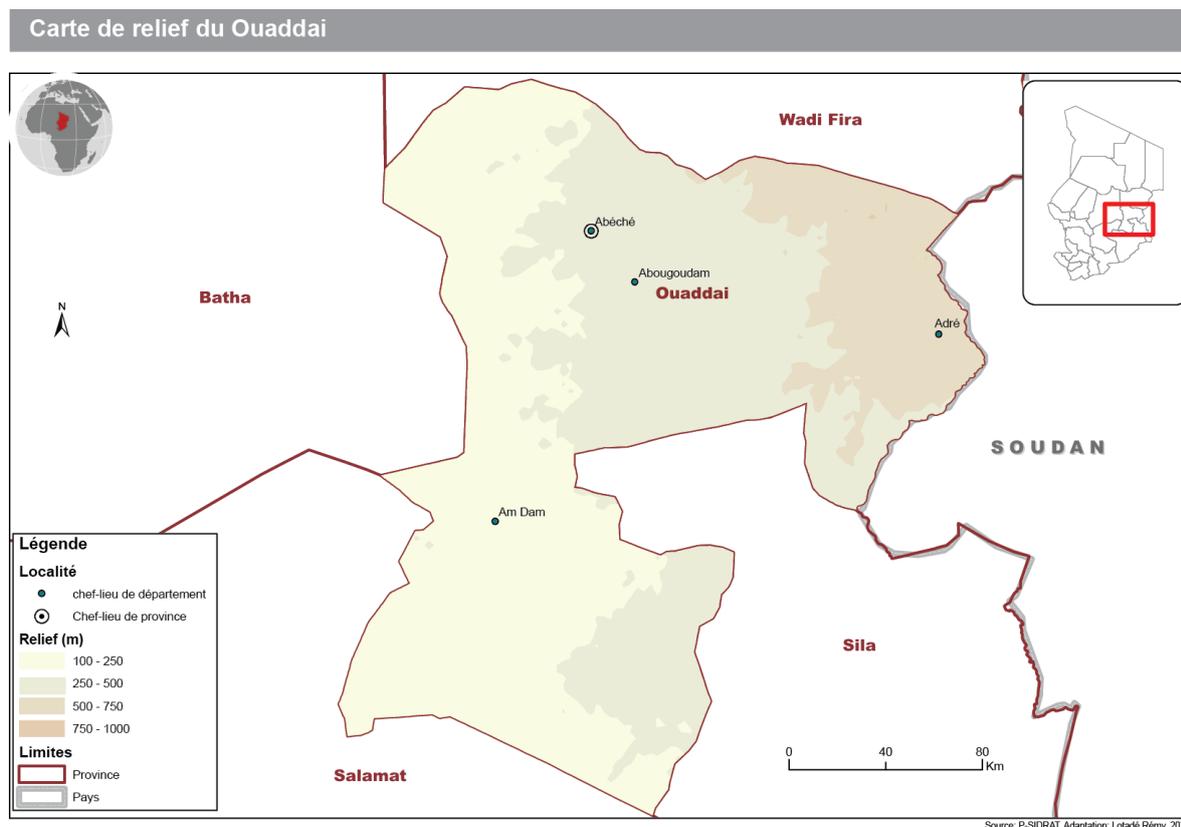
2.3.1. Relief de la Province du Ouaddaï

La Province est située dans une zone géologique contrastée avec des plaines, des plateaux et de petits massifs montagneux. On rencontre des plateaux gréseux, inclinés vers l'ouest ou le sud-ouest et recouverts d'une couche de sable. Les points culminants se trouvent dans les massifs du Ouaddaï (1320 m). En dehors des massifs où des différences d'altitude assez brutales peuvent atteindre 300 ou 400 m, le relief associe des surfaces peu inclinées : larges fonds de vallée et vastes plateaux, reliés par des "versants" longs de 10 ou 20 km pour des dénivelés de 30 à 100 m. On note, une frange Nord-Ouest nettement sableuse, légèrement ondulée. La végétation reste principalement herbacée. Les écoulements se font d'est vers l'Ouest vers ce qui va constituer le Ouaddi Rimé au Batha central zone agricole par excellence.

Il y a ensuite la zone centrale constituée de massifs isolés ou en chaîne. De vastes glacis sont largement occupés sur le plan agricole. De nombreux petits oueds naissants se reconnaissent par les colonisations d'arbres et arbustes épineux. Parfois l'eau n'est pas profonde et permet sa captation par des puisards rudimentaires.

Enfin, la troisième zone, plus peuplée, se trouve au Sud Est. Le relief est plus limité, hormis quelques inselbergs témoins. Il s'agit du haut bassin versant du fleuve Batha.

Carte 2 : Relief



2.3.2 Climat

La Province est caractérisée par un climat de type sahélo-soudanien avec des irrégularités pluviométriques oscillant entre 200 mm et 600mm/an au sud. La saison sèche dure 8 à 9 mois (d'octobre à juin) et une courte saison de pluie (juillet à septembre) avec un pic dans le mois d'août. Les températures y sont moyennement élevées. Les valeurs atteignent leur maximum en mars, avril et mai alors que les valeurs minimales sont enregistrées en novembre décembre-janvier.

Deux directions dominantes sont notées dans la province de Ouaddaï en ce qui concerne les vents : il s'agit des vents de secteurs Ouest-Nord-Ouest et Nord-Nord-est. Les vents de direction Nord-Ouest dominant dans cette partie du pays, ainsi de mars à juin l'alizé boréal maritime issu de l'Anticyclone des Açores, rafraîchi par le courant des Canaries est responsable des températures relativement fraîches, des faibles amplitudes thermiques et d'une humidité constante qui est à l'origine de fréquentes rosées. A partir de juin et jusqu'au mois de septembre, les vents sont de direction Nord-Ouest à Ouest principalement, ce vent humide appelé mousson est responsable de la pluviométrie dans la province.

Les périodes de grande sécheresse des années 1980 ont conduit à une profonde recomposition démographique du grand Est, accompagnée d'une pression accrue sur les ressources naturelles. Des habitants de Biltine, au Wadi Fira, ont migré vers le sud pour s'installer dans le département du Ouara (province du Ouaddaï) où les terres sont plus fertiles. Les éleveurs transhumants ont également accéléré leur descente vers le sud et beaucoup se sont même sédentarisés au Ouaddaï en diversifiant leurs activités. La province du Ouaddaï s'est progressivement transformée. Le Nord du Ouaddaï est devenu une grande zone de pâturage pour les troupeaux des éleveurs zaghawa, arabes et goranes originaires du Nord. Les conséquences de ces changements climatiques (sécheresse, inondation), se traduisent par la dégradation des ressources naturelles, indispensables aux moyens d'existence agropastoraux qui sont à la base de l'économie dans la majeure partie de la zone.

Les catastrophes naturelles fréquentes et récurrentes dans la province sont les inondations, les incendies et la sécheresse. La zone fréquemment touchée est le Département d'Assounga, le Département de Djourouf Al Amar, la périphérie d'Abéché et quelques autres villages.

2.3.3. Végétation

Les formations végétales se présentent sous forme de savane, depuis des formations herbeuses aux ligneux épars, au nord, jusqu'à des formations boisées, au sud, en passant par des formations arbustives et arborées (D. DEPIERRE et H. GILLET, 1971). Le genre *Acacia* est dominant. Les espèces ligneuses les plus fréquemment rencontrées sont : *Acacia raddiana tortillis*, *A. ehrebergiana*, *A. seyal*, *A. senegal*, *A. laeta* et *A. nilotica*, suivis de *Balanites aegyptiaca*, *Zizyphus mauritiana*, *Bauhinia rufesens*, *Piliostigmatoninguui*, *Sclerocaryabirrea*, *Guiera senegalensis*, *Prosopis africana*, *Bombax costatum*... (D. DEPIERRE et H. GILLET, 1971). Les variantes anthropisées des formations ligneuses sont constituées de jachères parsemées de jeunes ligneux et de plus vieux épargnés par les cultivateurs dans les champs.

Globalement, les densités de ligneux sont maximales dans les fonds de vallée (*Balanites* surtout), devant les zones intermédiaires avec les plateaux (*Acacias* surtout), puis les plateaux (avec un couvert plus diversifié). Les formations ligneuses fournissent aux populations le bois de feu, le bois de service et le pâturage.

2.3.4. Sols

Les sols rencontrés dans la province du Ouaddaï présentent des textures variées. Au nombre de ceux-ci, on peut citer les sols sablonneux, sablo limoneux dans la zone nord et à tendance argileuse et argilo limoneuse, les glacis des piedmonts à texture argileuse et caillouteuse improductifs ; les alluvionnaires aux abords des ouadis avec une tendance argileuse et aptes pour les cultures maraîchères, les sols gravillonnaires en surface de texture sablo argileuse perméables et moyennement durs et favorables à la végétation. En effet, les sols sablonneux et sablo-argileux favorisent les cultures pluviales telles

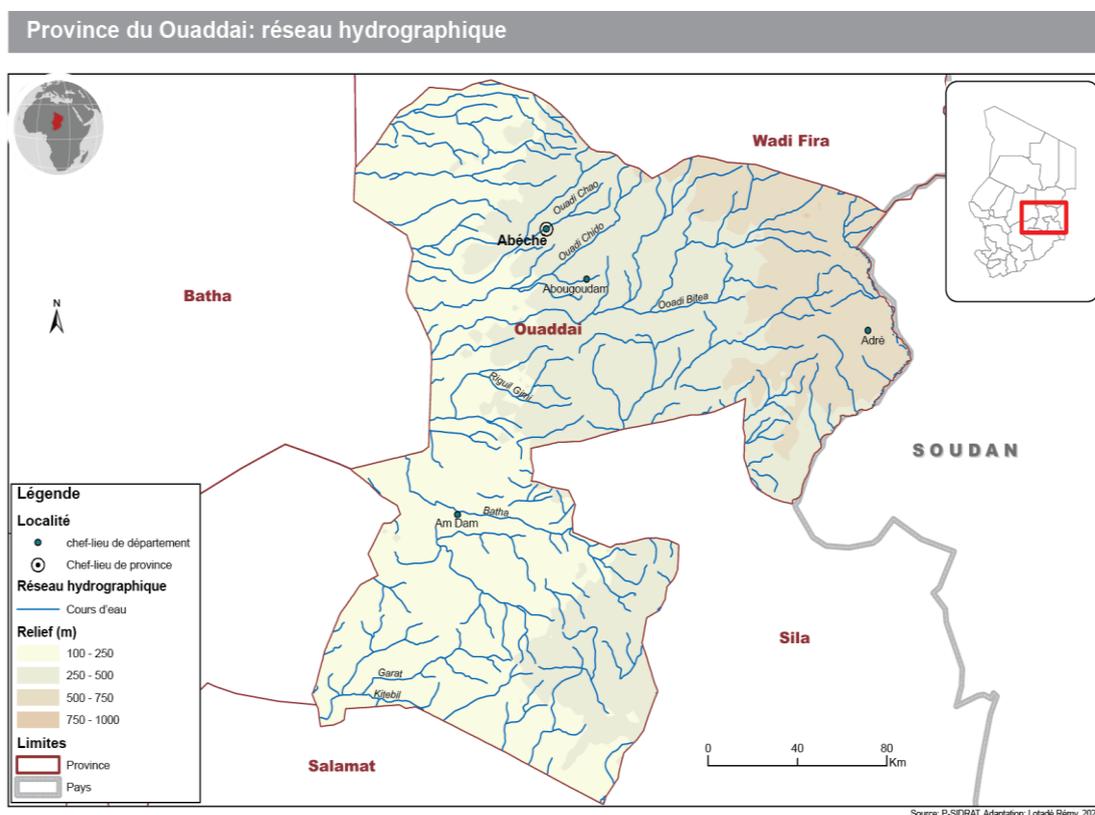
que: mil, arachide, niébé, sorgho et sésame que les agropasteurs conservent après les récoltes et dont ils utilisent les résidus (les fanes et les tourteaux d'arachide) pour nourrir leurs animaux. Les sols limono argileux se trouvant autour des ouadis et les bas-fonds favorisent les cultures de contre saison et les cultures maraichères telles que l'ail, l'oignon, la tomate, etc.

2.3.5. Hydrographie

La province dispose d'un réseau hydrographique constitué de deux (02) types de ressources en eau en l'occurrence les eaux de ruissellement et les eaux souterraines. Il est à souligner que le réseau hydrographique lié aux bassins versants des ouadis et mares permet de distinguer également deux (02) systèmes hydrographiques selon l'importance des ressources en eau.

Les ouadis dans le nord se perdent dans les étendues sableuses de l'est après avoir traversé le piedmont du massif du Ouaddaï. Du nord au sud, les ouadis Chao-Rimé, Djileney-Bouboula, Enné et Haddad sont les plus importants. Il s'agit des mares et ouadis alimentés par les eaux de pluie, descendant des montagnes et autres régions accidentées. La plupart de ces mares et ouadis contiennent de l'eau seulement pour des périodes de durées courtes et variables qui ne peuvent abreuver les troupeaux que pour 45 jours après la pluie.

Carte 3 : Hydrographie



2.4. MILIEU BIOLOGIQUE

2.4.1. La faune

La présence d'hyène, la gazelle, l'autruche (Naam en arabe), le lion (Dout en arabe) auparavant mentionnée dans la province est devenue rare de nos jours et a totalement disparu. Les principales causes auxquelles est imputée la disparition de la faune sauvage sont : le braconnage, la désertification, la destruction des habitats des animaux et les activités anthropiques.

2.4.2. Gestion des ressources naturelles (GRN)

L'afflux des réfugiés a des conséquences sur l'équilibre des écosystèmes déjà fragiles à cause des changements climatiques. En effet, les réfugiés et les bétails accroissent la pression sur les ressources naturelles déjà précaires. Les besoins en bois de chauffe pour la cuisine et l'éclairage pour la nuit, en bois d'œuvre pour la construction d'abris et autres usages, le déboisement pour l'installation des nouveaux champs, entraînent la déforestation, le surpâturage, la dégradation du sol et le braconnage.

Face à cette situation inédite, les atouts forestiers de la province comme celui de la gomme arabique, se trouvent largement remis en question.

2.4.3. Mines et carrières

Les ressources minières existantes ne bénéficient pas encore d'une exploitation moderne et professionnelle à la mesure de l'immensité des réserves disponibles en l'absence de promoteurs locaux avisés. Ce faisant, leur exploitation n'apporte pas encore une plus-value considérable à la province. La province tire l'essentiel de ses revenus dans l'exploitation des carrières qui prospèrent avec le bitumage de la route Abéché-Abougoulem et dans les carrières urbaines.

2.5. MILIEU HUMAIN

L'étude du milieu humain mettra l'accent sur les caractéristiques socioculturelles, sociodémographiques, l'habitat et l'urbanisation ainsi que sur la problématique du genre dans la province du Ouaddaï.

2.5.1. Historique et peuplement

Le roi du Ouaddaï est appelé « Kam Kallak », qui signifie « le grand » en maba, la langue des habitants du Ouaddaï. Du fait de l'islamisation du royaume, il porte le titre officiel d'Amir Al Mouminine, qui signifie « Commandeur des croyants » en arabe.

La province du Ouaddaï fut un haut lieu historique marqué par le rayonnement d'un puissant royaume, le royaume du Ouaddaï ayant à sa tête un sultan qui régnait en maître et était entouré pour la circonstance d'un chef spirituel logé dans la cour royale, de conseillers, de dignitaires religieux, d'une armée, des chefs de cantons et de villages. Ce fut un royaume riche qui vivait du commerce et du trafic

des esclaves ainsi que des tributs payés par les Etats soumis. Il importait des vêtements, des armes, des bijoux, du thé, du sucre, des épices etc. Dans les rues des villages et surtout dans celles de la capitale, c'était un va-et-vient incessant de caravanes, de troupes en armes et aussi des pèlerins qui se rendaient à la Mecque. Aussi entretenait-il des relations très étroites en l'occurrence des relations commerciales, économiques, culturelles, politiques et de proximité avec ses voisins dont l'empire du Soudan, l'empire du Mali et les autres empires dont l'empire Ottoman, l'empire Songhaï, etc.

Le peuplement traditionnel en temps normal est constitué en majorité de ressortissants du Ouaddaï, des régions environnantes, du grand Borkou Ennedi Tibesti (BET) et des fonctionnaires. Il faudra inclure à cette évolution la situation à l'est du pays avec les centaines de milliers de réfugiés, déplacés, les travailleurs des organisations humanitaires, les militaires des différentes missions et toute la cohorte des opérateurs économiques.

2.5.2. Densité de la population

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH 2-2009), la population du Ouaddaï est estimée à 723269 habitants. Cependant, sur la base de la Loi N° 006/PIMT/2021 du 06 octobre 2021 Portant Restructuration des Unités Administratives et des Collectivités Autonomes avec l'érection d'Abougoudam en département et du rattachement de Abdi au Dar Sila et Djourouf Al-Amar au Ouaddaï, la population de la province du Ouaddaï compte **638311** habitants (RGPH2 2009) projetée en 2022 à 1010901 habitants. La province se caractérise par sa diversité ethnique et culturelle. La population est répartie entre les principaux groupes ethniques qui sont les Maba, Arabe, Massalite, Marrarite, Dadjo, Assonghor.

La densité moyenne dans la province est de 24.8 habitants/km², avec de disparités allant de **70** habitants/km² dans le Département de Ouara, 45 habitants/km² dans le Département d'Assoungaha, 9 habitants/km² dans le Département de Djourouf Al Amar et 1.5 habitants/km² dans le Département d'Abougoudam (cf le tableau ci-dessous).

Tableau 2 : Répartition de la population totale, la superficie et la densité par département

Province	Département	Sous préfecture	RGPH2 2009			PROJECTION 2022			Superficie	Densité
			Sexe			Sexe				
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total		
Ouaddaï	Ouara	Abéché	73201	65483	138684	115929	103706	219636		
		Amléyouna	31158	34390	65548	49345	54464	103809		
		Bourtail	10170	11963	22133	16106	18946	35052		
		Chokoyan	16435	17892	34327	26028	28336	54364		
		Gurry	9396	10069	19465	14881	15946	30827		
		Marfa	18024	20213	38237	28545	32012	60556		
		Total 1	158384	160010	318394	250834	253410	504244	7174	70

Province	Département	Sous préfecture	RGPH2 2009			PROJECTION 2022			Superficie	Densité
			Sexe			Sexe				
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total		
	Assoungha	Adré	20184	20182	40366	31966	31963	63928		
		HadjerHadid	41398	45763	87161	65563	72476	138038		
		Mabrone	12101	14118	26219	19165	22359	41523		
		Traone	11858	12863	24721	18780	20371	39151		
		Borota	22637	27032	49669	35851	42811	78662		
		Total 2	108178	119958	228136	171325	189980	361302	8106	45
	Djourouf Al Amar	Am-Dam	14565	14875	29440	23067	23558	46625		
		Haouich	8038	7979	16017	12730	12636	25366		
		Magrane	17435	18636	36071	27612	29514	57126		
		Total 3	40038	41490	81528	63409	65708	129117	14770	9
	Abougoudam	Abougoudam	5087	5166	10253	8056	8181	16238		
		Marchoud	-	-	-	-	-	-		
		Abkhouta	-	-	-	-	-	-		
		Total 4	5087	5166	10253	8,056	8,181	16,238	10730	1.5
			Total General	311687	326624	638311	493624	517279	1010901	40780

NB : Loi N° 010/PCMT/2022 portant modification de la loi N°006/PCMT/2021 du 06 octobre 2021 portant restructuration des unités Administratives et des collectivités Autonomes

2.5.3. Une population majoritairement jeune.

La province du Ouaddaï occupe le 3e rang au niveau national en termes de population. Le poids démographique est de 6.5% par rapport à la population totale du Tchad. Vue l'ampleur de la sédentarisation, la population nomade ne représente que 1,48%.

La population est en majorité jeune : 56 % sont des enfants de moins de 15 ans. La population active âgée de 18 ans et plus représente 43%. La population âgée de 60 ans et plus est de 5%. La proportion des femmes en âge de procréer (12-49 ans) est de 53,69 % (RGPH2, 2009).

2.5.4. Populations réfugiées et déplacées

La province abrite (05) camps de réfugiés notamment soudanais, les anciens déplacés internes qui sont devenus les retournés/relocalisés/réintégréés localement, les Tchadiens retournés de la Libye suite à la crise et les vulnérables parmi les communautés hôtes. Selon les données d'UNHCR de décembre 2022, la province compte 159 084 réfugiés installés principalement dans le camp de Gaga et Kouchaguine dans le Département de Ouara et les camps de Treguine, Bredjing et Farchana dans le Département d'Assoungha³.

³UNHCR Tchad (2022), Statistiques des personnes relevant de la compétence de HCR, décembre

La mise en place de solutions durables est essentielle pour les réfugiés soudanais afin d'améliorer leur autosuffisance et faciliter l'intégration dans les communautés d'accueil vu que les perspectives de retour à moyen et long terme restent limitées en raison de l'insécurité au Soudan.

Les populations hôtes constituent une cible de personnes indirectement affectées. Malheureusement, elles ne bénéficient pas suffisamment de programmes structurés à l'instar des cibles directes que sont les réfugiés, IDP ou les retournés/relocalisés. Ainsi, les problèmes récurrents d'accès à l'eau, de malnutrition, de sécurité alimentaire, d'épidémie (paludisme, choléra, rougeole, polio), de catastrophes naturelles (inondations, incendies, sécheresse) sont leur préoccupation majeure quoiqu'elles aient accès aux dispensaires et infrastructures sanitaires en place dans les camps des réfugiés et sites des déplacés.

2.5.5. Migrations et emploi des jeunes

La migration est un aspect très important des mouvements de la population. En effet, la province du Ouaddaï est réputée comme une porte d'entrée au Soudan et certains pays du Maghreb, en l'occurrence la Lybie et pour l'écoulement des produits céréaliers et vivriers en provenance des provinces du Wadi Fira, du Sila et du Salamat. Elle est aussi consommatrice des produits manufacturés en provenance du Soudan et des pays du Proche et du Moyen orient.

On distingue deux types de migrations.

2.5.5.1. Les migrations internes

Les migrations internes constituent des déplacements à l'intérieur du territoire national. Elles se font principalement vers la capitale N'Djaména considéré comme pôle attractif des activités économiques. Ces migrations concernent particulièrement les opérateurs économiques, les artisans, les femmes, les agriculteurs pendant les périodes d'abondances sur le plan agricole. Elles concernent aussi les jeunes diplômés et déscolarisés et autres demandeurs d'emploi en quête de débouchés et de mieux-être.

Ces dernières années, la population de la province en général et plus particulièrement les jeunes ont regagné massivement les mines d'or de Kouribougoudi dans le Tibesti. Dans un article publié le 13 juin 2022, Tchadinfo a relevé que « la situation des orpailleurs est extrêmement précaire car ils sont soumis à l'arbitraire des réseaux du commerce illégal et à la violence ». La plupart de ces jeunes orpailleurs ont mis en péril leur santé et ont sacrifié leur éducation pour des revenus de misère.

2.5.5.2. Les migrations externes

Frappés par la persistance de la pauvreté et du chômage, les jeunes gens émigrent massivement de la province du Ouaddaï vers le Soudan, la Lybie, etc. à la recherche soit de formation technique et professionnelle, de formation académique et d'opportunités d'affaires.

2.5.6. Habitat et urbanisme

On distingue trois principaux types d'habitat : les habitats de type traditionnel, les habitats de type semi-moderne et les habitats de type moderne. Le type d'habitat adopté par la population sédentaire est de type semi-moderne avec les lotissements au centre des principales villes des départements. Les noyaux de chaque département sont restructurés et les habitations sont en semi dures. Le reste des quartiers est caractérisé par un lotissement sauvage et une occupation anarchique.

Les nomades vivent dans des tentes lorsqu'ils sont en transhumance, ou dans des cases en paille, lorsqu'ils ont un long séjour dans un même endroit (ferrik ou village de nomades).

2.5.7. Organisation socioculturelle

Du X^{IV}e au X^{VII}e siècle, le royaume est fondé puis gouverné par les Toundjours venus du Darfour. Le prince Abdal-Karim (l'abbasside) peut être considéré comme le fondateur du royaume. Il est descendant de l'oncle du prophète Al-Abbas ibn Abdal-Muttalib.

Le Sultanat du Ouaddaï est dirigé de jours par une lignée issue du Sultan Abdal-kerim qui est de mère maba (une communauté ouaddaïenne) et de père arabe. Avant les découpages successifs, les composantes ethniques des populations ouaddaïennes sont variées, cependant, elles forment un ensemble où la religion, les genres de vie, le passé historique, l'appartenance au sultanat du Ouaddaï, créent une unité.

2.5.8. Problématique du genre

Le statut social des femmes et des filles est très faible dans la société tchadienne fortement patriarcale, laquelle n'accorde pas de pouvoir de décision à la femme et dans certains cas, pas de droit à la parole, surtout dans les communautés rurales. La femme dans la province du Ouaddaï, à l'inter des autres femmes tchadiennes ne jouit pas de tous ses droits.

Dans les foyers, les femmes sont victimes des traitements inhumains, humiliants, dégradants et des problèmes de succession. (Source : Politique Nationale du Genre). En effet, l'accès à la terre demeure toujours un problème car 12% seulement des femmes âgées de 15 à 49 ans accèdent à la terre cultivable. 62.2% des femmes de 15-49 ans subissent les mutilations génitales contre 34.1% au plan national ; 9,5 % des femmes âgées de 15 à 49 ans subissent des violences physiques, sexuelles et émotionnelles (MICS 6, 2019).

L'analphabétisme féminin est un frein au leadership des femmes au Ouaddaï. En effet, 86,9% des femmes n'ont aucun niveau scolaire contre 76,6% des hommes ; 81.6% des femmes n'ont aucun contact avec les médias (MICS 6, 2019). Cette situation constitue l'une des principales sources d'inégalités entre les hommes et les femmes.

Les conditions de santé des femmes sont très précaires, en particulier dû à des problèmes de nutrition, les mauvaises conditions d'hygiène, les contraintes d'accès à l'eau, le manque de connaissance de leurs droits et santé sexuels et reproductifs et d'autonomie dans les prises de décisions entraînant des grossesses précoces (12.1% de grossesses entre 15 et 19 ans) et une fécondité élevée (presque 5,7 enfants par femme en moyenne contre 6,4 enfants par femme sur le plan national).

2.6. SECTEURS DE PRODUCTION ET DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

2.6.1. L'agriculture

A l'instar des autres provinces du Tchad, presque 80% de la population de la province du Ouaddaï s'adonne aux activités agricoles. Toutefois, l'agriculture n'arrive pas à satisfaire les besoins alimentaires des populations. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle, tant décriée par le Gouvernement et ses partenaires comme un frein au développement persiste. Selon les résultats de l'enquête SMART de 2022, bien que la Malnutrition Aigüe Globale ait baissée (12.1% en 2022) contre 13,7% en 2020, la situation reste préoccupante. Les résultats de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire (ENSA) réalisée en mars 2021 ont montré que 39,1% des ménages de la province du Ouaddaï sont en insécurité alimentaire.

Il faut souligner que les techniques culturales demeurent encore archaïques en dépit de l'introduction de la mécanisation agricole et de l'appui technique de l'ANADER. Les méthodes culturales traditionnelles avec l'emploi d'outils rudimentaires et la faible utilisation de fumure organique et des semences de variétés améliorées expliquent en partie les faibles rendements enregistrés à l'hectare d'une part et d'autre part les pertes post récolte encore significatives.

Il existe deux types d'agriculture : l'agriculture pluviale et celle de décrue. **L'agriculture pluviale** est pratiquée sur toute l'étendue de la province en saison pluvieuse. L'exploitation agricole est orientée vers des cultures vivrières qui obéissent aux conditions pluviométriques à savoir le pénicillaire, le sorgho, le mil, le maïs, le niébé, l'arachide, le sésame. Quant à la **culture de décrue**, elle est basée sur les activités maraîchères (oignon, ail, concombre, gombo, pomme de terre, betterave).

La mécanisation agricole constitue un volet à travers lequel l'État apporte un appui conséquent à l'agriculture. C'est ainsi que des tracteurs ont été mis à la disposition des producteurs à travers l'ANADER. Mais non seulement ces tracteurs sont insuffisants pour la province, mais la plupart sont tombés en pannes après quelques années d'utilisation. L'Etat a procédé à la rétrocession de ces tracteurs aux producteurs mais le nombre des tracteurs est insuffisant vue le nombre important des producteurs. Il faut également souligner que nombre de ces tracteurs sont vendus aux commerçants et dignitaires de la localité.

2.6.2. L'élevage.

L'élevage occupe le second rang après l'agriculture dans les activités économiques des populations de la province du Ouaddaï. C'est un élevage traditionnel, extensif qui se rencontre dans tous les départements de la province. Il faut souligner que l'élevage, constitue sans nul doute un atout central dans l'économie provinciale mais il est faiblement valorisé et peu professionnalisé.

2.6.3. Le commerce

Le commerce est la troisième activité dans la province mais il occupe le deuxième rang chez la femme. Cette activité est basée sur la vente de quelques produits locaux : les légumes, les céréales et aussi des produits de l'artisanat. Les échanges commerciaux sur les marchés se rapportent essentiellement à la vente des produits de l'agriculture, de l'élevage, des produits manufacturés et artisanaux mais aussi l'exploitation de la gomme arabique. En ce qui concerne les produits manufacturés, on note une forte importation des biens en provenance des pays voisins (Soudan et Libye) et une partie de ces biens provient de N'Djamena. Cette commercialisation prend en compte quelques articles vestimentaires, des produits alimentaires et cosmétiques.

Les activités commerciales sont soutenues par la présence dans la ville d'Abéché de la plupart des principales banques (BEAC, BISIC, ECOBANK, CBT, BCC, SGT, ORABANK, UBA, FINADEV.) et les établissements de financement et de transfert d'argent (Express Union. Western Union).

2.6.4. Artisanat

L'artisanat est très développé dans la province Il absorbe un nombre important de la population active et contribue à l'amélioration des conditions de vie des milliers de ménages à travers l'accroissement des revenus et la création d'emplois. On trouve à la fois l'artisanat d'art et de service dans la province du Ouaddaï.

2.6.5. Hôtellerie

Le tissu hôtelier de la province est peu reluisant mais connaît une légère amélioration depuis quelques temps avec l'avènement d'un nouvel hôtel de trois étoiles. Mais, force est de constater que dans l'ensemble, on note la faible capacité d'accueil, l'insuffisance de professionnels en hôtellerie et d'infrastructures en matière d'hôtels,

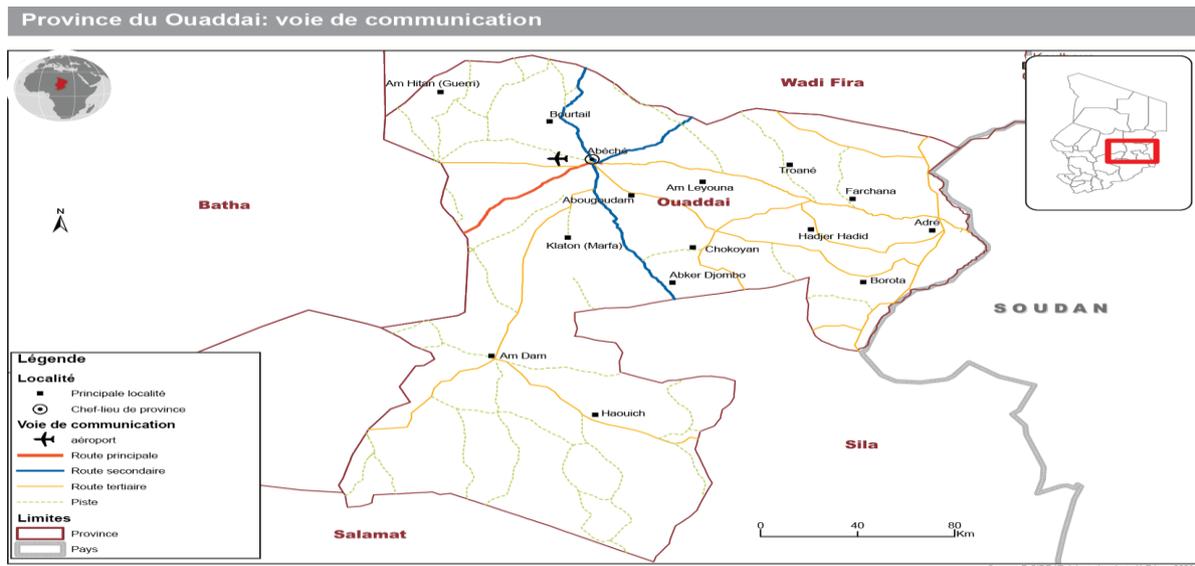
2.6.6. Tourisme

Le secteur touristique est très peu développé dans la province du Ouaddaï (site de Ouara). Les sites touristiques potentiels ne sont ni aménagés, ni valorisés et se trouvent dans un état de dénuement total. Or, la province regorge d'énormes potentialités touristiques.

2.6.7. Transport

Le transport aérien est assuré par les vols humanitaires d'Abéché à Ndjamena et vis-versa et sur l'axe Goz beida- Iriba. Quant au transport terrestre, il est animé par un réseau routier fluide, dense avec un volume d'activités relativement moyen. Le trafic se déroule sur des axes routiers dont certains sont en bon état grâce aux derniers aménagements routiers réalisés dans la ville d'Abéché et d'autres totalement dégradés voire impraticables en toute saison.

Carte 4 : Voies de communication



2.6.8. Médias et télécommunication

Malgré son enclavement, la province est desservie par la plupart des réseaux de téléphonie mobile présents dans tous les départements, sous-préfectures et cantons et offrent des gammes variées et diversifiées de produits et services allant de la communication, à la connexion internet et aux transactions financières. Ils facilitent par conséquent la communication entre les différents segments de la population. Quant aux cybercafés, ils connaissent une floraison et un regain d'activités mais ils se trouvent confrontés au problème de la non-disponibilité de l'énergie électrique, de connexion internet lente, de perturbation du réseau et de coût élevé de la fiscalité. Quant aux relais télévisuels, ils sont principalement localisés dans la ville d'Abéché. Dans les autres départements et sous-préfectures de la province, les chaînes de télévision nationale sont captées grâce aux antennes « strong » et aux antennes satellitaires de Canal+. En ce qui concerne les relais de la radio nationale, il faut signaler qu'ils sont présents dans tous les départements et sous-préfectures.

2.6.9. Énergie

L'énergie se révèle comme l'élément moteur pour la réussite de tout programme de développement. Dans la province du Ouaddaï, 99 % des ménages utilisent comme combustible le bois pour cuisiner. Aussi faut-il souligner que le réseau d'électricité constitue un casse-tête pour les populations dans la

mesure où la fourniture d'électricité demeure encore très insuffisante. Cela s'explique par la faible capacité de production en énergie électrique par rapport à l'extension de la ville d'Abéché et à la pression démographique. Il faut également souligner que 13% seulement des clients paient leur facture. A cela il faut ajouter le refus de l'Etat d'honorer ses engagements qui consistent à payer les factures des services publics.

L'énergie solaire qui semble être adaptée à l'environnement est très peu développée dans la province. Cependant, on constate une amélioration de l'énergie ces derniers temps notamment avec l'installation de la centrale photovoltaïque près de l'école coranique Mabrouka, située à quelques kilomètres d'Abéché.

2.7. SECTEURS SOCIAUX

2.7.1. L'éducation formelle

2.7.1.1. L'enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire a pour finalité de (i) développer les capacités psychomotrices, (ii) favoriser la scolarisation de l'enfant et (iii) préparer l'enfant à l'entrée à l'enseignement primaire. Il est dispensé dans les structures que sont les écoles maternelles et jardins d'enfants au profit des enfants âgés de 3 à 5 ans. Le préscolaire est organisé en 3 sections : la petite section accueille les enfants de trois (3) ans, la moyenne de quatre (4) ans et la grande ceux de cinq (5) ans. Il est géré, sur le plan institutionnel, par le Ministère du Genre et de la Solidarité nationale mais le suivi pédagogique est assuré par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Promotion Civique (cf. loi 16).

Il est très peu développé dans la province du Ouaddaï car on compte au total 990 enfants au préscolaire dont 493 filles soit un pourcentage de 49,79%. (Annuaire statistique scolaire 2020-2021). Le taux brut de scolarisation (TBS) au préscolaire est de 0,77%.

2.7.1.2. L'enseignement primaire

La province du Ouaddaï fait partie des provinces du pays ayant des TBS acceptables par rapport aux données nationales. Cependant au cours de vingt dernières années, le taux net de scolarisation (TNS) a progressivement diminué passant de 34.9% en 2010 (MICS, 2010) à 15.8 % en 2019 (MICS 6, 2019).

Tableau 3 : Évolution du TNS au primaire (6-11 ans) par sexe (%) selon les enquêtes

Province	MICS 2010			EDS-MICS 2014-2015			MICS 2019		
	TNS			TNS			TNS		
	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille
Ouaddaï	34.9	39.1	30.5	22.8	23.8	21.8	15.8	17.7	14.0
National	51.8	55.4	48.3	50.9	53.8	47.8	43.0	45.5	40.4

Source : INSEED, Rapports MICS 2010, EDS-MICS 2014-2015 et MICS 2019

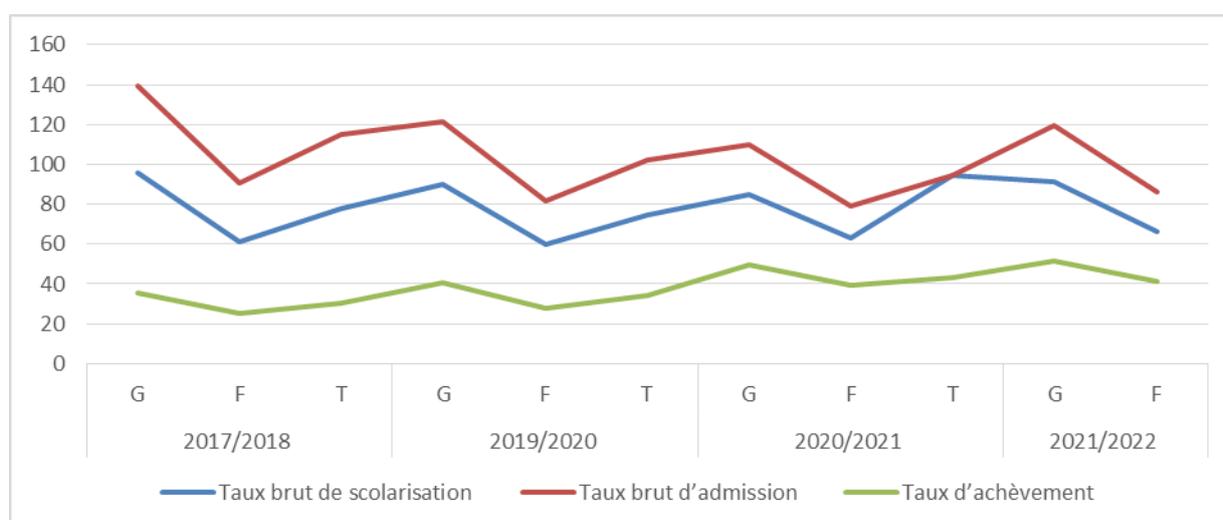
Le taux brut de scolarisation exprime la capacité du système à accueillir les enfants âgés de 6 à 11 ans tandis que le taux d'achèvement du primaire (TAP) est un indicateur permettant de mesurer l'effectivité des élèves à finir le cycle du primaire. Le TBS de la province a progressivement augmenté entre 2017 et 2021 puis a chuté en 2022 pour se situer à 78.4%, Quant au taux d'achèvement, il a augmenté passant de 30.2% en 2017 (dont 25.2 % pour les filles et 35.6% pour les garçons) à 46.2% en 2022 (dont 41.5% pour les filles et 51.4% pour les garçons).

Tableau 4 : Evolution des indicateurs de l'enseignement primaire

Indicateurs	2017/2018			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Taux brut de scolarisation (TBS)	95,9	60,9	78,1	90,1	60,1	74,8	85	62,9	94,5	91,0	66,2	78,4
Taux brut d'admission	139,3	90,6	115,2	121,7	82,0	102,0	109,9	78,9	94,5	119,8	86,5	103,3
Taux d'achèvement	35,6	25,2	30,2	40,7	28,0	34,1	49,9	39,2	43,4	51,4	41,5	46,2
Ratio élèves/enseignant qualifié			97			91			85			89
Ratio élèves/salle de classe en dur			86			86			84			93

Source : *Annuaire statistiques scolaires* 2017-2018 ; 2019-2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022

Figure 1 : Evolution des indicateurs de l'enseignement primaire



Source : *Annuaire statistiques scolaires* 2017-2018 ; 2019-2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022

2.7.1.3. L'enseignement moyen.

Auparavant, la transition à l'enseignement moyen se faisait par voie de concours. Mais depuis la suppression des concours d'entrée au cours moyen, l'entrée en 6ème se fait désormais par rapport à la moyenne de classe. L'enseignement moyen est ouvert à tous les élèves ayant réussi à obtenir la moyenne au CM2 pour l'entrée en 6ème.

La province affiche un faible taux net de scolarisation. Le TNS dans l'enseignement moyen a diminué passant de 8.7% en 2014 (EDS-MICS, 2014-2015) à 6.7 % en 2019 (MICS 6, 2019), soit une baisse de 2 points.

Tableau 5 : Evolution du TNS selon les données de MICS et par sexe (%)

Province	MICS 2010 (tranche d'âge 12 à 17 ans)			EDS-MICS 2014-2015 (tranche d'âge 12 à 18 ans)			MICS 2019 (tranche d'âge 12 à 15 ans)			MICS 2019 (tranche d'âge 16 à 18 ans)		
	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille
Ouaddaï	6.7	9.9	3.9	8.7	12.1	5.5	6.7	5.2	8.1	5.5	6.9	4.0
National	16.7	21.6	11.8	19.6	24.5	14.6	14.4	16.7	12.0	6.8	8.5	4.9

Source : INSEED, Rapports MICS 2010, EDS-MICS 2014-2015 et MICS 2019

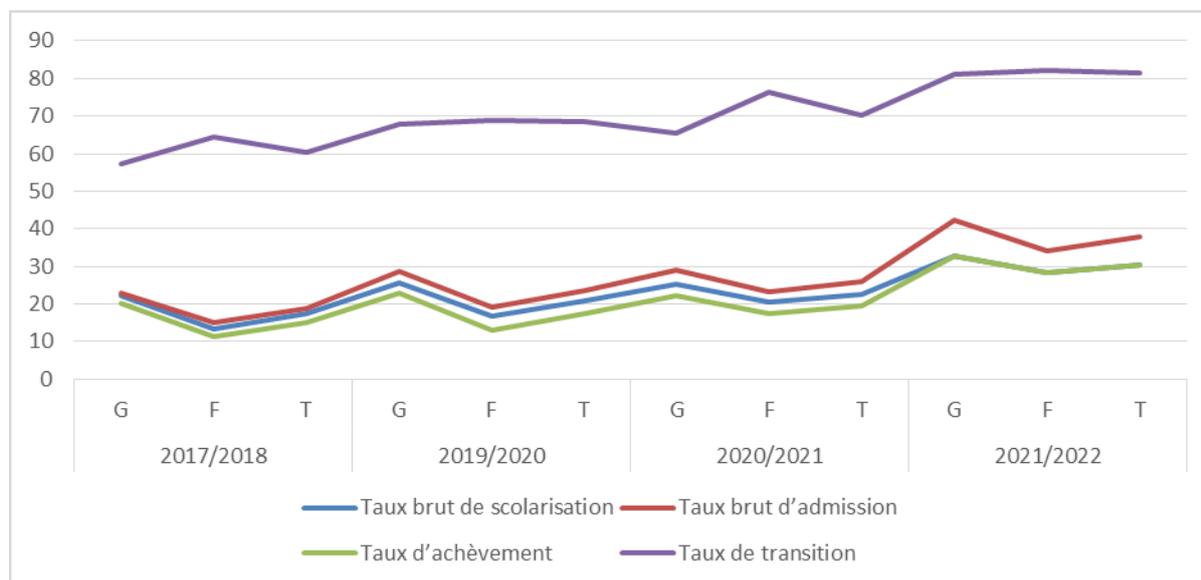
Le taux de transition du primaire au cycle moyen est faible comparativement à l'effectif des élèves ayant fréquenté la dernière classe du primaire, notamment le CM2. Il est passé de 60.2% en 2017 à 81.5% en 2022, soit une hausse de 21 points. Le taux brut d'admission au cours moyen est de 26% en 2021 et 37.9% en 2022. Quant au taux d'achèvement, il a progressé de 15,2% en 2017 à 19.6% en 2021 et 30.4% en 2022.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs de l'enseignement moyen (en %)

Indicateurs	2017/2018			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Taux brut de scolarisation	22,2	13,4	17,5	25,6	16,6	20,8	25.1	20.5	22.6	32,7	28,5	30,4
Taux brut d'admission	22,9	15,1	18,8	28,8	19,2	23,7	29,1	23.1	26	42,2	34,0	37,9
Taux d'achèvement	20,0	11,2	15,2	23,0	13,0	17,6	22.2	17.5	19.6	32,7	28,5	30,4
Taux de transition	57,4	64,6	60,2	68,0	69,0	68,4	65.3	76.3	70.1	81,0	82,1	81,5

Source : Annuaire statistiques scolaires 2017-2018 ; 2019-2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022

Figure 2 : Evolution des indicateurs de l'enseignement moyen



Source : Annuaires statistiques scolaires 2017-2018 ; 2019-2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022

2.7.1.4. L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire général accueille les élèves venant de l'enseignement moyen désirant poursuivre les études dans le domaine général. Ceux qui optent poursuivre leurs études dans l'enseignement technique, passent en classe de seconde AB pour la branche technique commerciale ou en seconde BT pour la branche technique industrielle après avoir réussi au concours d'entrée en seconde AB ou BT organisé par la direction de l'enseignement secondaire technique.

Au secondaire, le taux d'admission était de 13.5% en 2017 (dont 10.5 pour les filles et 17.5% pour les garçons), 17% en 2021 (dont 14.6 pour les filles et 20% pour les garçons) et 19.5% en 2022 (dont 19% pour les filles et 20.2% pour les garçons). Quant au taux d'achèvement, il est de 22.6% en 2022 (dont 18.9 pour les filles et 26.7% pour les garçons) contre 12,1% en 2017. Il a progressé de 10.5 points. Une des caractéristiques de l'enseignement secondaire est que le taux de transition des filles est supérieur à celui des garçons.

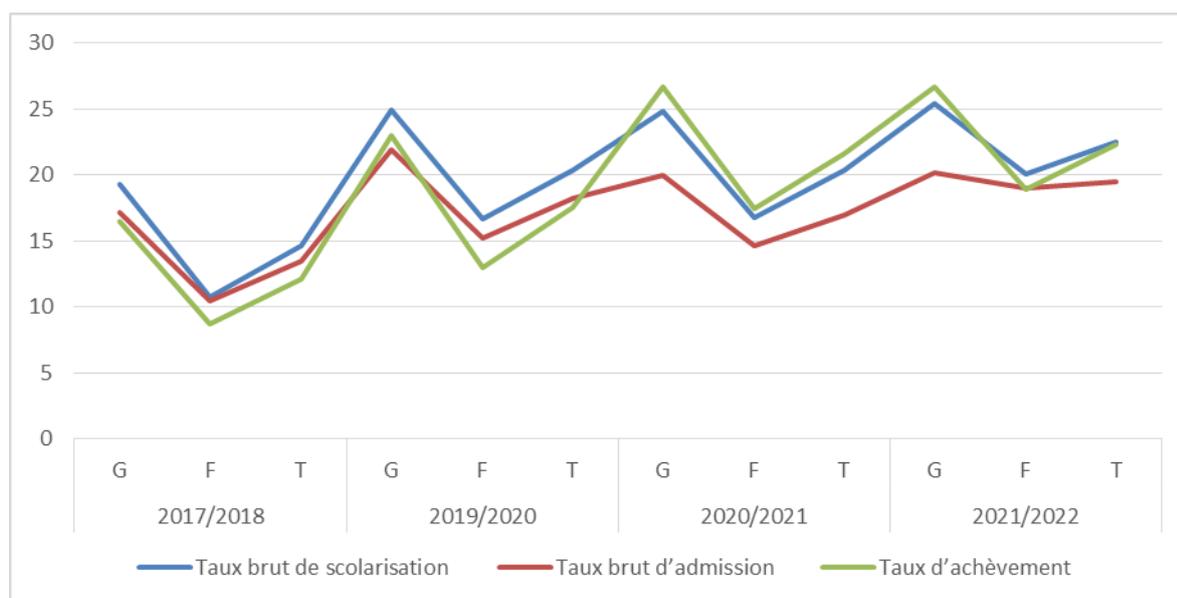
Tableau 7 : Evolution des indicateurs de l'enseignement secondaire (en %)

Indicateurs	2017/2018			2019/2020			2020/2021			2021/2022		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Taux brut de scolarisation	19,3%	10,8%	14,6%	24,9%	16,7%	20,4%	24,8	16,8	20,4	25,4	20,1	22,5
Taux brut d'admission	17,2%	10,5%	13,5%	21,9%	15,2%	18,2%	20	14,6	17	20,2	19,0	19,5

Taux d'achèvement	16,5%	8,7%	12,1%	23,0	13,0	17,6	26,7	17,5	21,6	26,7	18,9	22,3
Taux de transition							80,1	106,7	90,7	86,1	106,0	95,7

Source : *Annuaire statistiques scolaires 2017-2018 ; 2019-2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022*

Figure 3 : Evolution des indicateurs de l'enseignement secondaire général



Source : *Annuaire statistiques scolaires 2017-2018 ; 2019-2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022*

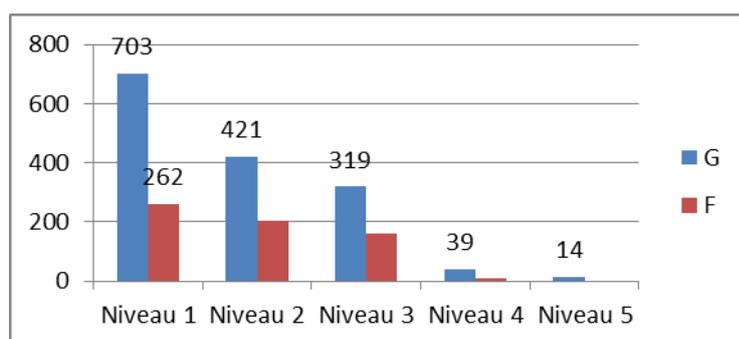
2.7.1.5. L'enseignement supérieur

La province du Ouaddaï abrite une université (UNABA), un institut universitaire (INSTA), et une école normale supérieure.

- **Université Adam Barka 'Abéché (UNABA)**

L'UNABA a quatre facultés : (i) la faculté de Droit et Science Economique, (ii) la faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, (iii) la faculté des Sciences Techniques et (iv) la faculté de Sciences de la Santé. Les figures 3, 4, 5, 6 ci-dessous présentent l'effectif des étudiants des différentes facultés.

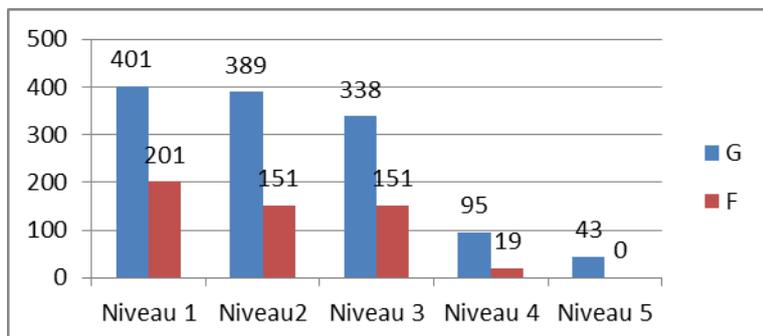
Figure 4 : Effectif des étudiants de la faculté de droit et sciences économiques (2021-2022)



A la faculté de Droit et Sciences Economiques, un effectif de 2135 étudiants est enregistré au cours de l'année 2021-2022 dont 639 filles soit 29,9%. On constate une déperdition régulière par niveau. Ce qui nécessite une interrogation pour savoir les mobiles de cette déperdition.

Source **Rapport de fin d'années UNABA (2021-2022)**

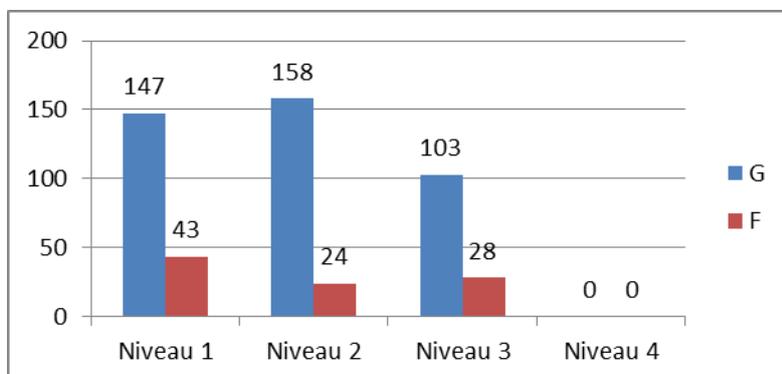
Figure 5 : Effectif des étudiants de la faculté des Lettres, Arts et sciences Humaines (2021-2022)



A la faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, on compte au total 1788 étudiants dont 522 filles soit 29,19%. Les remarques ci-dessus de la faculté de Droit sont valables pour la faculté des Lettres.

Source Rapport de fin d'années UNABA (2021-2022)

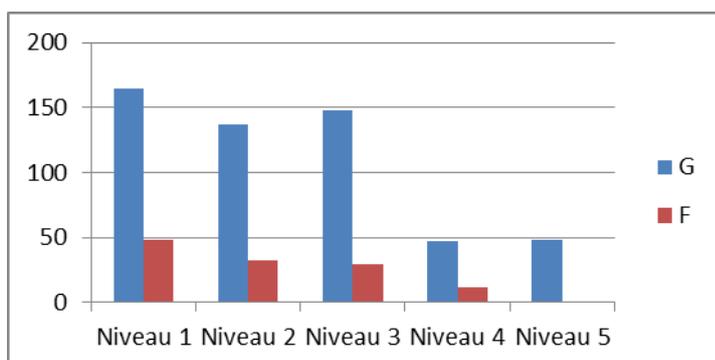
Figure 6 : Effectif des étudiants de la faculté des Sciences Techniques



Cette faculté compte au total 503 étudiants dont 95 filles soit 18,88%. Les difficultés en matière scientifique dans les lycées se fait remarquer au niveau supérieur. Car au-delà du nombre moins important des étudiants, il n'y a pas les niveaux 4 et 5.

Source Rapport de fin d'années UNABA (2021-2022)

Figure 7 : Effectif des étudiants de la faculté des Sciences de la santé



Au niveau des Sciences de la santé, on compte au total 677 étudiants dont 122 filles soit 18%. Cette faculté de Sciences de santé enregistre également moins d'étudiants.

Source Rapport de fin d'années UNABA (2021-2022)

Globalement l'université d'Abéché, situé dans le chef-lieu de la province abrite au total 5293 dont 1428 filles soit un pourcentage de 26,97%.

Remarque : de la première en 5^e année, on enregistre une déperdition massive des étudiants. En outre les facultés des matières scientifiques (Sciences Techniques et Science de la santé) enregistrent moins d'étudiants. Au niveau universitaire, il faut signaler que le pourcentage des filles est également très

faible. Une réflexion s'impose afin de solutionner les manquements pour maintenir le nombre raisonnable des étudiants de la 1^{ère} en 5e années.

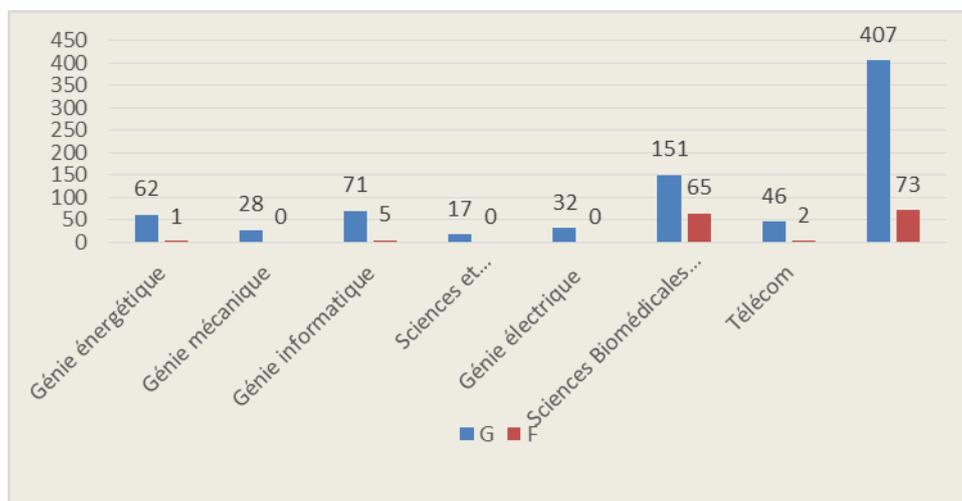
- **Institut National Supérieur des Sciences et Techniques d'Abéché (INSTA)**

L'institut National Supérieur des Sciences et Techniques dispose de sept Départements en licence français notamment le Département de Génie électrique (GE), le Département de Génie énergétique (GEn), le Département de Génie mécanique (GM), le Département de Génie informatique (GI), le Département des Sciences et Techniques de l'Elevage (STE), le Département des Sciences Biomédicales et Pharmaceutiques (SBMP) et le Département de Télécom.

L'INSTA compte 1233 étudiants section française au cours de l'année 2021-2022 dont 287 filles soit un pourcentage de 23,66%. Au niveau de licence1, l'effectif des étudiants est de 480 dont 73 filles soit 15,20%. Au niveau de licence 2 section française, l'effectif des étudiants est de 196 dont 14 filles soit 7,14%. Au niveau de licence 3 section française, on compte 149 étudiants dont 5 filles soit 3,35%. Il faut souligner que sur les différentes sections, les rares filles qui réussissent à entrer à l'INSTA optent que pour la section de Sciences Biomédicales et Pharmaceutiques (SBMP) et Analyse biomédicale et Science Pharmaceutique. Car sur un effectif de 73 filles en licence1, 65 ont opté pour la SBMP.

Deux sections arabophones ont été également créées : la section Sciences Biomédicales (SBM) et la section Sciences et Techniques de l'Elevage qui compte au total 1233 étudiants dont 287 filles soit 23,27%.

Figure 8 : Aperçu sur la répartition des étudiants dans les différents secteurs de licence1



Source : Rapport des activités d'INSTA

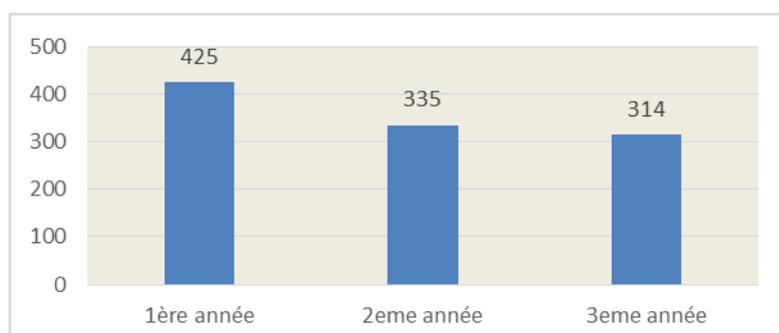
- **École normale supérieure d'Abéché**

L'école normale supérieure d'Abéché compte au total 1074 étudiants tous sexes confondus. Il existe neuf (9) filières :

- 1- Histoire arabe ;
- 2- Géographie arabe ;
- 3- Langue arabe ;
- 4- SVT arabe ;
- 5- Histoire français ;
- 6- Géographie français ;
- 7- Langue français ;
- 8- Physique chimie français ;
- 9- SVT français.

Le graphique ci-dessous donne l'effectif des étudiants de la 1^{ère} en 3^e année.

Figure 9 : Effectif des étudiants de l'école normale supérieure



Source : rapport d'activité de l'école

On constate une déperdition progressive de la 1^{ère} en 3^e année. Cela peut se justifier par les difficultés des étudiants à terminer à 100% chaque niveau d'étude.

2.7.1.6. Alphabétisation et éducation non formelle

2.7.1.6.1. L'alphabétisation.

L'Alphabétisation dispose d'une organisation pédagogique structurée en trois niveaux : Niveau I, II et niveau III. L'apprentissage se fait dans les langues nationales avec une transition dans les langues officielles.

Le secteur de l'alphabétisation a connu une évolution favorable en termes d'effectifs d'apprenants et des centres d'alphabétisation. De 4307 apprenants dont 3208 femmes en 2017, ce nombre a atteint 37 849 apprenants dont 27 880 femmes en 2021/2022. Quant au nombre de centres d'alphabétisation, il a presque triplé passant de 92 centres tenus par 159 animateurs en 2017 à 521 centres tenus par 775 animateurs.

2.7.1.6.2. L'Éducation de Base Non Formelle

Elle constitue un ensemble de structures ayant pour mission de prendre en charge les déscolarisés et non scolarisés âgés de 9 à 14 ans en vue de les doter des aptitudes et des attitudes devant leur permettre de s'insérer dans la vie active ou passer par la passerelle pour continuer des études dans le formel.

Dans la province du Ouaddaï, on compte 4664 apprenants âgés de 9 à 14 ans dont 2210 filles soit 47.3%. La province est classée au 1^e rang national en termes d'accueil des enfants déscolarisés et non scolarisé. La répartition des effectifs par province en 2021/2022, indique que le Ouaddaï (4 664 apprenants dont 2210 filles) et le Hadjer-Lamis (2 526) présentent les plus forts effectifs, tandis que le Wadi Fira et le Batha présentent des faibles effectifs avec respectivement 126 et 104 apprenants.

2.7.2. Le système de santé

L'amélioration de la santé de la population est conditionnée par la mise à disposition du Ministère de la Santé Publique et de la Prévention des ressources, notamment les ressources humaines. Cependant, en dépit des efforts consentis par le Gouvernement et ses partenaires au développement, on note une insuffisance quantitative et qualitative en matière de personnel et d'infrastructures. L'accès aux soins de santé reste limité : en 2022, un médecin pour 32.548 habitants, un infirmier pour 16.982 habitants et une sage-femme pour 10.611 femmes en âge de procréer. La norme de l'OMS est d'un médecin pour 10 000 habitants, un infirmier pour 5 000 habitants et une sage-femme pour 5000 femmes en âge de procréer. Du point de vue infrastructure sanitaire, seul 46% des formations sanitaires disposent des bâtiments qui répondent aux normes.

Sur le plan de couverture, la province compte une population cible de 1 171 763 pour 04 districts sanitaires soit en moyenne environ 300 000 pers/ districts contre 70.000 pers/districts selon les normes de l'OMS. On note également des disparités départementales. Le tableau ci-dessous donne les détails sur la population cible.

Tableau 8 : Population cible couvert par les districts sanitaires de la province du Ouaddaï

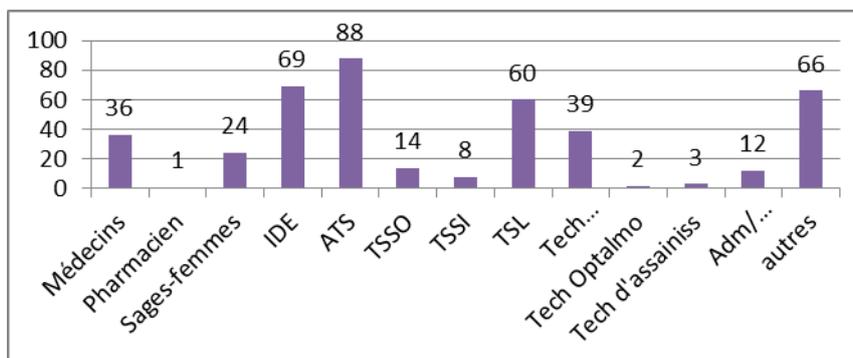
DS	POP 2020	POP 2021	POP 2022	0 -11 mois	0-59 mois	6-59mois	9-59 mois	FEAP	G ATT	Acc Att
Abéché	408 219	432 672	461696	20391	91993	86845	84537	100465	25430	22124
Adré	434 978	447 669	463559	20473	92364	87195	84878	100870	25533	22214
Amdam	119 490	122 975	127340	5624	25373	23953	23316	27709	7014	6102
Aboug	111 820	115 083	119168	5263	23744	22416	21820	25631	6564	5711
DSR	1 074 507	1 118 399	1 171 763	51 751	233 474	220 409	214 551	254 675	64 541	56 151

Source : DPSSNO

On remarque une augmentation de la population cible causée par la croissance démographique et l'afflux des populations déplacées et réfugiées occasionnées par la crise sécuritaire qui sévit à la

frontière Tchad-Soudan et aux conflits intercommunautaires. Vue cette situation, le besoin en ressource humaine s'impose. Mais une analyse globale de la situation du personnel soignant laisse croire qu'il y a non seulement une mauvaise répartition du personnel soignant dans les structures sanitaires, mais il y a un manque cruel des médecins et sage-femmes (voir détails dans le tableau ci-dessous)

Figure 10 : Répartition du personnel de santé par DSPSN



Source : Annuaire statistique sanitaire, 2020.

On remarque dans la figure ci-dessus, un nombre plus élevé des IDE et les ATS suivi des TSL, Tech Pharmaciens et autres. Les sages -femmes et les médecins sont peu nombreux.

Tableau 9 : Ratio Pop/ corps soignants

Ratio	2018	2022
Ratio Médecin /hbts	69.865	29.847
Ratio Infirmier /hbts	7 486	15.572
Ratio Sage-femme / femme en âge de procréer	8 446	10.611

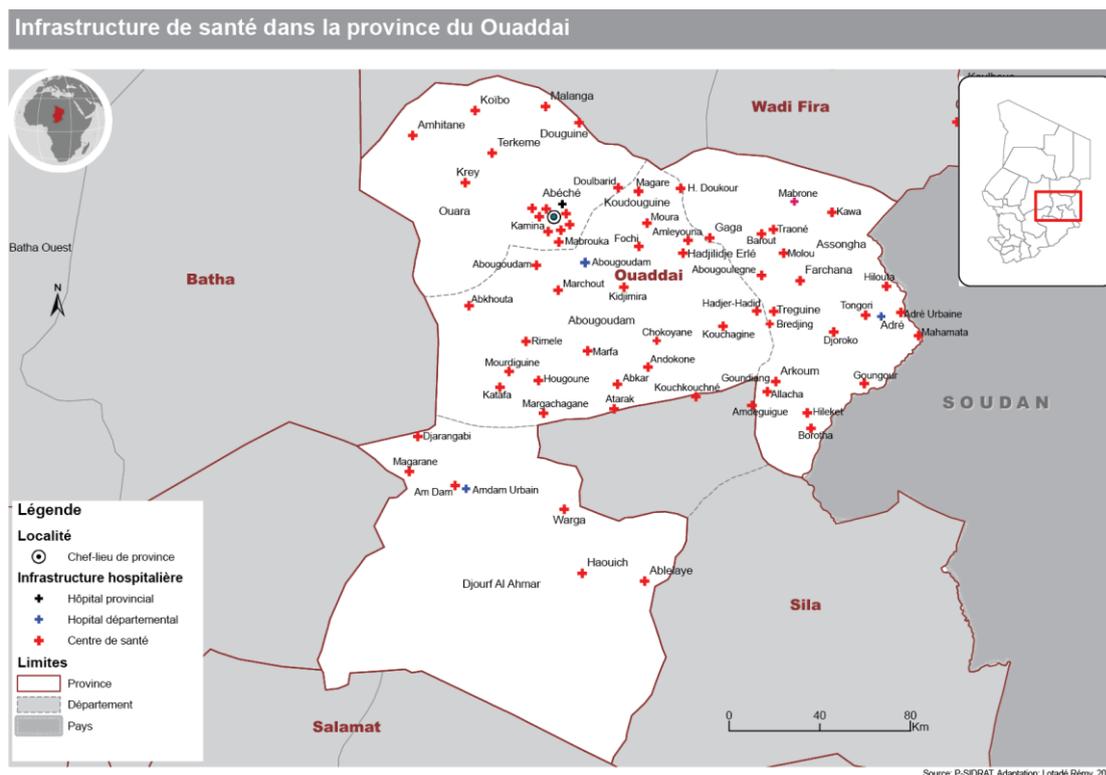
Source : Annuaire sanitaire 2018 et données de la DPSSNO

Les deux tableaux ci-dessus montrent une amélioration du ratio Médecin/hbts qui étaient de 1/69865 en 2018 à 29.847 en 2022 soit une diminution de 40.018 points. Cependant au niveau des IDE et SFDE, la situation n'est pas reluisante. Le ratio Infirmiers /hbts qui était de 1/7.486 est passé à 15.572 soit une augmentation de 8.086 points. Au niveau des SFDE, on comptait 1/8.446 hbts en 2018., en 2022, le ratio SFDE/FEAP est de 1/10.611 soit une augmentation de 2.165 points.

Infrastructures sanitaires

Du point de vue infrastructures sanitaires, seul 46% disposent des bâtiments qui répondent aux normes. Les 54% des ZR restantes nécessitent une construction. Le CS Albaraka dans la ZR d'Abougoudam assure une partie du PCA. Le PCA est disponible de manière incomplète aux DS d'Adré et Amdam. Les DS d'Abéché et d'Abougoudam n'ont pas encore d'hôpitaux de district par défaut d'infrastructure, matériel et ressource humaine. Pour ce fait, l'Hôpital Régional d'Abéché joue aussi en dehors de son rôle, celui d'un hôpital de district d'Abéché.

Carte 5 : Infrastructures sanitaires



La faible couverture sanitaire est l'une des causes de la faible utilisation des services de santé car le taux de fréquentation est passé de 30% en 2017 à 29% en 2021. Le taux de vaccination des enfants tous vaccins confondus est très faible (12%) ce qui peut expliquer les décès liés aux maladies évitables par la vaccination.

Tableau 10 : Vaccination chez les enfants de 12-23 mois (%)

Vaccin	BCG	Polio 0	Polio 1	Polio 2	Polio 3	VPI	Penta 1	Penta 2	Penta 3	Rougeole	Fièvre jaune	Tous les vaccins
Ouaddaï	50.0	46.0	44.0	32.0	21.0	14.0	40.0	30.0	21.0	28.0	16.0	12
National	59.0	49.0	61.0	53.0	43.0	32.0	55.0	46.0	37.0	37.0	29.0	22

Source : Enquête nationale de couverture vaccinale 2017

L'État de santé des enfants se présente comme suit :

- Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé durant la période 2014-2019. Il est passé de 99 pour mille naissances vivantes en 2014 (EDS-MICS 2014-2015) à 84 pour mille naissances vivantes en 2019 (MICS 2019), soit une baisse de 15 points.
- Quant au taux de mortalité infantile, il est passé de 60 pour mille naissances vivantes en 2014(EDS-MICS 2014-2015) à 67 pour mille naissances vivantes en 2019 (MICS 2019), soit une hausse de 7 points.

Tableau 11 : Taux de mortalité des enfants

Province	Taux de mortalité infantile		Taux de mortalité juvénile		Taux de mortalité infanto-juvénile	
	2014-2015	2019	2014-2015	2019	2014-2015	2019
Ouaddaï	60	67	42	19	99	84
National	72	79	65	47	133	122

Source : EDS-MICS 2014-2015, MICS 6, 2019

On note une légère amélioration du taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié (passant de 12.3% en 2014 à 21.3 % en 2019) et du taux d'accouchement dans une institution sanitaire (passant de 12.3% en 2014 à 21.3 % en 2019).

Tableau 12 : Accouchements assistés par un personnel soignant qualifié et en institution (%)

Province	2014-2015	2019
Accouchement assisté par un personnel qualifié	12.3	21.3
Accouchement en institution	11.4	18.2

Source : EDS-MICS 2014-2015, MICS 2019

La situation nutritionnelle des enfants reste préoccupante avec une prévalence élevée de la malnutrition aiguë globale. En effet, selon les données des enquêtes SMART de 2017 et 2022, le pourcentage des enfants de moins de 5 ans souffrant de la malnutrition Aiguë globale (MAG) est passé de 14.2% en 2017 à 12.1% en 2022 prévalence supérieure au seuil élevé d'alerte fixé par l'OMS de 10%.

Les interventions à moyen et long terme visant à renforcer les structures de prise en charge, l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et assainissement et à diversifier les pratiques alimentaires sont nécessaires pour répondre à la situation. Il est nécessaire de mener des actions visant le changement social et comportemental dans le but d'avoir des résultats probants dans le futur.

Tableau 13 : Enfants de moins de 5 ans atteint de malnutrition aiguë (poids pour taille) (%)

Province	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ouaddaï	14.2	17.8	12.1	13.7	10.7%	12.1%
National	13.9	13.5	12.9	10	10.9	8.6

Source : Enquête SMART 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022

2.7.3. L'Eau, l'hygiène et l'assainissement

La situation de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans la province est alarmante. Le taux d'accès à l'eau potable s'est progressivement diminué passant de 60.4% en 2017 à 37% en 2020, presque la moitié du taux national d'accès à l'eau potable qui était de 61.7% en 2020. La ville d'Abéché éprouve des difficultés pour son approvisionnement. Cette situation handicape le développement de la ville. Par ailleurs, il faut signaler la pollution de la ville d'Abéché par les déchets

ménagers et celui d'abattoir, sans oublier l'exposition à l'air libre des produits de consommation. (légumes, fruits, viandes ...).

Tableau 14 : Population utilisant des sources d'eau améliorées (%)

Province	2017	2018	2019	2020
Ouaddaï	60.4	35.3	38.9	37.0
National	69.1	61.2	61.0	61.8

Source : SMART 2017, 2018 et 2020, MICS 2019

Quant à la situation de l'assainissement, elle n'est pas non plus reluisante. En effet, la majorité de la population continue d'utiliser la nature comme lieu de défécation et ce malgré une amélioration de la situation depuis 2020 grâce aux multiples sensibilisations.

Tableau 15 : Taux de défécation à l'air libre (%)

Province	2010	2019
Ouaddaï	83.1	75.4
National	65.6	65.6

Source : MICS 2010, MICS 2019

2.7.4. La protection de l'enfant et de la femme

Les données sur la protection des enfants et de la femme dans la province du Ouaddaï ne sont pas reluisantes. Selon l'Article 35 de la Constitution du Tchad de 1996, modifiée en 2005, les Articles 52, 190 & 238 du Code du Travail de 1996 (Loi n° 38/PR/96 du 11 décembre 1996 portant Code du Travail) et l'Article 1er du Décret No. 55 / PR-MTJS-DTMOPS du 8 Février 1960 sur le travail des enfants, l'âge minimum d'admission à l'emploi est de 14 ans. Conformément au Code du travail, les enfants ne peuvent exercer aucune profession avant l'âge de 14 ans. Cependant, plusieurs enfants dans la province du Ouaddaï sont victimes d'actes de violences, abus et exploitation. En effet, 70,8% des enfants âgés de 1 à 14 sont victimes d'agression physique et psychologique ; 43,6% des enfants âgés de 12 à 14 ans sont impliqués dans les activités économiques pendant moins de 14 heures dans la semaine et 29,6% des enfants âgés de 5 à 11 ans sont impliqués dans les activités économiques au moins une heure par semaine dans les tâches ménagères. Le taux d'enregistrement à l'état civil est passé de 12.1% en 2014 (EDS-MICS, 2014) à 15% en 2019 (MICS 6,2019). Beaucoup d'efforts restent à faire pour que chaque enfant dispose d'un acte de naissance.

S'agissant de la situation de la femme, 14% sont victimes du mariage précoce avant 15 ans et 49% avant l'âge de 18 ans. La Mutilation génitale féminine (MGF) est une violation fondamentale des droits de l'homme. Elle soumet les filles et les femmes à des risques pour la santé et entraîne des conséquences mortelles. Dans la Province du Ouaddaï, 62,2% des femmes ont subi une forme quelconque de MGF. 8,8% des femmes sont victimes de vol et 6,4% d'agression.

2.7.5. La protection sociale

Bien que le taux de pauvreté monétaire dans la province soit en dessous de la moyenne nationale (42,3%), il a augmenté de 3,5 points entre 2011 et 2018, passant de 34,8% (ECOSIT 3, 2011) à 38,4% (ECOSIT 4, 2018), soit environ 445 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté de 241970 francs CFA par an, soit 672 FCFA par jour. Par ailleurs, deux études réalisées en 2021 (INSEED-UNICEF) indiquent que la proportion d'enfants âgés de 0-17 ans pauvres du point de vue monétaire est de 44,2% et que 29,6% des enfants âgés de 5-14 ans souffrent dans au moins trois privations.

La couverture en protection sociale est insignifiante dans la province. Seulement 0,5% des ménages ont bénéficié des transferts monétaires (*MICS6-Tchad, 2019*). Toutefois, la province bénéficie depuis quelques années des programmes de protection sociale. On peut citer :

- le programme Développement Inclusif des Zones d'accueil (DIZA) qui intervient dans la province à travers un volet accès aux services de base et une composante protection sociale. 1340 ménages ont déjà bénéficié des transferts à travers ce projet ;
- le projet PARCA qui intervient dans la province à travers une composante protection sociale volet accès aux services de base et aux mécanismes de protection sociale. 18 000 ménages, dont 12 600 dans les villages hôtes et 5 400 dans les camps de réfugiés (Gaga, Farchana, Breidjing et Tréguine) ont déjà bénéficié des transferts à travers ce projet.

2.8. GOUVERNANCE LOCALE

L'administration de la province du Ouaddaï est appuyée dans sa mission de développement par le Comité provincial d'Actions (CPA), les comités départementaux d'action (CDA), les bureaux des Délégations provinciales à Abéché et les services techniques déconcentrés des différentes Délégations représentant les ministères dans les communes et dans les différents départements.

2.8.1. Structuration du Comité provincial d'Actions (CPA)

La province est dirigée par le Gouverneur nommé par décret présidentiel. Il préside le CPA. En outre, il est appuyé dans ses missions par un vice-président.

Le CPA comprend toutes les 13 délégations provinciales des ministères sectoriels, des représentants des ONG locales et internationales, des représentants des OSC, des associations des femmes, des jeunes, tous les PTF présents dans la province. Le CPA a des démembrements aux niveaux départementaux notamment les comités départementaux d'action (CDA). Selon les dispositions des textes qui régissent le fonctionnement du CPA, il se réunit statutairement une fois par mois et organise des réunions extraordinaires en cas de besoin.

2.8.2. Finances provinciales

L'Etat intervient dans la province à travers les crédits de fonctionnement accordés au gouvernorat et aux délégations provinciales et le financement de certains projets sur ressources propres. Le tableau ci-dessus permet d'apprécier l'évolution du financement de l'État au gouvernorat et aux délégations provinciales.

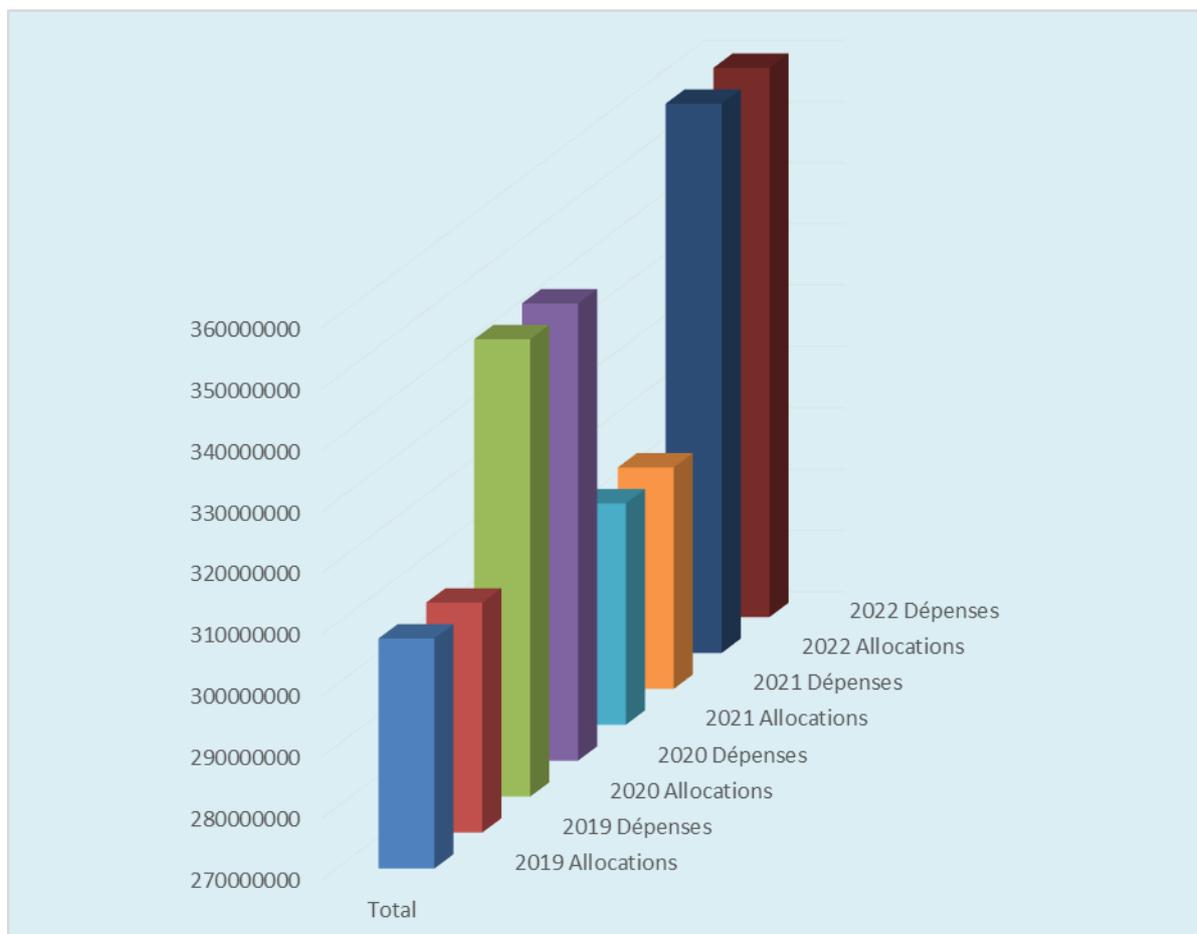
Tableau 16 : Évolution des crédits aux délégations provinciales (en FCFA)

Année	2019		2020		2021		2022	
	Allocations	Dépenses	Allocations	Dépenses	Allocations	Dépenses	Allocations	Dépenses
Gouvernorat	123000000	123000000	143000000	143000000	129000000	129000000	140000000	140000000
Délégation Éducation	28.000 000	28. 000000	28.000000	28.000000	28.000000	28.000000	28.000000	28.000000
Délégation Sante	70.000000	70.000000	70.000000	70.000000	70.000000	70.000000	70.000000	70.000000
Délégation de Plan	00	00	00	00	00	00	5.000000	5.000000
Délégation Agriculture	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000
Délégation Élevage	00	00	00	00	8323450	8323450	10000000	10000000
Délégation FP	00	00	00	00	00	00	4000000	4000000
Délégation de finance	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000
Délégation Commerce	00	00	4000000	4000000	5000000	5000000	5000000	5000000
Délégation Jeunesse sport	00	00	10000000	10000000	7000000	7000000	7000000	7000000
Délégation Infrastructures	13509847	13509847	16602314	16602314	15791690	15791690	17589831	17589831
Délégation de Genre	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000	10.000000
Délégation du tourisme	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000
Délégation de l'urbanisme	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000
Délégation de pétrole et énergies	30000000	30000000	00	00	00	00	10000000	10000000
Délégation de Mine et géologie	00	00	30000000	30000000	00	00	20000000	20000000
Délégation de l'environnement	6.000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000
Total	307509847	307509847	344602314	344602314	306115140	306115140	359589831	359589831

Source : Lois des Finances 2019, 2020, 2021 et 2022

De 2019 à 2022, les allocations budgétaires ont augmenté de 307,5 millions de FCFA à 359,5 millions de FCFA, soit un accroissement d'environ 20%.

Figure 11 : Évolution des crédits aux délégations provinciales



2.8.3 Les autres acteurs au développement intervenant dans la province

La province a bénéficié au cours de la période 2017-2021 de l'appui technique et financier des partenaires au développement à travers des projets et des programmes. Ces appuis peuvent être capitalisés dans le cadre de la mise en œuvre du PDP de la province.

L'existence des programmes et projets soutenus par les PTF, des ONG nationales et internationales, le dynamisme des commerçants de la province constitue quelques opportunités sur lesquelles la province pourra s'appuyer pour relancer son développement socio-économique et culturel.

Le tableau ci-dessous présente de manière non exhaustive quelques projets et programmes mis en œuvre ou en cours de mise en œuvre par certains partenaires au développement.

Tableau 17 : Projets et programmes mis en œuvre ou en cours de mise en œuvre dans la province

N° d'ordre	PTF /Intitulé du projet ou programme	Domaines d'intervention	Zones de couverture	Budget/Période d'exécution
01	OMS	Prévention/Surveillance épidémiologique	Toute la Province	
02	UNICEF	Education, Santé/Nutrition, Eau, assainissement et hygiène, Protection de l'enfant	Toute la Province	2017-2021/465 000 \$
03	UNFPA	Santé de la reproduction	Toute la Province	
04	PAM		Toute la Province	
05	UNHCR	Assistance aux réfugiés	Toute la Province	
06	OIM		Toute la Province	
07	UNDP		Toute la Province	
08	Développement inclusive des zones d'accueil (programme DIZA)	Accès aux services de base et aux mécanismes de protection sociale pour toutes les populations (locales, retournées et réfugiées) ;	Toute la Province	
09	Banque Mondiale/Projet d'appui aux Réfugiés et communautés d'accueil (PARCA)	Accès aux services de santé et d'éducation, transferts monétaires, accompagnement d'activités productives	Toute la Province	
10	Banque Mondiale/Projet d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel (PRAPS)	Modernisation des infrastructures et renforcement des capacités des services vétérinaires	Toute la Province	42 millions \$ Hadjer Lamis, Kanem, Lac,Bahr El Gazal,Sud Borkou, Batha, Guéra,Wadi Fira, Ouaddaï , Sila, Ennedi Est et Ouest (2016-2021)
11	Banque Mondiale/Projet d'appui à l'irrigation dans le sahel (PARIIS)	Développer et gérer l'irrigation et augmenter les zones irriguées	Toute la province	27,5 millions \$ (Ouaddaï , Wadi Fira, Sila, Guera, Salamat, Mayo-kebbi Est et Ouest, Tandjilé, 2 Logones, Moyen-Chari et Mandoul, Hadjer- Lamis, Chari Baguirmi) 2018-2024
12	AFD/Projet d'appui structurant au développement pastoral (PASTOR)	Améliorer l'accès des éleveurs aux services de bases mobiles : l'eau potable, la santé, l'éducation et l'information	Toute la province	3.93 milliards FCFA (Département de Fitri, Guerra, Mandoul, Moyen Chari, Ennedi Est, Wadi Fira, Sila Ouaddaï ,Salamat.) 2015-2021
13	BAD/ Programme de réhabilitations et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques (PRESIBALT)	Renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques	Toute la province	4.21 milliards FCFA (Logone oriental et occidentale, Chari-Baguirmi, Hadjer-Lamis, Tandjilé, Lac, Mandoul, Moyen-Chari, Mayo-Kebbi Est et Ouest, Kanem, Guera, Ouaddaï et Batha) 2015/2020

N° d'ordre	PTF /Intitulé du projet ou programme	Domaines d'intervention	Zones de couverture	Budget/Période d'exécution
14	BADEA/Projet de construction de Micro Barrages pour l'Agriculture et l'Élevage dans 3 régions	Construction de Micro Barrages pour l'Agriculture et l'Élevage	Abéché	11 milliards FCFA GUERA (Mongo) OUADDAÏ (Abéché) WADI-FIRA (Biltine) (2016-2020)
15	BID/Projet de développement de la résilience et de lutte contre l'insécurité alimentaire au Tchad (PDRLIAT)	Soutien aux moyens d'existence, adaptation CC, capacité de gestion des crises alimentaires	Toute la province	19, 2 milliards FCFA Tibesti, Borkou, Ennedi-Est, Ennedi-Ouest, Wadi-Fira, Ouaddaï , Batha, Dar Sila, Guéra, Salamat, Lac, Kanem, Bahr El Gazal, Chari-Baguirmi et Hadjer-Lamis (2015-2020)
16	Coopération Allemande/Sécurité alimentaire et augmentation de la résilience des populations locales et des réfugiés dans le Ouaddaï (SAAR)	Distribution de semences et outillages agricoles AGR : petits matériels de transformation et subvention des microprojets	7 cantons dans le Ouaddaï (Molou, Guerngné, Manjobok, Bardé, Ouadi Hamra I/ II, Troané)	2 milliards FCFA (2017-2020)
17	UE/Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) { 11ème FED secteur 1 }	Renforcement durable - également face aux changements climatiques - des systèmes de production et des moyens d'existence des ménages agro-pastoraux sont renforcés durablement ;	Toute la province	102,3 milliards FCFA Ouaddaï , Wadi Fira, Guera, Logone occidentale, et Tandjilé (2017-2023)

Source : IRAM (2019), Adaptation aux changements climatiques et renforcement de la résilience au Tchad et enquête de terrain faite par le consultant.

CHAPITRE III : ANALYSE DES RISQUES

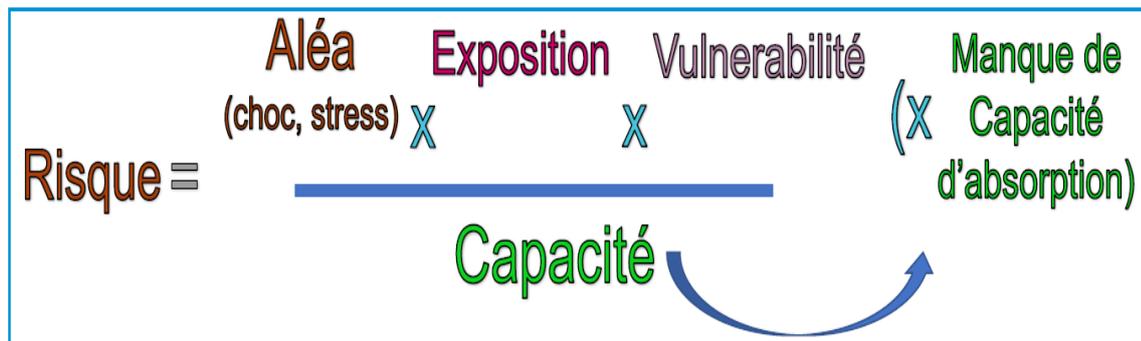
La province du Ouaddaï est exposée ces dernières années à des chocs environnementaux de plus en plus récurrents tels que la sécheresse et les inondations, l'insécurité due aux conflits. Il est donc important d'examiner et d'évaluer les risques de climat et de conflits et leur impact sur les populations et les systèmes de prestation de services sociaux essentiels.

3.1. Concept des risques

Selon la Commission européenne, le risque est un danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité, ou éventualité d'un événement futur, incertain ou d'un terme indéterminé, ne dépendant pas exclusivement de la volonté des parties et pouvant causer la perte d'un objet ou tout autre dommage.

Ainsi, le risque peut être les pertes potentielles en vies humaines, en blessures ou en biens détruits ou endommagés qui pourraient se produire dans une communauté ou une zone donnée dans un délai précis. Il est déterminé de façon probabiliste en fonction de l'aléa, de l'exposition, de la vulnérabilité et de la capacité.

Formule de risque



Aléas (chocs et stress)

- Aléas liés au climat : sécheresse, inondations, températures extrêmes, tempêtes de poussière
- Conflits entre éleveurs et agriculteurs, et conflits intercommunautaires
- Épidémies (rougeole, COVID-19, maladies à transmission vectorielle : paludisme,)
- Pollution de l'environnement et atteinte aux écosystèmes (dégradation des sols, pollution de l'air etc.)

Exposition

La position d'être susceptible et vulnérable, spécifiquement aux chocs et stress.

Vulnérabilité

Caractéristique des personnes, d'une communauté, d'un système ou d'actifs/capital, portant sur leur vulnérabilité aux effets dommageables de divers dangers / aléas.

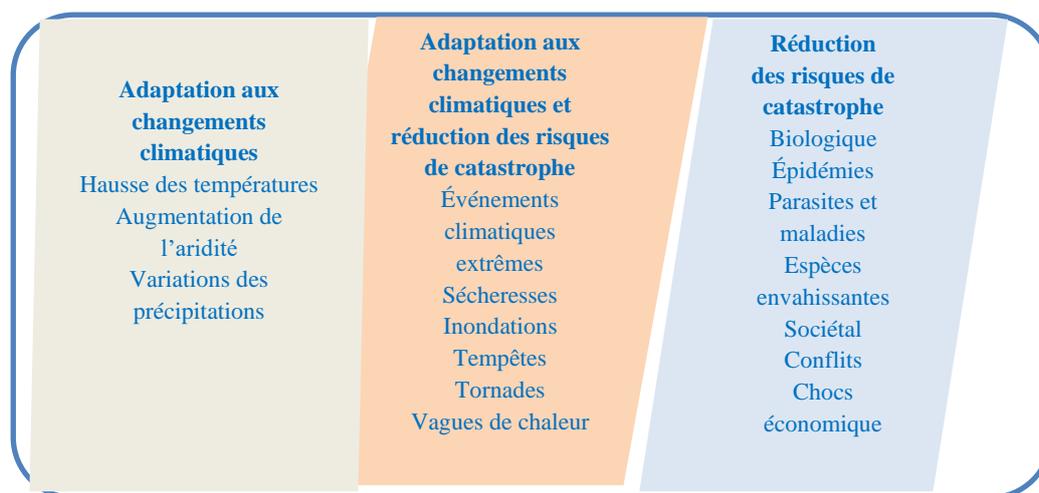
Capacité

Les forces, attributs et ressources disponibles dans une communauté ou un système afin d'accomplir des objectifs donnés

(Manque de) capacités

- Manque d'investissements/intégration de la programmation et des plans tenant compte du climat et des risques (globalement et par secteurs)
- Absence de protection sociale et d'autres possibilités de transfert de risques
- Analyses des risques sous-optimales et capacités globales de gestion des risques de catastrophes, y compris pour le rétablissement et la réhabilitation, l'alerte rapide, globalement et par secteur
- Systèmes d'information sur la gestion des catastrophes sous-optimaux ou inexistantes
- Manque d'infrastructures et de services (santé, éducation, nutrition) résistant aux catastrophes et au climat

Figure 12 : Typologie des risques



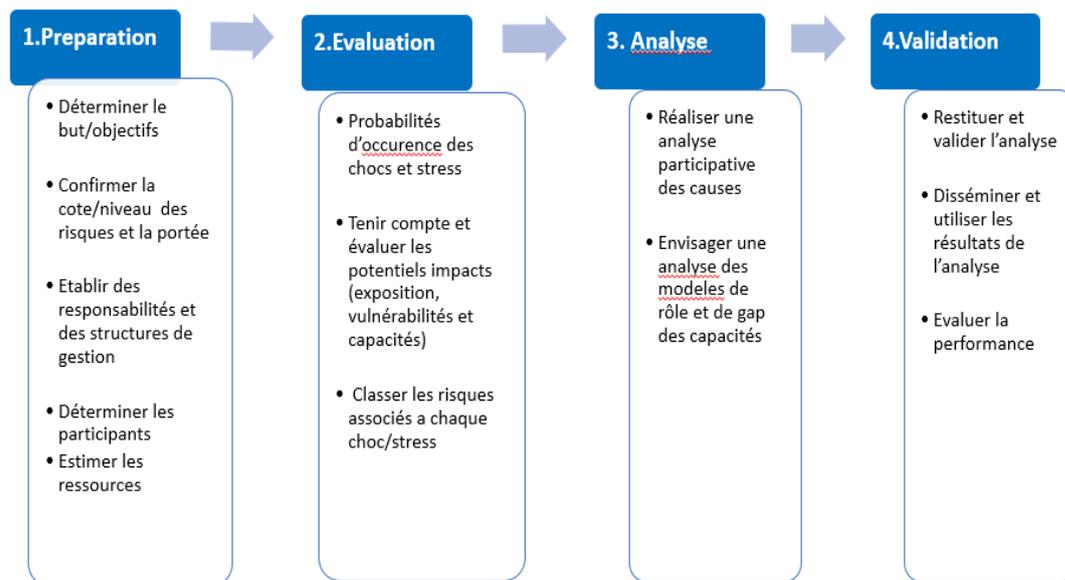
3.2. Programmation tenant compte des risques

Les programmes éclairés par le risque (Risk informed programming-RIP) visent à renforcer la résilience aux chocs et aux stress en identifiant et en s'attaquant aux causes profondes et aux facteurs de risque, y compris les vulnérabilités, le manque de capacité et l'exposition à divers chocs et stress. Le RIP nécessite une analyse rigoureuse des risques auxquels sont confrontés les ménages et les communautés.

La programmation tenant compte des risques améliore les liens entre programmation pour le développement et programmation humanitaire, en prévoyant une méthode pour :

- Les programmes de développement afin de cibler les communautés et les systèmes à risque ;
- Une action humanitaire visant le long terme en s'appuyant sur les systèmes existants, en considération du développement afin de laisser des acquis sur place.

On distingue quatre principales étapes dans l'analyse des risques : (1) préparation ; (2) évaluation ; (3) analyse et ; (4) validation qui seront décrites ci-dessous.



Il est possible de parvenir à un développement tenant compte des risques en intégrant les risques climatiques et de catastrophe ainsi que la gestion de ces risques dans le processus de prise de décision au quotidien en matière de développement. La programmation est un processus dynamique qui vise à faire du risque une partie intégrante des stratégies de développement, y compris les processus d'élaboration des politiques, de planification, de budgétisation, de mise en œuvre et de suivi et d'évaluation. La programmation tenant compte des risques consiste à intégrer les enjeux des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques dans les activités de développement plutôt que de les traiter comme des modules complémentaires. Des approches communes en matière d'institutionnalisation des risques climatiques et de catastrophe favoriseront une action plus cohérente et plus efficace (PNUD 2020).

3.3 Les principaux risques

La province du Ouaddaï, située dans la bande sahélienne, est vulnérable face aux aléas climatiques. Dans la mesure où la majorité de la population du Ouaddaï vivent des activités agricoles et pastorales, les aléas climatiques affectent les moyens d'existence des populations. Elle est affectée également par des conflits entre agriculteurs/ éleveurs, les conflits intercommunautaires internes ou provenant du Soudan. L'insécurité due aux conflits qui sévissent au Soudan et en Lybie a comme conséquences la prolifération des armes de guerre entraînant la récurrence de vol à main armée. La province du

Ouaddaï à l'image des autres provinces du pays connaît une croissance démographique élevée (estimée à 3,5%/an). Le peuplement se densifie dans les espaces offrant des ressources naturelles abondantes, engendrant une pression conflictuelle. Les conflits frontaliers et internes ont contraint aux déplacements des milliers de réfugiés et de déplacées. Avec plus de 159 084 réfugiés selon le rapport d'OCHA de décembre 2022, la province du Ouaddaï reste une zone d'accueil.

Tous ces facteurs exposent les populations déjà vulnérables à des chocs récurrents, affectant ainsi leurs capacités de résilience et entraînant impérativement une grave conséquence sur la vie socio-économique des populations et les rendant difficile de sortir du cycle de crises chroniques.

Tableau 18 : Synthèse des risques

Catégorie de risque	Descriptif du risque	Probabilité	Impact	Niveau de risque
Risques naturels	✓ Inondations	✓ Certaine	✓ Majeur	✓ Élevé
	✓ Diminution et irrégularité de la pluviométrie	✓ Presque certaine	✓ Modéré	✓ Moyen
Risques environnementaux	✓ Déforestation	✓ Certaine	✓ Majeur	✓ Élevé
	✓ Dégradation des sols	✓ Certaine	✓ Majeur	✓ Elevé
	✓ Vents violents/ tempête de sable	✓ Presque certaine	✓ Modéré	✓ Moyen
	✓ Destruction des champs par les ennemies de culture	✓ Certaine	✓ Majeur	✓ Elevé
Risques sociaux	✓ Conflits intercommunautaires	✓ Certaine	✓ Majeur	✓ Élevé
	✓ Insécurité dans les zones frontalières avec le Soudan	✓ Presque certaine	✓ Modéré	✓ Moyen
Risques économiques	✓ Chômage/sous-emploi des jeunes	✓ Certaine	✓ Majeur	✓ Elevé
	✓ Insécurité alimentaire	✓ Certaine	✓ Majeur	✓ Elevé
	✓ Malnutrition	✓ Certaine	✓ Majeur	✓ Elevé

Source : Établi par le consultant.

CHAPITRE IV : BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRECEDENT PLAN DE DEVELOPPEMENT PROVINCIAL

4.1. Progrès réalisés dans l'atteinte des résultats

Le PDP qui couvrait la période 2017-2021, a un plan d'actions budgétisé détaillé par axe stratégique. Le tableau ci-dessous répertorie par axe stratégique les taux de réalisations. Pour plus de détails, il faudra se référer à l'annexe 2.

Tableau 19 : Bilan de la mise en œuvre du PDP du Ouaddaï

Axes	Nombre d'activités prévues ^(a)	Réalisées (Chiffres très provisoires) ^(b)	% ^(c)
Axe 1 : Renforcement des capacités d'intervention et de visibilité de la région à travers la mobilisation des ressources, la communication, le partenariat et l'amélioration de la prestation des services régionaux	27	2	7,40%
Axe 2 : Redynamisation de l'économie régionale à travers l'amélioration de la productivité et des revenus des acteurs des secteurs productifs porteurs (agriculture et élevage) et de soutien à la production (artisanat, tourisme et échanges commerciaux) et la promotion des activités génératrices de revenu.	79	16	20,25%
Axe 3 : Amélioration de la qualité et de l'accès des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base	82	9	10,97%
Axe 4 : Amélioration de la gouvernance participative régionale par rapport à l'équité, au genre, à l'emploi et à la participation citoyenne	26	3	11,53%
Axe 5 : Renforcement de la protection de l'environnement régional à travers une meilleure gestion des terres et des ressources naturelles et la mise en œuvre des stratégies pertinentes pour l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques	14	0	0%
Total	228	30	13,15 %

Source : Réalisé par le consultant. (c) est obtenu en divisant (b) par (a).

Principaux constats :

Malgré le faible taux de réalisation, des progrès notables ont été observés dans certains domaines :

Secteurs de production et soutien à la production

☞ Agriculture

Les différentes interventions des partenaires en appui technique, matériels et en semences améliorées ont boosté la production agricole durant les cinq (5) dernières années. Le volume de la production céréalière de 2011 à 2015 était de **1 189 838 tonnes** contre **1 308 702.60 tonnes des années 2016 à 2021** soit une augmentation de **118 864.6 tonnes**. En outre, force est de constater que malgré la tendance à la hausse en termes de volume de production au cours des cinq dernières années, le besoin alimentaire de la population ne cesse de croître non seulement à cause du bilan naturel mais aussi par l’afflux des réfugiés, déplacés et retournés dans la province. Les tableaux 21 et 22 nous donnent les détails sur le volume de la production des différentes spéculations.

Tableau 20 : Rendement des spéculations en tonne

	2011	2012	2013	2014	2015
Céréales	396 129	238 404	230 537	255 604	69 164
Oléagineux	135 158	107 287	202 760	262 663	70 932

Source : rapport ANADER Ouaddaï

Tableau 21 : Rendement des spéculations en tonne

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Céréales	172 084,3	231 337,8	354 621,2	282 651,8	268 007,5	177 574,5
Oléagineux	128 553,7	152 459,7	211 624,3	139 661,4	137 579,8	110 818,2

Source : rapport ANADER Ouaddaï

☞ Elevage

La province du Ouaddaï occupe le 2^e rang après le Batha en termes de nombre du cheptel (tableau 23). Le changement climatique caractérisé par la sécheresse et les inondations a entraîné la rareté du pâturage et le manque d’eau pour le bétail pendant la saison sèche. A cela s’ajoute l’accroissement de la population dû non seulement au bilan naturel mais aussi à la présence des réfugiés soudanais, retournés et déplacés dans la province. La cohabitation entre les agriculteurs qui ont besoin plus d’espace pour les activités productives et les éleveurs à la recherche de pâturage pour leur cheptel occasionnent souvent des conflits meurtriers entre ces deux groupes.

En effet, selon l'historien Mahamat Saleh Yacoub, Directeur de l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Abéché, la sécheresse qui va crescendo dans le croissant sahélien depuis les années 1970 est le principal facteur des conflits. Car les éleveurs descendent plus tôt dans l'année et remontent plus tard. Les normes établies sont rompues. A ce phénomène s'ajoute une hausse démographique autant chez les hommes que chez le bétail.

Tableau 22 : Nombre du cheptel dans la province du Ouaddaï

Bovins	Ovins	Caprins	Camelins	Equins	Arsins	Porcins	Volaille
2 119 020	569 953	2 791 917	100 067	131 247	413 589	-	885 932

Source : RGE 2012 – 2015

Il est donc important de renforcer les moyens d'existence dans les zones fragiles afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des personnes vulnérables en développant l'accès au crédit, des activités de production agricole (pluviales et de contre-saison), d'élevage et de santé animale (campagnes de vaccination du bétail, recrutement d'auxiliaires d'élevage, mise à disposition de produits vétérinaires et construction de parcs de vaccination). Il est aussi nécessaire de développer la formation aux métiers et autres activités génératrices de revenus, notamment la multiplication des semences de qualité adaptées aux réalités climatiques de l'est du Tchad.

☞ **Transport**

Sur le plan de transport, on n'enregistre aucune amélioration au niveau des infrastructures routières qui sont de plus en plus en état de dégradation avancée. Par exemple, en 2016, les bus de transport en commun mettent 10 heures de temps pour rejoindre la capitale N'Djaména à Abéché. Aujourd'hui, il faut 18 heures. Par ailleurs, les différentes voies reliant les départements ne sont ni bitumées ni aménagées sauf l'axe Abéché-Abougoulem qui est en cours de bitumage. Toutefois on assiste à une multiplication du parc automobile dans la province. Dans la ville d'Abéché, le rakcha est un moyen de transport privilégié pour la population qui apprécie à sa juste valeur le prix et sa facilité à circuler sur les axes non bitumés.

☞ **Mediaş**

Malgré son enclavement, la province est desservie par la plupart des réseaux de téléphonie mobile présents dans tous les départements, sous-préfectures, cantons et villages. Quant aux relais radio télévisuels, ils sont principalement localisés dans la ville d'Abéché. On compte trois (3) stations radios notamment les radios locales Onama Abéché, la voix du Ouaddaï et la

voix du développement. Toutefois, des efforts restent à faire sur le plan de la connexion internet et l'accès à l'électricité afin d'améliorer le secteur des médias dans la province. En effet, du 20 au 22 janvier 2022 à Abéché, les jeunes du Club RFI, des différents médias ont bénéficié d'une formation à l'utilisation des réseaux sociaux et à l'accès à l'information par Steven Jambot, journaliste de l'émission l'Atelier des médias sur RFI. Il est donc nécessaire de multiplier de telles initiatives pour la promotion des médias dans la province.

Secteurs sociaux

☞ **Santé et Nutrition :**

Dans la province du Ouaddaï, 34.7% de centres de santé ne sont pas fonctionnels notamment à cause de l'insuffisance de personnel médical qualifié (un médecin pour 30700 habitants, un infirmier pour 15350 habitants et une sage-femme pour 37051 femmes en âge de procréer). L'opérationnalisation des centres de santé est nécessaire pour la mise en œuvre de l'approche de villagisation. Il est également important d'appliquer la politique sanitaire nationale à toutes les structures de santé des districts (gratuité ciblée, protocoles de soins, prise en charge des ressources humaines, etc.) et de renforcer l'éducation à la santé ainsi que la prévention, le dépistage et la prise en charge du VIH/SIDA, la prise en charge et la prévention de la malnutrition aiguë en s'attaquant à ses multiples causes.

☞ **Éducation :**

La performance du système éducatif se mesure au taux brut de scolarisation (TBS) et au taux d'achèvement au primaire (TAP). Le TBS au niveau primaire a progressivement augmenté entre 2017 et 2021 puis a chuté en 2022 pour se situer à 78.4%, Quant au taux d'achèvement, il a augmenté passant de 30.2% en 2017 (dont 25.2 % pour les filles et 35.6% pour les garçons) à 46.2% en 2022 (dont 41.5% pour les filles et 51.4% pour les garçons).

Au niveau secondaire, le taux d'achèvement qui est de 22.6% en 2022 (dont 18.9 pour les filles et 26.7% pour les garçons) explique la faible transition des élèves du primaire au secondaire. Des mesures d'accompagnement doivent être mises en place pour encourager les élèves à accéder massivement à au niveau secondaire.

Au niveau supérieur, le faible pourcentage des étudiants dans les filières scientifiques doit interpeller les autorités en charge du système éducatif au niveau provincial et national.

☞ **Eau, hygiène et assainissement**

Le taux d'accès à l'eau potable s'est progressivement diminué passant de 60.4% en 2017 à 37%. Le taux de défécation (75.4%) à l'air libre reste élevé. Il est nécessaire d'augmenter le nombre d'infrastructures hydrauliques et renforcer le mécanisme d'entretien et de gestion par les communautés. Par ailleurs, l'approche d'Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) en matière d'assainissement doit être promue.

☞ **Protection de l'enfant et de la femme**

Plusieurs enfants sont victimes d'actes de violences, abus et exploitation. Environ trois enfants sur quatre âgés de 1 à 14 sont victimes d'agression physique et psychologique et deux enfants sur cinq âgés de 12 à 14 ans sont impliqués dans les activités économiques pendant moins de 14 heures dans la semaine. La province se caractérise également par un fort taux d'excision (62,2%) et 14% des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans et 49% avant l'âge de 18 ans. Il est impératif de mener des campagnes de sensibilisation contre ces phénomènes qui perdurent.

Protection sociale

La protection sociale est de plus en plus perçue sur le plan national comme une composante clé des stratégies de réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité de la population. Le taux de pauvreté monétaire dans la province a augmenté de 3.6 points entre 2011 et 2018, passant de 34.8% (ECOSIT 3, 2011) à 38.4 % (ECOSIT 4, 2018). La province compte 445 000 personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté de 242 094 francs CFA par an. Par ailleurs, les **prestations de services sociaux**, qui désignent l'accès à des services fournis à prix réduit ou gratuitement aux personnes vulnérables aux centres de santé, hôpitaux...n'existent pas.

Autres constatations

- De façon générale, le PDP du Ouaddaï est peu connu des différents acteurs qui n'en ont pas entendu parler. Cette situation peut s'expliquer par le fait que le PDP n'est pas vulgarisé par conséquent la plupart des partenaires au développement n'ont pas eu connaissance de ce document de planification. La popularisation et la médiatisation du PDP du Ouaddaï reste donc un point faible ;

- Les axes d'intervention du PDP sont au nombre de cinq. Il aurait été mieux de se focaliser sur trois ou quatre axes stratégiques. Les axes 1 et 4 pourraient être combinés car ils s'adressent à la gouvernance locale ;
- Il y a au total 152 indicateurs à renseigner sans la mise en place d'un dispositif de suivi et évaluation, prévu par le PDP et une réflexion sur le cout de renseignement de ces indicateurs. Le tableau ci-dessous présente le statut de progrès par rapport à l'atteinte des cibles des indicateurs.
- Se basant sur le rapport de revue annuelle du PDP de 2019, seulement 1 075 819 787 FCFA, soit 17.47% du cout global prévisionnel du PDP qui est 6 301 500 000 FCFA, ont été mobilisés sur la période 2017-2021. Par ailleurs, il ressort que les interventions pour le financement des activités de l'axe 1 est de 354.000.000 FCFA soit un taux de 6.61%. Les interventions pour l'axe 2 montent à 563 000 000 FCFA, soit un taux de 29,18% et enfin les interventions pour l'axe 3 sont de l'ordre de 489 419 787 FCFA soit un taux d'exécution de 14.39%. L'axe 5 n'a enregistré aucune intervention. Cette mobilisation des ressources financières est à mettre à l'actif des Partenaires Techniques et Financier (PTF) avec la contribution de CPA ;
- Le dispositif de mise en œuvre du PDP est structuré autour des organes suivants : (i) CPA ; (ii) Comité de Pilotage et (iii) Comité de suivi-évaluation. Cependant force est de constater que ce dispositif hormis le comité de suivi-évaluation est en place mais sa fonctionnalité est faible. Il n'y a pas non plus des ressources dédiées pour le fonctionnement de ces comités et un système de reddition de compte et de rapportage des activités de ces organes.⁴ La faible fonctionnalité des structures de coordination a négativement impacté sur la mise en œuvre du PDP. Il n'y a eu qu'un seul rapport de revue annuelle produit ; ce qui ne facilite pas l'évaluation de la mise en œuvre du PDP.

⁴UNICEF, Capitalisation des expériences tirées de l'élaboration et de la mise en œuvre des PDC/PDP, février 2020

Tableau 23 : Niveau d'atteinte des cibles

Axes	Nombre d'indicateurs	Niveau d'atteinte des cibles	Progrès par rapport à l'atteinte des cibles (couleur)	Commentaires
Axe 1 : Renforcement des capacités d'intervention et de visibilité de la région à travers la mobilisation des ressources, la communication, le partenariat et l'amélioration de la prestation des services régionaux	28	7,1%		-Renforcement des capacités des membres du CPA en informatique.
Axe 2 : Redynamisation de l'économie régionale à travers l'amélioration de la productivité et des revenus des acteurs des secteurs productifs porteurs (agriculture et élevage) et de soutien à la production (artisanat, tourisme et échanges commerciaux) et la promotion des activités génératrices de revenu.	32	25%		-Aménagement des superficies irriguées ; -Dotation des producteurs en semences et matériels de transformation des produits locaux ; -Au niveau monétaire il y a une augmentation des dépenses moyennes annuelles des ménages (ECOSIT 4, 2018);
Axe 3 : Amélioration de la qualité et de l'accès des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base	52	17,30%		-Augmentation du taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié de 0,9% -Augmentation du TAP de 5 points et des infrastructures scolaires en dur de 31 points et diminution de nombre d'élèves/salle ; -Augmentation de taux de couverture des ménages en latrine et de la proportion de ménage évacuant convenablement les ordures ;
Axe 4: Amélioration de la gouvernance participative régionale par rapport à l'équité, au genre, à l'emploi et à la participation citoyenne	24	12,5%		Augmentation du taux d'enregistrement des naissances de 3 points
Axe 5 : Renforcement de la protection de l'environnement régional à travers une meilleure gestion des terres et des ressources naturelles et la mise en œuvre des stratégies pertinentes pour l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques	16	00%		
Total	152		9,21%	

Source : Réalisé par le consultant.

* **Légende (état): couleurs à utiliser**

Cible de l'indicateur a été pleinement atteinte	Cible de l'indicateur partiellement atteinte.	Aucun progrès n'a été fait pour atteindre la cible de l'indicateur.
---	---	---

4.2 Contraintes et difficultés rencontrées

Les changements fréquents des gouverneurs et des délégués provinciaux ne facilitent pas une continuité des tâches au niveau du CPA qui est censé coordonner la mise en œuvre du PDP. Au cours de la période couverte par le PDP, il a eu sept (7) gouverneurs, soit en moyenne un gouverneur pour 8,5 mois. Ceci a joué négativement sur le bon fonctionnement des organes de suivi de la mise en œuvre du Plan de Développement Provincial 217-221. Par ailleurs, l'absence d'édition et de vulgarisation du PDP n'a pas facilité la mobilisation des ressources autour de cet instrument de planification.

4.3. Opportunités

L'existence des projets et des programmes soutenus par les partenaires au développement, la présence des délégations provinciales des ministères, des associations, des ONG nationales et internationales, la jeunesse de la population, le dynamisme des commerçants de la province constituent quelques opportunités sur lesquelles la province pourra s'appuyer pour relancer son développement socio-économique et culturel.

4.4. Leçons apprises

Un certain nombre des leçons ont été tirées de la mise en œuvre du PDP 2017-2021 du Ouaddaï, La plupart de ces leçons ont été tirées du rapport sur la capitalisation des expériences d'élaboration et de mise en œuvre des PDC/PDP, rapport élaboré en 2020.

Leçon 1 : Au début du démarrage du processus d'élaboration du PDP, certains acteurs locaux n'ont pas reçu une information suffisante sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du PDP ainsi que sur les possibilités d'appui du partenaire finançant ledit processus ; c'est ce qui explique en partie le déclin de la mobilisation et de l'implication populaire durant la phase de mise en œuvre du PDP. D'où la nécessité de mieux informer les acteurs locaux que le PDP n'est pas une panacée à la résolution de tous les problèmes de développement local et qu'il ne faut pas trop espérer sur l'accompagnement du partenaire durant la phase de mise en œuvre.

Leçon 2 : Pour pouvoir intéresser les partenaires au développement dans le cofinancement des actions du plan, les responsables provinciaux doivent disposer de notion et d'outils pour négocier et développer des stratégies de plaidoyer et de mobilisation des ressources endogènes. Ces notions et outils manquent cruellement à ceux-ci. Et pour ceux qui arrivent à mobiliser un peu de ressources, celles-ci sont entièrement orientées vers le fonctionnement, reléguant ainsi le volet investissement. Ce qui met la province dans une gouvernance de dépendance financière.

Leçon 3 : le dispositif institutionnel de mise en œuvre reste le maillon très faible du processus de mise en œuvre et de suivi évaluation du plan. A cela s'ajoute l'absence de planificateur au sein de l'administration provinciale dédié à l'opérationnalisation dudit plan. De même, les résultats des actions des PTF, des OSC et du secteur privé ne sont pas comptabilisés dans les bilans de mise en œuvre du plan faute de partenariat formel autour de la mise en œuvre.

Leçon 4 : Même si le comité de suivi-évaluation prévu par le PDP n'a pas été mis en place, la volonté et le dynamisme du Comité provincial d'actions (CPA) a permis d'organiser une revue annuelle en 2019 et de plaider auprès des partenaires au développement pour un appui à la révision du PDP et à la mobilisation des ressources pour la province. Ce dynamisme du CPA devrait être renforcé et soutenu afin d'accroître le leadership du gouvernorat.

4.5. Principales recommandations

Un certain nombre des recommandations ont été formulées sur la base des constats. Il s'agit de :

- Choisir les Axes stratégiques en lien avec les défis prioritaires de développement de la province et de l'évolution du contexte national (social, politique et économique) et sous régional (Soudan, Libye) en termes des menaces et des opportunités
- Focaliser le prochain PDP sur le NEXUS humanitaire développement et paix et sur le changement climatique et genre ;
- Formuler les effets en lien avec la théorie de changement et retenir peu d'indicateurs facile à renseigner ;
- Choisir des actions prioritaires à fort impact ;
- Renforcer l'équipe provinciale du Gouvernorat par un planificateur avec une expérience avérée en suivi et évaluation qui facilitera le travail du comité de suivi et évaluation. Il sera chargé, entre autres de :
 - ✓ Coordonner les activités de planification et de la mise en œuvre du PDP
 - ✓ Œuvrer à la mobilisation des ressources en vue de l'exécution des actions planifiées ;
 - ✓ Préparer la mise en œuvre des actions par une répartition de tâches ;
 - ✓ Évaluer les actions, les plans et stratégies en général ;
 - ✓ Jouer le relais en matière d'informations sur la mise en œuvre du plan ;
 - ✓ Élaborer les outils de suivi et d'évaluation ;
 - ✓ Assurer le rapportage périodique de la mise en œuvre du plan.
- Traduire le PDP révisé et les documents de supports en langue arabe pour appuyer le plaidoyer pour le financement dudit PDP.

CHAPITRE V : ENJEUX ET DEFIS DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE

5.1 Sécurité des biens et des personnes et cohabitation pacifique

La province du Ouaddaï est frontalière avec le Soudan qui continue d'être affecté par des conflits communautaires qui débordent la frontière. Comme conséquences de cette situation, la province accueille 159 084 réfugiés soudanais et déplacés installés dans les camps de Treguine, Gaga, Bredjing, Farchana et Kouchaguine⁵. Environ un réfugié sur trois au Tchad vit dans la province du Ouaddaï. Ces réfugiés et déplacés exercent une pression sur les ressources naturelles ce qui annihile les efforts de cohabitation pacifique entre ces populations et les communautés hôtes.

La province est secouée ces dernières années par des conflits intercommunautaires de plus en plus violents et meurtriers. On a dénombré sur la période 2017-2021, plus de cinq (5) conflits ayant occasionnés 212 morts et 500 blessés et des destructions des champs et autres biens. La mise en place des programmes de cohabitation pacifique et de gestion rationnelle des ressources naturelles est primordiale afin de réduire les conflits agriculteurs-éleveurs, liés à l'accès aux ressources limitées (terres, puits pastoraux et pâturages) et au non-respect des couloirs de transhumance. Il est également important de renforcer les capacités organisationnelles des groupements mixtes réfugiés/communautés hôtes pour promouvoir la cohabitation pacifique et la gestion raisonnée des ressources naturelles.

5.2 Changement climatique

La province du Ouaddaï est caractérisée par sa fragilité. Selon l'indice INFORM de 2021, le Tchad est classé parmi les pays du Sahel avec un indice de risque de 6,7 et la province du Ouaddaï est particulièrement exposée avec un indice de risque de crise humanitaire qui atteint 7,2.⁶ En outre, elle est exposée aux effets du changement climatique. Selon les données de l'enquête ENSA de 2020, la province est affectée par les inondations, les ennemies de cultures et les conflits. Cette situation affecte les productions agricoles et pastorales avec des impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Dans ce contexte, Il faudra penser à la résilience de l'agriculture avec des semi améliorés, une mécanisation et le désenclavement des zones productrices à travers le développement des infrastructures rurales (routes, pistes) pour l'écoulement des produits agricoles vers les marchés.

Selon les données de OCHA, 857 ménages ont été affectés en 2021 par les inondations avec plusieurs hectares de cultures diverses détruites⁷. Les inondations de 2022 ont affecté 4802 personnes (OCHA : note sur les inondations, octobre 2022) provoquant des destructions des champs et des abris. Les changements climatiques exacerbent également les tensions autour des ressources naturelles ; cette situation impacte la production agricole.

⁵UNHCR (2022) Statistiques personnes relevant de la compétence HCR, décembre

⁶Indice de risqué INFORM, 2021

⁷ OCHA, Aperçu sur les inondations, 24 septembre 2021

5.3 L'emploi des jeunes

La province se caractérise par la jeunesse de sa population qui est confronté au sous-emploi. En effet, il existe peu d'opportunités d'emplois. La fonction publique ne peut pas absorber le flux important des jeunes diplômés. Le sous-emploi des jeunes est donc un problème crucial pour la province du Ouaddaï.

5.4 Développement de l'économie provinciale autour des secteurs porteurs

L'économie provinciale est tirée par le secteur rural (agriculture, élevage) et le commerce transfrontalier avec le Soudan, Elle est peu diversifiée et est impactée par les changements climatiques, l'insécurité et l'état des routes et des pistes rurales.

Le secteur agro-pastoral représente une importante source de revenus pour la majorité de la population et constitue l'essentiel des sources de leurs moyens de subsistance. Or, l'intensification des aléas climatiques réduisent le niveau de production et modifient les parcours et les possibilités d'abreuvement du bétail. Les mesures de protection sociale (transferts monétaires) sont donc essentielles au renforcement de la résilience des ménages confrontés aux chocs dus aux conflits et aux aléas climatiques.

CHAPITRES VI : VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA PROVINCE

6.1. Vision et orientations stratégiques nationales

Adoptée en 2017, la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », énoncée comme suit : « *Le Tchad, une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée, et offrant un cadre de vie agréable pour tous* », est un cadre de référence de la politique économique et sociale visant à accroître le bien-être des populations à travers quatre (4) axes stratégiques :

- 1- Renforcement de l'unité nationale ;
- 2- Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit ;
- 3- Développement d'une économie diversifiée et compétitive et
- 4- Amélioration de la qualité de vie de la population tchadienne.

Il est envisagé que cette vision sera opérationnalisée à travers trois Plans Nationaux de Développement (PND 2017-2021, PND 2022-2026, PND 2027-2030). Le PND 2017-2021 est déjà achevé. Le processus d'élaboration du PND 2022-2026 a eu de retards. Il est actuellement proposé l'élaboration d'un PND couvrant la période 2024-2028.

6.2. La Vision de développement de la province

La vision provinciale à l'horizon 2030 est énoncée comme suit : « *Le Ouaddaï est d'ici 2030, une province phare, désenclavée et assainie, bien gouvernée, vitrine de l'est du Tchad, à économie forte et prospère et carrefour de l'excellence pour le bien-être social* ».

6.3. Objectif de développement de la Province

Pour les cinq années à venir, l'objectif principal de développement est d'améliorer de façon significative le niveau et la qualité des conditions de vie des populations de la province.

6.4. Les Axes stratégiques de développement de la province

L'analyse des potentialités, des faiblesses, des opportunités et menaces du territoire de la province du Ouaddaï a permis d'identifier les principaux défis et enjeux de développement qui se déclinent en orientations (axes) stratégiques pour les cinq prochaines années.

Le plan provincial repose sur quatre axes stratégiques qui s'appuient sur les actions prioritaires répondant aux principaux défis identifiés au cours du processus de consultation et d'élaboration, à savoir :

Axe1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance ;

Axe 2 : Redynamiser les secteurs de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes ;

Axe 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement) ;

Axe 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.

6.4.1. Les actions prioritaires de l'axe 1

- **Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance.**

Au cours de la période 2023-2027, les actions prioritaires concernent :

- Le renforcement des capacités des membres du CPA en planification, suivi et évaluation et en mobilisation des ressources financières
- La dotation des agents de forces de défense et de sécurité des moyens logistiques et humains conséquents pour la sécurisation de la province
- Le renforcement des capacités des agents de forces de défense et de sécurité en droits humains
- La sensibilisation de la population à une bonne collaboration avec les agents de forces de défense et de sécurité.
- La promotion de la cohabitation pacifique entre les communautés et surtout agriculteurs/éleveurs.

6.4.2. Les actions prioritaires de l'axe 2

- **Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.**

Au cours de la période 2023-2027, les actions prioritaires concernent :

- Le renforcement des capacités des producteurs (agriculteurs, éleveurs, artisans, commerçants) en techniques modernes de production ;
- La mécanisation agricole en tenant compte des leçons apprises de l'utilisation des tracteurs dont la plupart sont tombés en panne faute d'entretien et rétrocedés plus tard ;
- La mise à disposition des semences améliorées adaptables à la zone de production aux agriculteurs ;
- La création et mise en valeur des aménagements hydro-agricoles ;
- L'implantation des unités de transformation des produits et sous-produits de l'élevage ;
- Les soins appropriés contre les maladies du bétail ;
- La multiplication des aires d'abattage et la construction d'un abattoir moderne à Abéché ;

- La multiplication des parcs de vaccination et la création de nouveaux postes vétérinaires ;
- La promotion des techniques de conditionnement, de stockage et de commercialisation des produits agricoles et pastoraux ;
- La promotion de la pisciculture.

6.4.3. Les actions prioritaires de l'axe 3

- **Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement)**

Au cours de la période 2023-2027, les actions prioritaires concernent :

Sur le plan sanitaire

Le renforcement de l'Offre de services à travers :

- La construction et réhabilitation des centres de santé et la dotation des formations sanitaires en infrastructures répondant aux normes, des plateaux techniques adéquats et de personnel qualifié de santé en nombre suffisant (médecins, infirmiers, sages -femmes) ;
- Le renforcement des capacités des relais communautaires et des pairs-éducateurs ;
- La construction et l'approvisionnement de la pharmacie provinciale en médicaments essentiels.

Renforcement de la demande de services à travers :

- La sensibilisation des populations pour améliorer le taux de fréquentation dans les structures sanitaires.

Sur le plan de l'éducation

Renforcement de l'Offre des services à travers :

Dotation en infrastructures, en personnel qualifié, en matériels didactiques, équipements, etc, notamment en :

- Mettant à la disposition de l'enseignement primaire 1027 enseignants qualifiés ;
- Construisant 200 salles de classe au primaire ;
- Mettant à la disposition de l'enseignement moyen 373 enseignants qualifiés ;
- Construisant 63 salles de classe dans l'enseignement moyen ;
- Mettant à la disposition de l'enseignement secondaire 414 enseignants pour tous les lycées dans la province ;
- Mettant en place des cantines scolaires.

Renforcement de la demande de services à travers :

- La sensibilisation des populations pour l'envoi et le maintien des enfants à l'école et surtout les filles ;
- La fourniture des kits d'hygiène aux filles ;
- L'aide aux familles pauvres afin de faire face aux barrières financières d'accès des enfants à l'école (AGR, transferts monétaires etc.).

Au niveau de la protection des enfants

Les différents groupes vulnérables (enfants vivant hors d'un cadre familial, enfants victimes de la traite, des cas d'enfants victimes de violences, les filles victimes de mariage précoce ou forcé, les personnes âgées, les OEV, les PVVIH, etc.) feront l'objet d'une attention particulière de la part du CPA et des Partenaire Techniques et Financiers (PTF). Les actions concerneront le renforcement des mécanismes communautaires de protection des enfants. Il est prévu :

- La construction des 4 centres sociaux dont un par département en y affectant huit (8) animateurs et animatrices ;
- La construction des 19 centres d'accueil des enfants vulnérables et des filles mères dont un (1) par sous-préfecture ;
- La construction des 4 maisons de la femme dont un par département ;
- Construction de 4 CLAC dont un (1) département
- Bien que la province ait fourni des efforts pour améliorer le taux d'enregistrement à l'état civil, ces efforts devront être poursuivis.

Au niveau de l'eau, l'hygiène et de l'assainissement

La première action, la porte d'entrée de toute stratégie visant une amélioration à grande échelle en matière d'hygiène et d'assainissement doit consister à susciter un changement de comportement sur une base durable en agissant sur les déterminants socioculturels. D'abord mettre en place en nombre suffisant les infrastructures d'hygiène et d'assainissement. Ensuite sensibiliser les populations à l'utilisation de ses infrastructures. La promotion de l'assainissement total piloté par les communautés devrait se poursuivre.

À cet effet, il faut des équipements, de dispositifs traditionnels ou améliorés d'hygiène et d'assainissement. Qu'il s'agisse d'équipements individuels ou collectifs, la satisfaction des besoins exprimés dans ce domaine exige la promotion de l'offre au niveau urbain et en milieu rural. Il faudra assurer :

- La concrétisation du projet de château d'eau de Biteya;
- La construction de 400 latrines familiales dont 100 par département'

- La dotation des quatre (4) départements en dépotoirs à ordure.

6.4.4. Les actions prioritaires de l'axe 4

- **Développer et mettre en œuvre les stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre**

Au cours de la période 2023-2027, les actions prioritaires concernent :

- La construction des bassins de rétention d'eaux dans les départements pour les activités agricoles de contre saison et l'abreuvement du bétail,
- La définition et mise en œuvre d'un 'Système d'alerte précoce' des crises climatiques ;
- La fabrication de compost pour la fertilisation du sol ;
- La production des pépinières ;
- La réalisation de l'agroforesterie ;
- La production des biopesticide ;
- La construction des magasins de stockage ;
- L'Installation des cultures de couverture mulching/paillage.

6.5 Alignement des orientations stratégiques provinciales avec la Vision 2030 et les ODD

Le tableau ci-dessous fait ressortir la cohérence du PDP avec la Vision 2030 et les ODD.

Tableau 24 : Cohérence du PDP avec la Vision 2030 et les ODD

ODD	Axes de PDP
Objectif 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Objectif général du PDP : Améliorer équitablement et durablement les conditions de vie de la population.
Axe 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance	
Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable.	Axe 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance
Axe 2 : Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.	
Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	Axe 2 : Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes
Axe 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement)	
Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Axe 2 : Améliorer l'accès équitable des populations notamment, les plus vulnérables aux services sociaux de base.
Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au	Axe 2 : Améliorer l'accès équitable des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base.

long de la vie	
Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.	Axe 2 : Améliorer l'accès équitable des populations notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base.
Axe stratégique 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.	
Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Axe 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre

Source : Etabli par le consultant

6.6. Les effets escomptés et produits attendus par axe stratégique

Pour l'atteinte de la concrétisation du PDP de la province du Ouaddaï, les quatre axes stratégiques retenus, les effets et les produits y afférents se déclinent comme suit :

Tableau 25 : Effets escomptés et produits attendus par axe stratégique du PDP

EFFETS	PRODUITS
Axe stratégique 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance	
Effet 1.1 : D'ici à fin 2027, la bonne gouvernance est promue dans la province du Ouaddaï	Produit 1.1.1 : D'ici à fin 2027, 80% des membres de CPA disposent des capacités accrues pour le suivi de la mise en œuvre des actions programmées.
	Produit 1.1.2 : D'ici à fin 2027, le CPA dispose d'un Planificateur et d'un responsable Administratif et financier qualifiés pour le suivi et l'évaluation des actions programmées.
	Produit 1.1.3 : D'ici à fin 2027, les populations de la province du Ouaddaï bénéficient des services publics de qualité fournis par l'administration provinciale.
	Produit.1.1.4 : D'ici à fin 2027, les membres du CPA et les services provinciaux sont outillées pour mobiliser et gérer efficacement les ressources financières de la province
Effet 1.2 : D'ici fin 2027, la sécurité des biens et des personnes dans la province du Ouaddaï est améliorée.	Produit 1.2.1 : D'ici à fin 2027, les agents de force de défense et de sécurité de la province du Ouaddaï sont dotés des moyens logistiques et humains conséquents (véhicules, carburants, munitions et téléphone satellite Thuraya) pour assurer la sécurité des biens et des personnes
	Produit 1.2.2 : D'ici à fin 2027, la province du Ouaddaï dispose d'un mécanisme opérationnel de promotion des initiatives communautaires pour la Prévention des conflits Agriculteurs/Éleveurs et communautaires.
Effet 1.3 : D'ici fin 2027, une confiance réciproque est rétablie entre les populations et les forces de défense et de sécurité de la province du Ouaddaï	Produit 1.3.1 : D'ici à fin 2027, les agents des forces de défense et de sécurité ont des capacités renforcées en droits humains pour une bonne collaboration avec la population dans leur mission de sécurisation de la province.
	Produit 1.3.2 : D'ici à fin 2027, la population de la province a des capacités accrues pour une franche collaboration avec les agents des forces de défense et de sécurité.
Axe stratégique 2 : Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.	

<p>Effet 2.1 : D'ici à fin 2026, les populations de la province du Ouaddaï, notamment les couches les plus vulnérables accroissent leur revenu moyen de 30%</p>	<p>Produit 2.1.1: D'ici à fin 2027, les producteurs (agriculteurs) disposent d'intrants agricoles en nombre suffisant (semences améliorés, tracteurs, produits phytosanitaires, engrais) pour améliorer le rendement et accroître le volume de production</p>
	<p>Produit 2.1.2 : D'ici à fin 2027, 80% des fédérations/groupements des producteurs de la province du Ouaddaï ont des capacités renforcées pour améliorer le volume de la production des filières porteuses (sésame, arachide, gomme arabique, cultures maraîchères).</p>
	<p>Produit.2.1.3 : D'ici à fin 2027, 6000 jeunes et femmes ont des capacités techniques et de facilités d'installation (micro-crédits...) pour l'auto-emploi, la création et la gestion des micros et petites entreprises</p>
<p>Effet 2.2 : D'ici à fin 2027, les infrastructures de soutien à la production (transport, équipements marchands, source d'énergie, transformation des produits locaux) sont améliorées.</p>	<p>Produit 2.2.1 : D'ici à fin 2027, toutes les principales infrastructures de transport pour l'écoulement des produits agro-pastoral des grandes zones de production sont aménagées dans la province du Ouaddaï.</p>
	<p>Produit 2.2.2. D'ici à fin 2027, un environnement favorable au développement de l'énergie et à l'émergence des nouvelles technologies de transformation des produits agro-alimentaire et pastoral est développé dans la province du Ouaddaï</p>
<p>Axe stratégique 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement).</p>	
<p>Effet 3.1: D'ici à fin 2027, 60% de la population de la province du Ouaddaï accèdent de façon équitable et utilisent les services de santé de qualité</p>	<p>Produit 3.1.1 : D'ici à fin 2027, 50% des formations sanitaires de la province du Ouaddaï disposent de personnel qualifié en nombre suffisant et disponible, de locaux et des plateaux techniques adéquats pour une prise en charge adéquate des patients.</p>
	<p>Produit 3.1.2 : D'ici à fin 2027, le taux de fréquentation des formations sanitaires augmente de 20%.</p>
	<p>Produit 3.1.3 : D'ici à fin 2027, les relais communautaires et les pairs-éducateurs ont des capacités accrues pour sensibiliser, informer les populations sur les stratégies élaborées par les programmes de santé.</p>
<p>Effet 3.2 : D'ici à fin 2027, 60% des filles et garçons de la province du Ouaddaï y compris ceux issus des groupes marginalisés, accèdent à une éducation de qualité.</p>	<p>Produit 3.2.1 : D'ici à fin 2027, tous les établissements (écoles, collèges, lycées, universités, instituts) de la province du Ouaddaï disposent d'enseignants qualifiés des infrastructures et des équipements adéquats répondant aux normes.</p>
	<p>Produit 3.2.2 : D'ici à fin 2027, les populations de la province du Ouaddaï ont des capacités accrues pour assurer le maintien des enfants à l'école notamment les filles.</p>
<p>Effet 3.3 : D'ici à fin 2027, tous les départements de la province du Ouaddaï disposent des centres d'alphabétisation pour les adultes et les centre d'Éducation de Base Non Formelle (EBNF) où les filles et garçons déscolarisés et non scolarisés, âgés de 9 à 14 ans bénéficient d'une éducation de</p>	<p>Produit 3.3.1 : D'ici à fin 2027, 25% des centres d'alphabétisation de la province d'Ouaddaï bénéficient de soutien des PTF pour les apprentissages instrumentaux et fonctionnels des adultes.</p>
	<p>Produit 3.3.2 : D'ici fin 2027, tous les centres d'Éducation de Base Non Formelle de la province de du Ouaddaï bénéficient de l'appui conséquent des partenaires afin d'offrir une formation de seconde chance aux apprenants.</p>

seconde chance.	
Effet 3.4 : D'ici à fin 2027, les populations de la province du Ouaddaï notamment les plus vulnérables bénéficient des mesures de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme.	Produit 3.4.1: D'ici à fin 2027, 80% des acteurs institutionnels (la délégation du ministère du Genre et de la Solidarité nationale et les associations et ONGs) sont aptes à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées, les OEV, les PVVIH, etc., contre les violations des droits humains (la traite, les abus, les Violences Basée sur le Genre, l'exploitation des enfants à des fins économiques, etc.),
	Produit 3.4.2 : D'ici à fin 2027, 50% des populations de la province du Ouaddaï sont aptes à utiliser les services de protection et à participer à la prévention contre les violations des droits humains (la traite, les abus, les violences basées sur le genre et l'exploitation, etc.).
	Produit 3.4.3 : D'ici à fin 2027, 20000 ménages vulnérables bénéficiant des mesures de protection sociale pour soutenir leurs moyens d'existence et faciliter l'accès aux services sociaux de base.
Effet 3.5 : D'ici à fin 2027, la couverture des populations de la province du Ouaddaï en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité est augmentée.	Produit 3.5.1 : D'ici à fin 2027, les quatre Départements de la province du Ouaddaï. Disposent des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement.
	Produit 3.5.2. D'ici à fin 2027, 75% de la population de la province de Ouaddaï ont une meilleure connaissance des bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.
Axe stratégique 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.	
Effet 4.1. D'ici à fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï améliorent la résilience des systèmes de production agricoles	Produit 4.1.1 : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï sont outillées favorablement à l'augmentation de la productivité agricole
	Produit 4.1.2 : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï ont des capacités renforcées relatives à la production agricole et à la transformation des produits agricoles
	Produit 4.1.3 : D'ici fin 2027, 20% des agriculteurs concernés sont outillées pour diversifier les techniques de conservation de l'eau et des sols
Effet 4.2. D'ici à fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï améliorent la résilience des systèmes de production pastorale	Produit 4.2.1 : D'ici fin 2027, 50% des éleveurs concernés sont outillées pour diversifier le système de production animale
	Produit 4.2.2. : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï ont leur capacité renforcée en productivité pastorale
	Produit 4.2.3 : D'ici fin 2027, 50% des infrastructures liées à la transhumance sont mis en place.
	Produit 4.2.4 : D'ici fin 2027, 20% des éleveurs concernés de la province du Ouaddaï sont outillés dans le domaine de la transhumance

	Produit 4.2.5 : D'ici fin 2027, au moins une unité de transformation est mise en place dans la province.
Effet 4.3. D'ici fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï assurent une bonne maîtrise et une bonne gestion des ressources en eau.	Produit 4.3.1 : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï sont outillés pour la maîtrise de l'eau.
	Produit 4.3.2. : D'ici fin 2027, 20% des centres urbains de la province du Ouaddaï sont protégés des risques d'érosion hydriques
Effet 4.4. D'ici à fin 2027, les populations du Ouaddaï ont créé les conditions favorables au développement de l'aquaculture.	Produit 4.4.1 : D'ici fin 2027, 10% des producteurs concernés sont initiés pour booster la production des ressources halieutiques

Source : Établi par le consultant

6.7 Cadre logique de développement de la province

Les quatre axes stratégiques, les effets et produits associés ont servi à l'élaboration du cadre logique de développement de la province du Ouaddaï. Le cadre logique figure en annexe du présent document.

CHAPITRES VII : COUTS, MECANISMES ET STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDP

7.1. Programmes et projets du PDP

Sur la base des axes stratégiques et des effets attendus, quatre (4) programmes et quatorze (14) projets de développement ont été définis dans le tableau ci-dessous :

Tableau 26 : Programmes et projets de développement

PROGRAMMES	PROJETS
Programme 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance	Projet 1 : Appui à la bonne gouvernance dans la province du Ouaddaï
	Projet 2 : Appui à la sécurité des biens et des personnes dans la province du Ouaddaï
	Projet 3 : Appui à la collaboration entre les populations et les forces de défense et de sécurité
Programme 2 : Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.	Projet 1 : Appui à l'accroissement des revenus des couches vulnérables.
	Projet 2 : Appui à l'amélioration des infrastructures de soutien à la production (transport, équipements marchands, source d'énergie, transformation des produits locaux)
Programme 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement).	Projet 1 : Appui à l'accès et à l'utilisation des services de santé de qualité
	Projet 2 : Appui à accès à une éducation de qualité.
	Projet 3 : Appui à la mise à disposition de tous les départements de la province du Ouaddaï des centres d'alphabétisation pour les adultes et les centre d'Éducation de Base Non Formelle (EBNF)
	Projet 4 : Appui aux mesures de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme.
	Projet 5 : Appui à l'augmentation de la couverture en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité.
Programme 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.	Projet 1 : Appui à l'amélioration de la résilience des institutions provinciales et les populations du Ouaddaï des systèmes de production agricole
	Projet 2 : Appui à l'amélioration de la résilience des institutions provinciales et les populations du Ouaddaï des systèmes de production pastorale
	Projet 3 : Appui aux institutions provinciales et les populations du Ouaddaï à une bonne maîtrise et une bonne gestion des ressources en eau.
	Projet 4 : Appui à la création des conditions favorables au développement de l'aquaculture dans la province du Ouaddaï.

Source : Établi par le consultant

7.2 Le récapitulatif du budget du PDP

Désignation	Coût total par Axe (milliards FCFA)	Acteurs		
		Province/Etat	Populations/Diaspora	PTF
Axe 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance	1,088	0,261	0,0218	0,805
Axe 2 : Redynamiser les secteurs de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.	12,932	3,104	0,259	9,570
Axe 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement)	10,532	2,528	0,211	7,794
Axe 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.	22,260	5,342	0,445	16,472
TOTAL PDP	46,812	11,235	0,936	34,641

7.3. Estimation du cout global du PDP

Le coût global du PDP s'élève à **43.553 milliards FCFA**.

Tableau 27 : Estimation des coûts par programme

AXES STRATEGIQUES	MONTANT (en milliards FCFA)	TAUX (%)
Axe 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance	1,088	2,3
Axe 2 : Redynamiser les secteurs de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.	12,932	27,6
Axe 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement)	10,532	22,5
Axe 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.	22,260	47,6
TOTAL	46,812	100

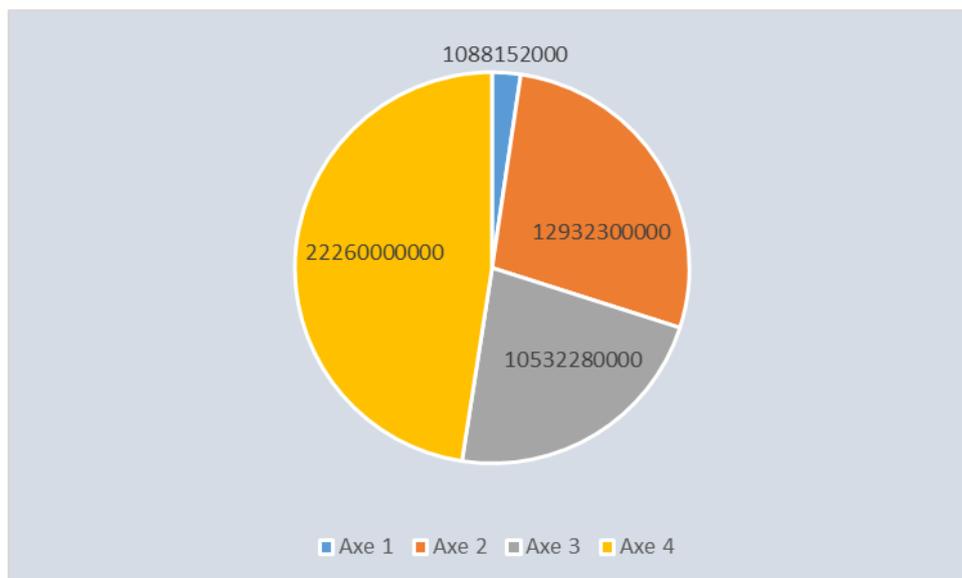
Source : Etabli par le consultant

L'analyse du tableau ci-dessus montre que le programme d'adaptation aux changements climatiques est le programme ayant le budget le plus élevé (22.266 milliards FCFA) suivi du Programme relatif à la redynamisation des secteurs de production et de soutien à la production (12.887 milliards FCFA) et le troisième programme concernant l'accès des populations aux services sociaux de base (7.532 milliards FCFA)

Cette répartition à première vue pourrait faire croire à un déséquilibre entre les programmes. Mais en réalité, elle est en parfaite symbiose avec l'objectif global de développement de la province du Ouaddaï qui consiste à améliorer de façon significative le niveau et la qualité des conditions de vie des populations de la province.

Nul n'ignore les défis liés aux changements climatiques de l'heure. La version provisoire du volet « Impacts » du 5^e rapport du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) confirme que le changement climatique creuse les inégalités et crée une vulnérabilité supplémentaire, en entravant le développement des pays déjà marqués par la pauvreté chronique.

Figure 13 : Répartition des coûts par programme



Source : Etabli par le consultant

7.4 Contribution de chaque acteur au financement du PDP

La répartition des contributions au financement est basée sur les hypothèses des capacités de mobilisation interne des ressources, les lois des finances et les projets/programmes en cours de mise en œuvre ou en pipeline financés par les PTFs intervenant dans la province.

Hypothèses de projection :

- **Crédits de fonctionnements gouvernorat et délégations provinciales**

De 2019 à 2022, les allocations budgétaires ont augmenté de 307,5 millions de FCFA à 359,5 millions de FCFA, soit un accroissement moyen annuel d'environ 20%. En posant comme hypothèse que les crédits de fonctionnement augmentent annuellement de 20% sur la période 2023-2027, les allocations budgétaires cumulées sur la période 2023-2027 se chiffreront à **3.210 milliards de FCFA**.

- **Investissements Etat sur budget propre**

Sur la période 2020-2022, les investissements publics sur ressources propres se sont chiffrés à 8.7 milliards de FCFA, soit en moyenne 2.9 milliards de FCFA par an. On suppose que sur la période 2023-2027, ces investissements seront maintenus. On les estime à **14.5 milliards de FCFA** sur la période couverte par le PDP.

- **Financement des projets/programmes financés par les PTFs sur prêts ou dons**

Sur la période 2015-2022, les financements se sont chiffrés à environ 25.5 milliards de FCFA, soit en moyenne 3.18 milliards de FCFA par an. On suppose que sur la période 2023-2027, cette tendance sera maintenue. On estime à **15.9 milliards de FCFA** l'appui des PTFs sur la période couverte par le PDP.

- **Contribution des populations/Diaspora**

On suppose que sur la période 2023-2027, les populations/diaspora contribueront à hauteur d'environ 2% au coût global du PDP, soit **0.936 milliards de FCFA**.

Tableau 28 : Contribution de chaque acteur au financement du PDP (en milliards FCFA)

Acteurs	Contribution prévisionnelle	Apport (ressources disponibles ou à disponibiliser)	% contribution prévisionnelle au PDP	Gap de financement	% contribution Gap PDP
Populations/Diaspora	0,936	0.3	2	0,636	2
Etat/Province	11,235	17.71	24	2,397	24
PTF	34,641	15.9	74	9,869	74
TOTAL	46,812	33.91	100,0	12,902	100,0

La majorité des financements (environ 74% du gap global du PDP) sera recherchée à travers les PTFs et l'Etat (environ 24 %). A cet effet, une stratégie de mobilisation des ressources s'appuyant sur une stratégie de communication efficace sera développée et mise en œuvre. En outre, la province doit intensifier ses actions de plaidoyer à l'endroit du gouvernement, des PTF en mettant un accent particulier sur les opportunités qui s'offrent à la province par rapport aux projets existants et sur les mécanismes d'intégration des projets et programmes du PDP dans l'ensemble des projets et programmes à inscrire dans le Plan National de Développement (PND) 2024-2028.

7.5 Dispositif de mise en œuvre

7.5.1 Cadre institutionnel de mise en œuvre

Selon les dispositions légales et réglementaires régissant les collectivités territoriales décentralisées, l'élaboration et l'exécution du plan de développement provincial relève de la compétence du Gouverneur et du Comité Provincial d'Actions (CPA). Aussi, le CPA est-il l'organe compétent pour la coordination de toutes les actions de développement de la Province. Le Gouverneur et les autres membres du CPA sont les organes de décisions. Mais pour des raisons d'efficacité et de transparence, il importe de compléter ce dispositif par deux nouveaux organes afin de permettre à tous les acteurs stratégiques de la Province de participer à la mise en œuvre et au suivi-évaluation du PDP. Il s'agit du Comité de Pilotage du PDP et du Comité Technique de suivi-évaluation du PDP. Ce nouveau dispositif constitue le cadre institutionnel de coordination de l'opérationnalisation du mécanisme de mise en œuvre du PDP. Le coût de ce dispositif et des activités à mener, fait partie intégrante du coût global du PDP.

Le Comité de Pilotage (CP) du PDP est l'organe d'orientation pour la mise en œuvre du PDP. Il est le haut lieu d'échanges sur les plans de travail annuels (PTA) et sur les stratégies de communication et de mobilisation des ressources financières. Le CP est présidé par le Gouverneur de la Province du Ouaddaï et regroupe tous les délégués provinciaux, des démembrés des différents ministères sectoriels présents dans la Province, de tous les PTF intervenant dans la Province, des organisations de la société civile, des opérateurs économiques, de la fédération des associations de développement de la RDO, etc. Les critères de disponibilité, d'engagement, de capacité et d'esprit de sacrifice doivent guider le choix des membres.

Le Comité Technique de Suivi-Évaluation a entre autres pour attributions de :

- ✓ Développer les outils techniques de planification et de suivi-évaluation y compris les outils financiers ;
- ✓ Assurer la planification des interventions dans le cadre de la mise en œuvre du PDP ;

- ✓ Organiser les revues périodiques du PDP de concert avec tous les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ;
- ✓ Mettre en œuvre le Plan Intégré de Suivi-Évaluation des projets inscrits dans le PDP.

Ce comité se réunira en séance ordinaire une fois par trimestre et en séance extraordinaire toutes les fois que cela s'avère nécessaire.

7.5.2 Suivi & Evaluation du PDP

Cette composante fondamentale de la gouvernance s'appuie sur un rapportage systématique trimestriel des progrès réalisés et éventuellement des difficultés rencontrées dans la conduite des activités planifiées au niveau des différents organes en charge de la mise en œuvre du PDP. Le suivi et l'évaluation sont basés sur un système de mesure de performance des programmes et de l'administration provinciale, défini par les indicateurs objectivement vérifiables formulés. Au démarrage de la mise en œuvre du PDP, il sera mis en place le système d'information et le plan intégré de suivi-évaluation qui précisera les différentes activités de suivi-évaluation dont celles de renforcement des capacités.

7.6 Conditions de mise en œuvre

Pour une concrétisation des actions contenues dans le PDP, une mobilisation des ressources s'impose au niveau de l'Etat que des partenaires au développement. Il est également important en tenant compte des leçons apprises du précédent plan de développement provincial 2017-2021 de :

- Procéder à la vulgarisation/dissémination du PDP 2023-2027 et des documents de supports en français et en langue arabe ;
- Organiser une table ronde/forum des bailleurs pour la mobilisation des ressources pour le financement du PDP ;
- Recruter un planificateur pour assurer le suivi de la mise en œuvre du PDP ;
- Rendre compte des actions et réalisations entreprises par le CPA.

CONCLUSION

La province du Ouaddaï dispose d'énormes potentialités agricoles, pastorales et artisanales qu'il est nécessaire de valoriser en vue d'accompagner les producteurs et de solutionner les problèmes liés à l'emploi des jeunes et des femmes. D'autres ressources non moins importantes pourraient sans doute contribuer à son développement. Il s'agit notamment de la gomme arabique, la jeunesse de sa population et le savoir-faire des artisans locaux.

Cependant, malgré ces atouts considérables, la province se trouve confrontée à des défis majeurs hypothéquant ainsi son développement socio-économique. Ces défis sont liés à la sécurité des personnes et des biens, au développement des secteurs de production et de soutien à la production, à l'emploi des jeunes, à l'accès équitable des populations notamment, les plus vulnérables aux services sociaux de base de qualité, à la présence massive des réfugiés, retournés et déplacés dans la province, ainsi qu'à l'adaptation des populations aux conditions climatiques.

Par ailleurs, certains partenaires au développement notamment les PTF, les ONG et les associations de développement interviennent et accompagnent à travers des projets et programmes les autorités provinciales et les populations. Toutefois, la faible concertation entre le CPA et les différents partenaires au développement et les organisations de la société civile ainsi que l'insuffisance de suivi-évaluation des activités des partenaires par le CPA constitue un handicap pour rendre visible les actions menées par les partenaires au profit des populations. A cela s'ajoutent l'absence des séances de reddition de compte, la faible implication des populations dans les affaires provinciales et la faible représentativité des femmes dans les organes de prise de décision au niveau provincial. Cette situation constitue des préjudices à l'enracinement du processus de décentralisation et par ricochet au développement intégré et équitable de la province.

Toutefois les hautes autorités provinciales sont conscientes de cette situation. Elles ne ménageront aucun effort pour mobiliser les ressources financières et humaines pour mettre en œuvre efficacement les actions prévues dans ce PDP.

Annexe 1 : Références bibliographiques

- Banque Mondiale (2021) TCHAD : Investir dans l'augmentation des revenus ruraux, le capital humain et la résilience, avril
- Bertrand Guibert & Lagnaba Kakiang (2011) Potentialités et contraintes du développement rural dans les régions du Tchad central, oriental et méridional (Guéra, Wadi Fira, Ouaddaï, Dar Sila, Salamat, Moyen Chari et Mandoul)
- IRAM (2019), Adaptation aux changements climatiques et renforcement de la résilience au Tchad
- Ministère de l'Aménagement (2014), Schéma national d'aménagement du territoire
- Ministère du Commerce (2013), Stratégie nationale du commerce du Tchad (SNC)
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la promotion civique, Annuaire statistique scolaire 2019/2020 ; 2020/2021 ; 2021/2022
- Ministère de l'Élevage (2015), Recensement Général de l'Élevage (RGE)
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2020) MICS6, 2019, INSEED
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2018), ECOSIT 4, INSEED
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2017). Plan National de Développement (2017-2021).
- Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (2017). Vision 2030, le Tchad que nous voulons.
- Ministère de l'Environnement et de l'Eau (2001). Schéma Directeur de l'Eau et de l'Assainissement (SDAU 2003-2020).
- Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2, 2009, Juillet 2014, INSEED
- Ministère de l'Hydraulique (2017) : Stratégie Nationale de l'Assainissement 2017-2030
- PNUD (2022), Options d'adaptation au changement climatique sensible au genre dans le PDP du Ouaddaï, octobre 2022
- OCHA (2018), Profil humanitaire de la province du Ouaddaï, décembre
- OCHA (2022), Plan de réponse humanitaire, février

Annexe 2:: Cadre logique de la province du Ouaddaï

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
Axe stratégique 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance					
Effet 1.1 : D'ici à fin 2027, la bonne gouvernance est promue dans la province du Ouaddaï	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de redevances de compte réalisées par le CPA ; • % des réunions des CPA, CDA et CLA tenues • Nombre d'événements réalisés pour informer la population des actions entreprises par le CPA, CDA et CPA 	00 8 (en 2022) 0	5 12 par an pour CPA, CDA et CLA (et 2 réunions en commun sur 12) 2 fois par an	Rapports d'activités CPA	Volonté politique, Engagement des OSC Absence d'initiatives d'esprit de redevances de compte
Produit 1.1.1 : D'ici à fin 2027, 80% des membres de CPA, CDA et CLA disposent des capacités accrues pour le suivi de la mise en œuvre des actions programmées.	<ul style="list-style-type: none"> • % des membres du CPA, CDA, CLA formés en suivi-évaluation ; 	00	60%	Rapport de formation	Engagement des membres du CPA ;
Produit 1.1.2 : D'ici à fin 2027, le CPA dispose d'un Planificateur et d'un responsable Administratif et financier qualifiés pour le suivi et l'évaluation des actions programmées.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de planificateurs et responsables Administratifs et financier qualifiés mis à la disposition du Gouvernorat ; 	00	3	Arrêté d'affectation ou contrat de travail	Engagement des PTF à soutenir la PDP ; Volonté politique
Produit 1.1.3 : D'ici à fin 2027, les populations de la province du Ouaddaï bénéficient des services publics de qualité fournis par l'administration provinciale.	<ul style="list-style-type: none"> • % des populations satisfaites par rapport aux services publics fournis par l'Administration provinciale 	0%	20%	Rapport enquête CAP	Volonté politique ; Engagement du CPA
Produit.1.1.4 : D'ici à fin 2027, les membres du CPA, CDA, CLA et les services techniques provinciaux sont outillés pour mobiliser et gérer efficacement les ressources financières de la	<ul style="list-style-type: none"> • % des membres du CPA, CDA et CLA formés en technique de mobilisation des ressources ; • % des membres du CPA formés en gestion des ressources financières 	0% 0%	50% 50%	Rapport de formation	Volonté politique ; Engagement du CPA

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
province	<ul style="list-style-type: none"> Taux de mobilisation des ressources financières 	0%	40%		
Effet 1.2 : D'ici fin 2027, la sécurité des biens et des personnes dans la province du Ouaddaï est améliorée	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de vols à main armée recensé par mois dans la province. 	ND	Diminution de 80%	Rapport des autorités en charge de la sécurité	Volonté politique, Existence d'un dispositif militaire de sécurité. Clivage politique
Produit 1.2.1 : D'ici à fin 2027, les agents de force de défense et de sécurité de la province du Ouaddaï sont dotés des moyens logistiques et humains (véhicules, carburants, munitions et téléphone satellite Thuraya) pour assurer la sécurité des biens et des personnes	Pourcentage de postes de sécurité dotés des moyens logistiques et humains	ND	100%		Volonté politique ; Engagement des PTF, Engagement des membres du CPA
Produit 1.2.2: D'ici à fin 2027, la province du Ouaddaï dispose d'un mécanisme opérationnel de promotion des initiatives communautaires pour la prévention des conflits Agriculteurs/Éleveurs et communautaires.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de comités de prévention des conflits mis sur pieds ; Nombre des cas de conflits prévenus Pourcentage des cas de conflits résolus 	ND 00 ND	8 (2 par département) 8 100%	Rapport d'activités électorales des membres du comité	Engagement de la population ; Existence des PTF, Volonté politique
Effet 1.3 : D'ici fin 2027, une confiance réciproque est rétablie entre les populations et les forces de défense et de sécurité de la province du Ouaddaï	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des agents de force de l'ordre et de sécurité formés sur les droits humains ; Nombre des populations sensibilisées à la bonne collaboration avec les agents de force de l'ordre et de sécurité. 	ND ND	<ul style="list-style-type: none"> 190 (10 agents par S/préfecture) 950 (50 Pers par S/préfecture) 	Rapport de formation Rapport d'activités de sensibilisation	Engagement de la population, Volonté politique ;

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
Produit 1.3.1 : D'ici à fin 2027, les agents des forces de défense et de sécurité ont des capacités renforcées en droits humains pour une bonne collaboration avec la population dans leur mission de sécurisation de la province.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des agents de force de l'ordre et de sécurité formés sur les droits humains ; 	ND	<ul style="list-style-type: none"> • 190 (10 agents par sous/préfecture) 	Rapport de formation	Engagement de la population, Volonté politique ;
Produit 1.3.2 : D'ici à fin 2027, les populations de la province ont des capacités accrues pour une franche collaboration avec les agents des forces de défense et de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes sensibilisées sur la bonne collaboration avec les agents des forces de défense et de sécurité. 	00	<ul style="list-style-type: none"> • 950 (50 pers par sous/préfecture) 	Rapport de formation	Engagement de la population, Volonté politique
Axe stratégique 2 : Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes.					
Effet 2.1 : D'ici à fin 2027, les populations de la province du Ouaddaï, notamment les couches les plus vulnérables accroissent leur revenu moyen de 30%	<ul style="list-style-type: none"> • Incidence de pauvreté (P0,) • Dépense moyenne annuelle du ménage plus pauvre • Pourcentage de ménages couverts par les programmes d'assistance sociale 	Po = 38,4% (ECOSIT 4, 2018) 985598 FCFA (ECOSIT 4, 2018) 1.9% (MICS 6, 2019)	(P0) 25% 1200000 FCFA 5%	Rapport ECOSIT5, 6 ; Rapport MICS7	Disponibilité des terres, Insécurité, Inondations
Produit 2.1.1 : D'ici à fin 2027, les producteurs (agriculteurs) disposent d'intrants agricoles en nombre suffisant (semences améliorés, tracteurs, produits phytosanitaires, engrais) pour améliorer le rendement et accroître le volume de production	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'acteurs ayant bénéficié d'intrants agricoles de qualité ; • % des superficies hydro-agricoles aménagées ; • Proportion d'acteurs formés sur les techniques modernes de production ; • Proportion d'OP ayant bénéficié d'équipements de transformation des produits agricoles. 	ND ND ND ND	<ul style="list-style-type: none"> • 15% • 20% • 30% • 35% 	Rapport ANADER Rapport de formation	Volonté politique ; Disponibilité des PTF ; Disponibilité des producteurs

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
Produit 2.1.2 : D'ici à fin 2027, 80% des fédérations/groupements des producteurs de la province du Ouaddaï ont des capacités renforcées pour améliorer le volume de la production des filières porteuses (sésame, arachide, gomme arabique, cultures maraîchères).	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des membres de fédération formés ; • Proportion des membres de fédération ayant bénéficié de l'appui financier 	ND ND	<ul style="list-style-type: none"> • 10% • 80% 	Rapport de formation Décharge financier	Disponibilité des groupements de producteurs ; Existence des terres, Conflit agriculteurs/ Eleveurs.
Produit.2.1.3 : D'ici à fin 2027, 6000 jeunes et femmes ont des capacités techniques et de facilités d'installation (micro-crédits...) pour l'auto-emploi, la création et la gestion des micros et petites entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des jeunes et femmes disposant des capacités techniques pour créer leur entreprise ; • Nombre des Micro-Petites et Moyennes Entreprises (PME) créés par les jeunes et les femmes 	0 0	<ul style="list-style-type: none"> • 7220 • 5000 	ONAPE FONAP JED, CAFIP, PASOC Rapport d'enquête	Disponible des jeunes ; Existence des structures d'accompagnement des jeunes ; Jeunesse peu créative
Effet 2.2 : D'ici à fin 2027, les infrastructures de soutien à la production (transport, équipements marchands, source d'énergie, transformation des produits locaux) sont améliorées.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des kilomètres linéaires des voies rurales réhabilitées et aménagées ; • Nombre de marchés construits respectant les normes. 	ND 1	500 km 4 (1) par département)	Rapport délégation des infrastructures	Volonté politique, Crise financière ; Existence des PTF
Produit 2.2.1 : D'ici à fin 2027, toutes les principales infrastructures de transport pour l'écoulement des produits agro-pastoral des grandes zones de production sont aménagées dans la province du Ouaddaï.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de kilomètres linéaires de routes et de pistes rurales réhabilitées et aménagées 	ND	500km	Rapport délégation des infrastructures	Volonté politique, Crise financière ; Existence des PTF
Produit 2.2.2. D'ici à fin 2027, un environnement favorable au développement de l'énergie et à l'émergence des nouvelles technologies de transformation des produits agro-alimentaire et	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accès à l'électricité dans la province • % des fédérations/groupements disposant des équipements modernes de transformation des produits agro-alimentaires et pastoraux ; 	7.1% (MICS6, 2019) • ND	<ul style="list-style-type: none"> • 20 % • 30% 	Rapport SNE, Rapport MIC 7 Rapport de la délégation	Volonté politique, Crise financière ; Existence des PTF

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
pastoral est développé dans la province du Ouaddaï	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'équipements marchands réhabilités dans chaque département 	<ul style="list-style-type: none"> • ND 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 marchés respectant les normes (1/dép) 	d'infrastructure.	
Produit 2.2.3.D'ici 2027, les orpailleurs sont formés sur les techniques d'exploitation minières	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'orpailleurs formés 	0	<ul style="list-style-type: none"> • 50% 	Rapport de formation	Disponibilité de gisement d'or dans la province
Axe stratégique 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement).					
Effet 3.1: D'ici à fin 2027, 60% de la population de la province du Ouaddaï accèdent de façon équitable et utilisent les services de santé de qualité	<ul style="list-style-type: none"> • BCG ; • Polio3 ; • Penta3 ; • VAR ; • VAAR ; • Taux d'accouchements assistés ; • Taux prévalence du paludisme ; • Taux prévalence VIH ; • Taux malnutrition 	<ul style="list-style-type: none"> • 83,4% ; • 81,2% ; • 81,9% ; • 74,2% • 71,2% ; • 12,3% • 52,8% ; • 7% • 12,1% 	<ul style="list-style-type: none"> 100%, • 100% • 100% ; • 100% • 80% ; • 70% ; • 30% • 1% ; • 6% 	Rapport enquête MICS Rapport enquête SMART Enquête de couverture vaccinale	Volonté politique ; Existence des TPF, Engagement des membres du CPA ; Existence des structures de santé.
Produit 3.1.1: D'ici à fin 2027, 50% des formations sanitaires de la province du Ouaddaï disposent de personnel qualifié en nombre suffisant et disponible, de locaux et des plateaux techniques adéquats pour une prise en charge adéquate des patients.	<ul style="list-style-type: none"> • Ratio Médecin/pop ; • Infirmier/pop • SFE/P • Proportion de formations sanitaires ayant un plateau technique adéquat ; 	<ul style="list-style-type: none"> • 1/29.847 • 1/15.572 • 1/10.611 • ND 	<ul style="list-style-type: none"> • 1/20000 • 1/10000 • 1/7000 • 50% 	Rapport d'activités Délégation provinciale sanitaire Ouaddaï	Volonté politique ; Existence des TPF, Engagement des membres du CPA
Produit 3.1.2 : D'ici à fin 2027, le taux de fréquentation des formations sanitaires augmente de 20%.	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de fréquentation des formations sanitaires publiques 	<ul style="list-style-type: none"> • 29% 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% 	Rapport Délégation provinciale sanitaire	Volonté politique ; Existence des TPF, Engagement des membres du CPA
Produit 3.1.3 : D'ici à fin 2027, les relais communautaires et les pairs-éducateurs ont des	Nombre des relais communautaires et			Rapport de formation	Engagement des relais communautaires

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
capacités accrues pour sensibiliser, informer les populations sur les stratégies élaborées par les programmes de santé.	les pairs-éducateurs formés	ND	600		Engagement du CPA
Effet 3.2 : D'ici à fin 2027, 60% des filles et garçons de la province du Ouaddaï y compris ceux issus des groupes marginalisés, accèdent à une éducation de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'achèvement (TAP) au primaire Taux d'achèvement (TAP) enseignement moyen Taux d'achèvement (TAP) au secondaire 	43,4% 30.4% 22.3% (2022)	50% 40% 31%	Annuaire scolaires 2022/2023 ; 2023/2024 ; 2024/2025 ; 2025/2026 ; 2026/2027)	Volonté politique ; Existence des structures scolaires, Appui des PTF
Produit 3.2.1 : D'ici à fin 2027, tous les établissements (écoles, collèges, lycées, universités, instituts) de la province du Ouaddaï disposent d'enseignants qualifiés, des infrastructures et des équipements adéquats répondant aux normes.	<ul style="list-style-type: none"> Proportion de salles de classes en matériaux définitifs au primaire. Ratio élèves/salles de classe au primaire ; Ratio élèves/d'enseignants qualifiés au primaire Proportion de salles de classes en matériaux définitifs au secondaire 	58,9% 1/84 1/85 23,75%	80% 1/65 1/65 35%	Annuaire scolaires 2022/2023 ; 2023/2024 ; 2024/2025 ; 2025/2026 ; 2026/2027)	Volonté politique ; Existence des structures scolaires, Appui des PTF
Produit 3.2.2 : D'ici à fin 2027, les populations de la province du Ouaddaï ont des capacités accrues pour assurer le maintien des enfants à l'école notamment les filles.	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des parents d'élèves vulnérables bénéficiant de cash transfert ou autre pour soutenir l'accès et le maintien des enfants à l'école 	<ul style="list-style-type: none"> 0 	<ul style="list-style-type: none"> 20000 	Rapport de distribution de cash	Volonté politique ; Existence des structures scolaires, Appui des PTF
Effet 3.3: D'ici à fin 2027, tous les départements de la province du Ouaddaï disposent des centres d'alphabétisation pour les adultes et les centre d'Éducation de Base	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des apprenants en EBNF ; Nombre d'apprenants en Alpha 	2 429 11 997	4000 20.000	Annuaire scolaire Annuaire scolaire	Engagement des adultes Appui des PTF ; Volonté politique.
Produit 3.3.1 : D'ici à fin 2027, 25% des centres	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des centres d'Alpha 	<ul style="list-style-type: none"> 10 	<ul style="list-style-type: none"> 202 	Rapport de l'inspecteur	Engagement des adultes

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
d'alphabétisation de la province d'Ouaddaï bénéficiant de soutien des PTF pour les apprentissages instrumentaux et fonctionnels des adultes.	bénéficiant du soutien des PTF.			Pédagogique de l'ALPHA	Appui des PTF ; Volonté politique.
Produit 3.3.2: D'ici fin 2027, tous les centres d'Éducation de Base Non Formelle de la province de du Ouaddaï bénéficiant de l'appui conséquent des partenaires afin d'offrir une formation de seconde chance aux apprenants.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des centres EBNF bénéficiant du soutien des PTF. 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 	<ul style="list-style-type: none"> • 40 	Rapport de l'inspecteur Pédagogique de l'ALPHA	Engagement des adolescents déscolarisés Appui des PTF ; Volonté politique.
Effet 3.4: D'ici à fin 2027, les populations de la province du Ouaddaï notamment les plus vulnérables bénéficient des mesures de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de filles et femmes, victimes de l'excision ; • Proportion de filles et femmes, victimes de mariage précoce ; • Proportion de filles et garçons de 5 à 11 ans, victimes de travail et de la traite 	<ul style="list-style-type: none"> • 62,2%) • 49% • 66,6% 	<ul style="list-style-type: none"> • 57% • 35% • 40% 	MICS –Tchad MICS –Tchad MICS -Tchad	Volonté politique Existence des PTF. Engagement du CPA
Produit 3.4.1: D'ici à fin 2027, 80% des acteurs institutionnels (la délégation du ministère du Genre et de la Solidarité nationale, les associations et ONGs) sont aptes à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées, les OEV, les PVVIH, etc., contre les violations des droits humains (la traite, les abus, les Violences Basée sur le Genre, l'exploitation des enfants à des fins économiques, etc.,	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion d'acteurs aptes à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables victimes la traite, les abus, les Violences Basée sur le Genre, l'exploitation des enfants à des fins économiques, etc., 	<ul style="list-style-type: none"> • 30% 	<ul style="list-style-type: none"> • 80% 	Rapport d'activité	Volonté politique Existence des PTF. Engagement du CPA
Produit 3.4.2 : D'ici à fin 2027, 50% des populations de la province du Ouaddaï sont aptes à utiliser les services de protection et à participer à la	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de ménages sensibilisés sur la prévention des abus, des violences et de l'exploitation des plus vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> • ND 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% 	Rapport d'activité de sensibilisation	Volonté politique Existence des PTF. engagement du CPA

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
prévention contre les violations des droits humains (la traite, les abus, les violences basées sur le genre et l'exploitation.					
Produit 3.4.3 : D'ici à fin 2027, 20000 ménages vulnérables bénéficient des mesures de protection sociale pour soutenir leurs moyens d'existence et faciliter l'accès aux services sociaux de base.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de ménages couverts par des programmes de protection sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • 5000 	20000	Rapport d'activités DIZA et PARCA	Volonté politique Existence des PTF. Engagement du CPA
Effet 3.5 : D'ici à fin 2027, la couverture des populations de la province du Ouaddaï en infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement de qualité est augmentée	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de défécation à l'air libre ; • Taux d'accès de la population à l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> • 75,4% • 37% 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% • 55% 	Rapport MICS Rapport MICS	Volonté politique Existence des PTF. Engagement du CPA
Produit 3.5.1 : D'ici à fin 2027, les quatre Départements de la province du Ouaddaï disposent des systèmes d'adduction d'eau potable et des ouvrages d'hygiène et d'assainissement de qualité.	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de latrine construites par sous/préfecture ; • Nombre de dépotoirs de collecte des ordures construits par département ; • Nombre de comités d'hygiène et d'assainissement mis en place ; 	<ul style="list-style-type: none"> • 0 • 0 • 0 	<ul style="list-style-type: none"> • 1000 • 5 • 50% 	Rapport MICS Rapport MICS Rapport MICS	Volonté politique Existence des PTF. Engagement du CPA
Produit 3.5.2 : D'ici à fin 2027, 35% de la population de la province de Ouaddaï ont d'avantage des connaissances sur les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de ménages ayant une bonne connaissance des pratiques essentielles et des pratiques d'hygiène et d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> • ND 	<ul style="list-style-type: none"> • 50% 	Rapport d'activités	Volonté politique Existence des PTF. Engagement du CPA
Axe stratégique 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre.					

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
Effet 4.1. D'ici à fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï améliorent la résilience des systèmes de production agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Proportion d'agriculteurs ayant adopté des itinéraires techniques adaptés aux changements climatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ND 	<ul style="list-style-type: none"> 20% 	Archives du CPA, Rapports d'activités du CPA,	<ul style="list-style-type: none"> Instabilité politique Crise économique Volonté politique Faible mobilisation des ressources financières
Produit 4.1.1 : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï sont outillées favorablement à l'augmentation de la productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> Taux de producteurs utilisant des pesticides homologués Taux de producteurs utilisant des Engrais organiques Nombre de sites de production des semences à cycle court créés Nombre de mission de Suivi annuel des produits chimiques destinés à l'agriculture. 	<ul style="list-style-type: none"> ND ND 0 ND 	<ul style="list-style-type: none"> 20% 20% 05 02 	<ul style="list-style-type: none"> Archives du CPA, Rapports d'activités du CPA PV de réception des sites de production Rapport de mission de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des terres agricoles, Instabilité politique Volonté politique
Produit 4.1.2 : D'ici fin 20267, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï ont leurs capacités renforcées relatives à la production agricole et à la transformation des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des auxiliaires agricoles locaux formés Nombre d'ha aménagés pour les groupements féminins pour les cultures de contre-saison Nombre de groupements et associations féminins ayant obtenu des crédits agricoles Nombre d'unités modernes de transformation des produits agro-pastoraux implantées 	<ul style="list-style-type: none"> ND ND ND ND 	<ul style="list-style-type: none"> 1000 200 200 04 	Rapport de mission de formation PV de réception des sites aménagés pour le maraichage Rapport du CPA sur l'octroi des crédits agricoles PV de réception d'implantation des usines	<ul style="list-style-type: none"> Volonté politique et engagement du CPA Politisation de l'administration provinciale Disponible financière ; Disponibilité de terres agricoles Disponibilité des intrants
Produit 4.1.3 : D'ici fin 2027, 20% des agriculteurs concernés sont outillées pour diversifier les techniques de conservation de l'eau et des sols	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des techniques de restauration des sols utilisées Nombre de seuils d'épandage construits 	<ul style="list-style-type: none"> ND ND 	<ul style="list-style-type: none"> 04 50 	Rapports de formation des producteurs sur les techniques PV de réception des	<ul style="list-style-type: none"> Engagement des producteurs Financement des revues du PDPO ;

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
				seuils Rapport CPA	<ul style="list-style-type: none"> Partenariat peu dynamique
Effet 4.2. D'ici à fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï améliorent la résilience des systèmes de production pastorales	<ul style="list-style-type: none"> incidence de pauvreté (P0) Proportion des groupements bénéficiant des services de l'État Amélioration des systèmes de production 	<ul style="list-style-type: none"> Po = 34,8 ND ND 	<ul style="list-style-type: none"> (P0) 30% 50% 50% 	ECOSIT4 Rapport CPA ENSA	<ul style="list-style-type: none"> Instabilité politique, Aléas climatiques, Accès aux équipements modernes de production, de stockage et de conservation des produits ; Accès aux marchés
Produit 4.2.1 : D'ici fin 2027, 50% des éleveurs concernés sont outillés pour diversifier le système de production animale	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de variété des semences fourragères adaptées introduites et valorisées Nombre d'agro pasteurs (hommes et femmes) et éleveurs formés en techniques de production fourragère Nombre des banques fourragères créées Nombre des races locales (résistantes ou rustiques aux sécheresses et aux maladies) améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> ND ND ND ND 	<ul style="list-style-type: none"> 05 1000 20 02 	Rapport CPA Rapport des Organisations professionnelles des producteurs Rapports ANADER, Rapport de la Délégation provinciale de l'élevage,	<ul style="list-style-type: none"> Province riche en cheptel divers et variés ; Disponibilité des produits dans les centres vétérinaires et programmes ; Espace pastoral réduit ; Activité fourragère disponibles
Produit 4.2.2. : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï ont leur capacité renforcée en productivité pastorale	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des éleveurs (hommes et femmes) formés sur les techniques d'alimentation modernes d'élevage Nombre de groupements mixtes renforcés en gestion des pharmacies vétérinaires communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> ND ND ND 	<ul style="list-style-type: none"> 1000 100 40 	Rapport CPA Rapport des Organisations des producteurs Rapport de la Délégation provinciale de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des éleveurs Disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières Engagement du

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupements féminins formés en techniques de transformation des sous-produits d'élevage 				CPA <ul style="list-style-type: none"> • Implication des OSC
Produit 4.2.3 : D'ici fin 2027, 50% des infrastructures liées à la transhumance sont mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de Km de couloirs de transhumance balisés • Nombre des aires de stationnement créées • Nombre des parcs de vaccination construits • Nombre des mares pastorales implantées 	<ul style="list-style-type: none"> • ND • ND • ND • ND 	<ul style="list-style-type: none"> • 900 • 16 • 25 • 15 	PV de réception des entreprises de construction Rapport de la Délégation provinciale de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des ressources matérielles et financières • Engagement du CPA • Implication des OSC
Produit 4.2.4 : D'ici fin 2027, 20% des éleveurs concernés de la province du Ouaddaï sont outillés dans le domaine de la transhumance	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre des pharmacies vétérinaires communautaires construites et équipées • Nombre des écoles nomades créées • Nombre des aires d'abattage construites 	<ul style="list-style-type: none"> • ND • ND • ND • 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 • 15 • 07 	PV de réception des entreprises de construction Rapport CPA Rapport de la Délégation provinciale de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des couloirs de transhumance ; • Insécurité • Rareté de l'eau ;
Produit 4.2.5 : D'ici fin 2027, au moins une unité de transformation est mise en place	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'unité moderne de transformation des produits et sous-produits de l'élevage implantée 	00	• 01	PV de réception de l'entreprise Rapport de CPA	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des PTF ; • Disponibilité des ressources matérielles et financières • Engagement du CPA
Effet : 4 :3. D'ici fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï assurent une bonne maîtrise et une bonne gestion des ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion des populations aptes à assurer une bonne maîtrise de l'eau • Proportion du territoire de la PDO disposant de l'eau potable 	<ul style="list-style-type: none"> • ND • ND 	<ul style="list-style-type: none"> • 25% • 50 % 	Rapport de la délégation provinciale en charge du plan Rapport de CPA Rapport de la délégation provinciale en charge de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Adhésion des populations et des membres du CPA • Disponibilité des ressources humaines et financières

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
					<ul style="list-style-type: none"> Volonté politique
Produit 4.3.1 : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï sont outillées pour la maîtrise de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des points d'eaux potables (châteaux et PMH) créés Pourcentage des eaux de pluie traitées en eau potable dans les zones de socles Nombre des dispositifs d'exhaure d'eau pastorale équipés de systèmes solaires réalisés Nombre d'irrigation moderne développés pour de groupement féminin (parcelles aménagées) 	<ul style="list-style-type: none"> ND ND ND 	<ul style="list-style-type: none"> 4 et 20 5% 40 100 	PV de réception des entreprises Rapport de CPA sur le traitement des eaux de pluies Rapport des Organisations professionnelles des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des producteurs Engagement du CPA Implication des OSC Compétences techniques ; PTF disponibles
Produit 4.3.2. : D'ici fin 2027, 20% des centres urbains de la province du Ouaddaï sont protégés des risques d'érosion hydriques	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des diguettes construites dans les zones exposées aux risques d'érosion hydriques et inondations 	<ul style="list-style-type: none"> ND 	<ul style="list-style-type: none"> 04 	PV de réception des entreprises Rapport de CPA	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des ressources humaines, matérielles et financières Engagement du CPA et des CDA
Effet 4.4. D'ici à fin 2027, les populations du Ouaddaï ont créé les conditions favorables au développement de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des produits de l'aquaculture valorisés Proportion d'aquaculteurs formés sur les thématiques liées à la gestion des ressources halieutiques 	<ul style="list-style-type: none"> ND ND 	<ul style="list-style-type: none"> 02 50% 	Rapport CPA Rapport de formation Rapport des Organisations professionnelles des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion des populations et des acteurs institutionnels Disponibilité des ressources financières Volonté politique Disponibilité des ressources humaines et matérielles Engagement du CPA et des CDA
Produit 4.5.1 : D'ici fin 2026, 10% des producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des sites de pisciculture 	<ul style="list-style-type: none"> ND 	<ul style="list-style-type: none"> 03 	Rapport CPA	<ul style="list-style-type: none"> Disponibilité des

Résultats du PDP	Indicateurs			Moyens de vérification	Risques et hypothèses
	Libellé	Référence	Cible (2027)		
concernés sont initiés pour booster la production des ressources halieutiques	<ul style="list-style-type: none"> réalisés • Nombre des barrages et des bassins de rétention empoissonnés • Nombre d'étangs de culture de la spiruline réalisés • Nombre de groupements formés en technique d'aquaculture 	<ul style="list-style-type: none"> • ND • ND • ND 	<ul style="list-style-type: none"> 03 04 15 	Rapport de la Délégation provinciale en charge de pêche	<ul style="list-style-type: none"> ressources humaines, matérielles et financières • Engagement du CPA et des CDA • Compétences techniques

ANNEXE. 3 : PLAN D'ACTION QUINQUENNAL

	Produits	Activités	Structures responsables	Localisation	Coût en francs CFA					
					2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Axe stratégique 1 : Consolider la sécurité, la paix et la cohabitation pacifique et promouvoir la bonne gouvernance										
Effet 1.1 : D'ici à fin 2027, la bonne gouvernance est promue dans la PDO	Produit 1.1.1 : D'ici à fin 2027, 80% des membres de CPA, CDA et CLA disposent des capacités accrues pour le suivi de la mise en œuvre des actions programmées	Activité 1.1.1.1 : Organiser une formation en suivi-évaluation des activités et l'importance de la réédition de compte aux membres de CPA, CDA, CLA et autres services déconcentrés de la province	Comité Provinciale d'Action (CPA), CDA et CLA	Abéché	8000000	0	8000000	0	0	16000000
		Activité 1.1.1.2 : Organiser des événements pour partager au public les réalisations du CPA	Gouvernorat, Comité Provinciale d'Action (CPA)	Abéché et autres chefs-lieux des départements	1500000	1500000	1500000	1500000	1500000	7500000
		Activité 1.1.1.3 : Organiser les revues semestrielles et annuelles des PTA du PDP	Comité Provinciale d'Action (CPA)	Abéché	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000	15000000
		Activité 1.1.1.4 : Organiser la revue à mi-parcours et la revue annuelle du PDP	Comité Provinciale d'Action (CPA)	Abéché	0	0	8000000	0	8000000	16000000
	Produit 1.1.2 : D'ici fin 2027, le CPA dispose d'un Planificateur et d'un responsable Administratif et financier qualifiés pour le suivi et l'évaluation des actions programmées	Activité 1.1.2.1 : Recruter et prendre en charge un Planificateur et un responsable Administratif et financier qualifiés pour le suivi et l'évaluation des actions programmées	Comité Provinciale d'Action (CPA)	Abéché	7000000	7000000	7000000	7000000	7000000	35000000
		Activité 1.1.2.2 : Mettre en place un dispositif opérationnel de suivi et évaluations du PDP	Comité Provinciale d'Action (CPA)	Abéché	1000000	500000	500000	500000	500000	3000000
	Produit 1.1.3 : D'ici à fin 2027, les populations de la PDO bénéficient des services publics de qualité fournis par	Activité : 1.1.3.1 : Former les membres de CPA, les services déconcentrés en gestion administrative, gestion des ressources humaines et financière	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA)	Abéché	2000000	2000000	2000000	2000000	0	8000000

	l'administration provinciale.	Activité : 1.1.3.2.: Réaliser une enquête CAP sur la satisfaction du public	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA)	4 départements de la province	4000000	4000000	4000000	4000000	4000000	20000000
	Produit.1.1.4 : D'ici à fin 2027, les membres du CPA, CDA, CLA et les services techniques provinciaux sont outillés pour mobiliser et gérer efficacement les ressources financières de la province	Activité : 1.1.4.1. : Former les membres du CPA CDA, CLA et les cadres des services déconcentrés de l'Etat en technique de mobilisation et la planification des activités de projets et programmes.	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA)	Abéché	2000000	2000000	2000000	2000000	0	8000000
		Activité : 1.1.4.2. : Organiser une table ronde de mobilisation des ressources pour le financement du PDP	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA) Ministère du plan, PTFs	Abéché	3000000	7000000	0	0	0	10000000
Effet 1.2 : D'ici fin 2027, la sécurité des biens et des personnes dans la province du Ouaddaï est améliorée	Produit 1.2.1 : D'ici à fin 2027, les agents de force de défense et de sécurité de la PDO sont dotés des moyens logistiques et humains conséquents (véhicules, carburants, munitions et téléphone satellite Thuraya) pour assurer la sécurité des biens et des personnes	Activité : 1.2.1.1 : Mettre à la disposition des agents de force de défense et de sécurité 20 Toyota 4X4 et 40 téléphones satellites et 1920 litres de carburant.	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA)	4 départements de la province	367152000	0	0	250000000	0	617152000
		Activité : 1.2.1.2 : Suivre et Évaluer les activités de sécurisation et de la cohabitation pacifique de la province	Gouvernorat	4 Départements	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000	200 000 000
		Activité : 1.2.1.3 : Appuyer les missions de sécurisation	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA)	4 départements de la province	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	50000000
	Produit 1.2.2 : D'ici à fin 2027, la PDO dispose d'un mécanisme opérationnel de promotion des initiatives communautaires pour la Prévention des conflits Agriculteurs/éleveurs et communautaires	Activité : 1.2.2.1 : Créer quatre comités opérationnels de promotion d'initiatives communautaires pour la prévention des conflits agriculteurs éleveurs	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA)	4 départements de la province	10000000	0	0	0	0	10000000
		Activité : 1.2.2.1 : Organiser des séances d'information des populations sur la cohabitation pacifique	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA)	4 départements de la province	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000	10000000

Effet 1.3 : D'ici fin 2027, une confiance réciproque est rétablie entre les populations et les forces de défense et de sécurité de la province du Ouaddaï	Produit 1.3.1 : D'ici à fin 2027, les agents des forces de défense et de sécurité ont des capacités renforcées en droits humains pour une bonne collaboration avec la population dans leur mission de sécurisation de la province.	Activité : 1.3.1.1 : Former les agents des forces de défense et de sécurité en droits humains	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA) commandant des forces de défense et de sécurité	4 départements de la province	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	50000000
	Produit 1.3.2 : D'ici à fin 2027, la population de la province a des capacités accrues pour une franche collaboration avec les agents des forces de défense et de sécurité	Activité : 1.3.2.2 : Sensibiliser les populations sur la franche collaboration avec les agents des forces de défense et de sécurité	Gouvernorat, comité Provinciale d'Action (CPA), CDA	4 départements de la province	2500000	2500000	2500000	2500000	2500000	2500000
TOTAL AXE 1					473152000	91500000	100500000	334500000	88500000	1088152000

	Produits	Activités	Structures responsables	Localisation	Coût en francs CFA					
					2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Axe stratégique 2 : Redynamiser le secteur de production et de soutien à la production afin d'offrir des opportunités d'emploi aux jeunes et aux femmes										
Effet 2.1 : D'ici à fin 2026, les populations de la PDO notamment les couches les plus vulnérables accroissent leur revenu moyen de 30%	Produit 2.1.1 : D'ici à fin 2027, les producteurs (agriculteurs) disposent d'intrants agricoles en nombre suffisant (semences améliorées, tracteurs, produits phytosanitaires, engrais) pour améliorer le rendement et accroître le volume de production	Activité 2.1.1.1 : Former les fédérations /groupements des producteurs à la production des semences améliorées	CPA, Délégation provinciale de la l'agriculture ANADER	les quatre (4) départements de la PDO	40000000	0	40000000	0	0	80000000
		Activité 2.1.1.2 : Aménager 2000 ha de périmètre irrigués	CPA, ANADER, Génie-rurale, PARIIS, SAN, PCMB, HELP, ATAKADOU M, APRODIF ONG KITES	les quatre (4) départements de la PDO	20000000	20000000	20000000	20000000	20000000	100000000
		Activité 2.1.1.3 : Achat des produits phytosanitaires et engrais chimiques certifiés	CPA, Délégation provinciale de la l'agriculture ANADER, DPVC, ANALA	Les quatre (4) départements de la PDO	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	50000000
	Produit 2.1.2 : D'ici à fin 2027, 80% des fédérations/groupements des producteurs de la province du	Activité 2.1.2.1 : Former les groupements des producteurs sur les techniques de production des semences des filières porteuses	CPA, Délégation provinciale de l'agriculture ANADER	les quatre (4) départements de la PDO	15000000	15000000	15000000	15000000	15000000	75000000

	Ouadaï ont des capacités renforcées pour améliorer le volume de la production des filières porteuses (sésame, arachide, gomme arabique, cultures maraichères)	Activité 2.1.2.2 : Former et accompagner les jeunes en entrepreneuriat et la gestion des PME	CPA, ONAPE, Délégation provinciale de la formation professionnelle et des petits métiers, (délégation de l'industrie et du commerce), la maison de métier d'Abéché (MDM) ONG et projets	les quatre (4) départements de la PDO	12000000	12000000	12000000	12000000	6000000	54000000
Effet 2.2 : D'ici à fin 2027, les infrastructures de soutien à la production (transport, équipements marchands, source d'énergie, transformation des produits locaux) sont améliorées ;	Produit 2.2.1 : D'ici à fin 2027, toutes les principales infrastructures de transport pour l'écoulement des produits agro-pastoral des grandes zones de production sont aménagées dans la province	Activité 2.2.1.1 : Aménager 500 km de routes pour désenclaver les départements.	CPA, délégation provinciale des infrastructures	les quatre (4) départements de la PDO	431660000	431660000	431660000	431660000	431660000	2158300000
		Activité 2.2.1.2 : Construire 200 km de routes bitumées	CPA, délégation provinciale des infrastructures	Axe Abeche-Adre et Abougoulem	2000000000	2000000000	2000000000	2000000000	2000000000	10000000000
	Produit 2.2.2. D'ici à fin 2027, un environnement favorable au développement de l'énergie et à l'émergence des nouvelles technologies de transformation des produits agro-alimentaire et pastoral et artisanal est développé dans la province du Ouadda	Activité 2.2.1.1 : Doter les producteurs agro-pastoraux et les artisans des machines de transformation de leurs produits	CPA, délégation provinciale de commerce, et industrie, la maison du métier, ONG et projets ;	les quatre (4) départements de la PDO	70000000	70000000	70000000	70000000	70000000	350000000

	Produit 2.2.3.D'ici 2027, les orpailleurs sont formés sur les techniques d'exploitation minières	Activité 2.2.3.1 : former 500 orpailleurs en technique d'exploitation minière telle que la Cyanure et l'acide Chlorhydrique	CPA, Délégation des mines	les quatre (4) départements de la PDO	10000000	20000000	20000000	0	0	50000000
		Activité 2.2.3.2 : réaliser deux (2) forages sur le site d'exploitation de l'or semi-mécanisé d'Amtalata	CPA, Délégation des mines	Djourf -Al Amar	5000000	5000000	0	0	0	10000000
		Activité 2.2.3.3 : sensibiliser les transporteurs des matières premières (graviers, latérite, argile, sable et remblais) à payer les taxes minières et le processus d'ouverture des carrières	CPA, Délégation des mines	les quatre (4) départements de la PDO	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000
	TOTAL AXE 2				2 614 660 000	2 584 660 000	2 619 660 000	2 559 660 000	2 553 660 000	12 932 300 000

	Produits	Activités	Structures responsables	Localisation	Coût en francs CFA					
					2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Axe stratégique 3 : Améliorer l'accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement).										
Effet 3.1 : D'ici à fin 2027, 60% de la population de la PDO accèdent de façon équitable et utilisent les services de santé de qualité	Produit 3.1.1 : D'ici à fin 2027, 50% des formations sanitaires de la PDO disposent de personnel qualifié en nombre suffisant et disponible, de locaux et des plateaux techniques adéquats pour une prise en charge adéquate des patients.	Activité 3.1.1.1 : Plaider pour mettre à la disposition de la province 2 médecins dont un chirurgien et un légiste, 2 Sages-femmes en science infirmière et opstitec, 3 IDE ; 2 anesthésistes animateurs en neurochirurgien, un gastro entérologue, un spécialiste des maladies infectieuses, un spécialiste en imagerie médicale, un technicien en rééducation, et un réadaptation fonctionnelle et 10 chauffeurs	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	500000	500000	0	0	0	1000000

	Activité 3.1.1.2 : Former 200 agents de santé dans le cadre des urgences	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	2500000	2500000	0	0	0	5000000
Produit 3.1.2 : D'ici à fin 2027, le taux de fréquentation des formations sanitaires augmente de 20%.	Activité 3.1.2.1 : Equiper le CHUA en matériel de dialyse, scanneur, création d'une morgue, Equiper tous les districts en trois ambulances médicalisées.	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	56140000	56140000	0	0	0	112280000
	Activité 3.1.2.2 : Former 80% les corps soignant sur l'accueil des malades et rendre accessible aux personnes vulnérables les frais de consultation	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	2500000	2500000	0	0	0	5000000
	Activité 3.1.2.3 : Plaider pour la Réhabilitation et renforcement de dépôts PEV d'Abéché qui approvisionne 8 provinces	CPA, Délégation provinciale de la santé	CPA, Wadi Fira, Batha, Guerra, Salamat, Ennedi Est et Ouest, Sila et Ouaddaï.	2500000	2500000	0	0	0	5000000
	Activité 3.1.2.4 : Construire deux districts sanitaires (Farchana et Marfa) et les Doter des véhicules de supervision, frigo solaires et motos) ;	CPA, Délégation provinciale de la santé	Farchana et Marfa	37500000	37500000	37500000	37500000	0	150000000
	Activité 3.1.2.5 : Mettre en place de plan et stock de contingence contre les épidémies (Chicongunia, méningite, rougeole, cholér	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	20000000	20000000	0	0	0	40000000
	Activité 3.1.2.6 : Plaider pour la Règlementation de l'utilisation des engrais chimiques dans les cultures maraichères	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	50000000

		Activité 3.1.2.7 : Doter la province par 728000 /an des moustiquaires imprégnée	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	145600000	145600000	145600000	145600000	145600000	728000000
		Activité 3.1.2.8 : Plaider pour la Règlementation de l'utilisation des engrais chimiques dans les cultures maraichères	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	50000000
		Activité 3.1.2.9 : former relais communautaires et les pairs-éducateurs pour sensibiliser les populations sur les stratégies élaborées par les programmes de santé	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO	20000000	20000000	20000000	20000000	20000000	100000000
Effet 3.2 : D'ici à fin 2027, 60% des filles et garçons de la province du Ouaddaï y compris ceux issus des groupes marginalisés, accèdent à une éducation de qualité.	Produit 3.2.1 : D'ici à fin 2027, tous les établissements (écoles, collèges, lycées, universités, instituts) de la PDO disposent d'enseignants qualifiés des infrastructures et des équipements adéquats répondant aux normes	Activité 3.2.1.1 : Plaider pour mettre à la disposition de l'enseignement primaire 1027 enseignants francophones ; 373 enseignants francophones au cours moyen et 414 enseignants francophones au secondaire.	CPA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	les quatre (4) départements de la PDO	500000	500000	0	0	0	100000000
		Activité 3.2.1.2 : Construire 500 salles de classe au primaire, secondaire et universitaire	CPA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	les quatre (4) départements de la PDO	1000000000	1000000000	1000000000	1000000000	0	4000000000
		Activité 3.2.1.3 : Construire 4 maisons de la femme dont une (01) par département	CPA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	les quatre (4) départements de la PDO	200000000	200000000	200000000	200000000	0	1000000000
		Activité 3.2.1.4 : Construire 4 CLAC et les équiper par département	CPA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	les quatre (4) départements de la PDO	100000000	100000000	100000000	100000000	0	1000000000

	Produit 3.2.2 : D'ici à fin 2027, les populations de la province du Ouaddaï ont des capacités accrues pour assurer le maintien des enfants à l'école notamment les filles.	Activité 3.2.2.1 : Prendre des mesures de protection sociale à 30000 ménages à travers les AGR pour soutenir leurs moyens d'existence afin de maintenir les enfants à l'école et surtout les filles	CPA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	les quatre (4) départements de la PDO	800000000	800000000	800000000	800000000	800000000	100000000
Effet 3.3 : D'ici à fin 2027, tous les départements de la PDO disposent des centres d'alphabétisation pour les adultes et les centre d'Éducation de Base	Produit 3.3.1 : D'ici à fin 2027, 25% des centres d'alphabétisation de la province d'Ouaddaï bénéficient de soutien des PTF pour les apprentissages instrumentaux et fonctionnels des adultes.	Activité 3.2.1.1 : Sensibiliser les autorités traditionnelles et les responsables en charge des écoles départementales à créer les centres d'alphabétisation et inciter les adultes analphabètes à s'y intéresser	CPA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	les quatre (4) départements de la PDO	2500000	2500000	0	0	0	100000000
		Activité 3.3.1.1 : Plaider auprès des PTF pour le financement des activités d'alphabétisation fonctionnelle	CPA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	les quatre (4) départements de la PDO	2500000	2500000	0	0	0	100000000
	Produit 3.3.2 : D'ici fin 2027, tous les centres d'Éducation de Base Non Formelle de la province de du Ouaddaï bénéficient de l'appui conséquent des partenaires afin d'offrir une formation de seconde chance aux apprenants.	Activité 3.3.1.2 : Plaider auprès des PTF pour le financement des activités des Centres d'éducation de Base Non Formelle (CEBNF	CPA, Délégation provinciale de l'éducation nationale	les quatre (4) départements de la PDO	2500000	2500000	0	0	0	100000000

Effet 3.4 : D'ici à fin 2027, les populations de la PDO notamment les plus vulnérables bénéficient des mesures de protection sociale, de protection de l'enfant et de la femme	Produit 3.4.1 : D'ici à fin 2027, 80% des acteurs institutionnels (la délégation du ministère du Genre et de la Solidarité nationale et les associations et ONGs) sont aptes à protéger et à prendre en charge les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées, les OEV, les PVVIH, etc., contre les violations des droits humains.	Activité 3.4.1. : Former le personnel de la délégation du ministère du Genre et de la Solidarité nationale et les associations et ONGs) à renforcer la protection et à prendre en charge les populations vulnérables	CPA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale	4 départements de la province	2500000	2500000	0	0	0	100000000
	Produit 3.4.2 : D'ici à fin 2027, 50% des populations de la province du Ouaddaï sont aptes à utiliser les services de protection et à participer à la prévention contre les violations des droits humains (la traite, les abus, les violences basées sur le genre et l'exploitation	Activité 3.4.2.1 : sensibiliser les populations de la PDO à utiliser les services de protection et à participer à la prévention contre les violations des droits humains (la traite, les abus, les violences basées sur le genre et l'exploitation	CPA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale	les quatre (4) départements de la PDO	2500000	2500000	0	0	0	100000000

	Produit 3.4.3 : D'ici à fin 2027, 20000 ménages vulnérables bénéficient des mesures de protection sociale pour soutenir leurs moyens d'existence et faciliter l'accès aux services sociaux de base	Activité 3.4.3. Identifier et sensibiliser les ménages vulnérables à privilégier l'envoi des enfants à l'école et surtout les filles à travers les moyens d'existence mis à leur disposition pour les activités scolaires.	CPA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale	les quatre (4) départements de la PDO	2500000	2500000	0	0	0	100000000
Effet 3.5 : D'ici à fin 2027, la couverture des populations de la PDO en infrastructures d'eau, hygiène, d'assainissement de qualité est augmenté	Produit 3.5.1 : D'ici à fin 2027, les quatre Départements de la province disposent des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement	Activité 3.5.1.1 : Plaider pour la Règlementation de l'utilisation des engrais chimiques dans les cultures maraichères	CPA, Délégation provinciale de la santé	les quatre (4) départements de la PDO, la mairie	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	50000000
	Produit 3.5.2 : D'ici à fin 2021, 50% des populations de la province adoptent des pratiques familiales essentielles et des pratiques sociales et culturelles favorables au développement social	Activité : 3.5.2.1 : Sensibiliser les populations à adopter les pratiques familiales essentielles et culturelles favorables au développement social	CPA, Délégation Provinciale du Genre et de la Solidarité nationale	les quatre (4) départements de la PDO	2500000	2500000	0	0	0	100000000
		Activité : 3.5.2.2 : mettre à la disposition de la CPA des moyens financier pour le suivi des activités du projet Biteya 2	CPA	Abéché	2000000	1000000	1000000	1000000	0	5000000
		Activité : 3.5.2.3 : construction Barrage de stockage l'eau dans le Ouadis Chok pour capter et stocker l'eau, en particulier pendant les saisons des pluies.	CPA, Genie-rurale, Délégation des infrastructures	Ouara	200000000	200000000	200000000	200000000	200000000	1000000000
TPOTAL AXE 3					2435240000	2435240000	2333100000	2333100000	995600000	10 532 280 000

	Produits	Activités	Structures responsables	Localisation	Coût en francs CFA					
					2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
Axe stratégique 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sensibles au genre										
Effet 4.1. D'ici à fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï améliorent la résilience des systèmes de production agricoles	Produit 4.1.1 : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï sont outillés favorablement à l'augmentation de la productivité agricole	Activité 4.1.1.1 : Utiliser des pesticides homologués pour la lutte contre les ennemis de culture et utiliser des Engrais organiques et des arbres fertilisants	CPA, ANALA, DPVC, ANADER	4 départements de la province	150000000	150000000	150000000	150000000	150000000	750000000
		Activité 4.1.1.2 : Créer 6 sites de production des semences adaptées à cycle court	Université (UNABA), ITRAD, CNCPR/OD	4 Départements (dont 2 sites à Ouara et 2 à Assoungha)	30000000	30000000	30000000	0	0	90000000
		Activité 4.1.1.3 : Assurer un contrôle et un suivi efficace et régulier de l'utilisation des produits chimiques destinés à l'agriculture.	CPA, DPVC, CPA	4 départements de la province	10000000	10000000	10000000	0	0	30000000
		Activité 4.1.1.4 : Aménager 200ha pour 200 groupements féminins pour les cultures de contre-saison	CPA, Délégation de l'agriculture ANADRE	4 départements de la province	400000000	400000000	400000000	400000000	0	1600000000
	Produit 4.1.2 : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï ont des capacités renforcées relatives à la production agricole et à la transformation des produits agricoles	Activité 4.1.2.1 : Former 1 000 auxiliaires agricoles locaux	CPA, ANADER, CPNA	4 départements de la province	40000000	40000000	40000000	40000000	40000000	200000000
		Activité 4.1.2.2 : Accorder des crédits agricoles à 200 groupements et associations féminins	CPA, Banques, IMF OF	4 départements de la province	700000000	700000000	0	0	0	1400000000
		Activité 4.1.2.3 : Implanter quatre (04) usines de transformation semi-industrielle des produits agricole et autres produits maraichers (et labélisation) à usage féminin	CPA, PTF	4 départements de la province	0	0	1000000000	1000000000	1000000000	2100000000

	Produits	Activités	Structures responsables	Localisation	Coût en francs CFA					
					2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
	Produit 4.1.3 : D'ici fin 2027, 20% des agriculteurs concernés sont outillées pour diversifier les techniques de conservation de l'eau et des sols	Activité 4.3.1.1 : Utiliser les techniques de restauration des sols (cordon pierreux, demi-lune, Zaï, tranché manuelle ou Nardi, billonnage sur sol)	CPA, ANADER, OSC	4 départements de la province	350000000	300000000	200000000	0	0	850000000
		Activité 4.3.1.2 : Construire 50 seuils d'épandage	CPA, GENIE RURAL, ANADER, OSC	4 départements de la province	1500000000	1000000000	0	0	0	2500000000
Effet 4.2. D'ici à fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï améliorent la résilience des systèmes de production pastorales	Produit 4.2.1 : D'ici fin 2027, 50% des éleveurs concernés sont outillés pour diversifier le système de production animale	Activité 4.2.1.1 : Introduire et valoriser les semences fourragères adaptées	CPA, IRED, INSTA, UNABA	4 départements de la province	150000000	100000000	0	0	0	250000000
		Activité 4.2.1.2 : Former un millier d'agro pasteurs (hommes et femmes) et éleveurs en techniques de production fourragère	CPA, IRED, INSTA, UNABA	4 départements de la province	10000000	10000000	10000000	10000000	0	40000000
		Activité 4.2.1.3 : Créer 20 banques fourragères	CPA, Université, DOP, IRE	4 départements de la province	80000000	80000000	0	0	0	160000000
		Activité 4.2.1.4 : Améliorer des races locales résistantes ou rustiques aux sécheresses et aux maladies	CPA, IRED, INSTA, UNABA, DP	4 départements de la province	125000000	125000000	125000000	125000000	0	500000000
	Produit 4.2.2. : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï ont leur capacités renforcées en productivité pastorale	Activité 4.2.2.1 : Former 100 éleveurs (hommes et femmes) sur les techniques d'alimentation modernes d'élevage	CPA, IRED, DOPESSP, Délégation INSTA	4 départements de la province	75000000	75000000	0	0	0	150000000
		Activité 4.2.2.1 : Renforcer les capacités de 100 groupements mixtes en gestion des pharmacies vétérinaires communautaires	CPA, IRED, DOPESSP, Délégation INSTA	4 départements de la province	60000000	60000000	60000000	60000000	60000000	300000000

	Produits	Activités	Structures responsables	Localisation	Coût en francs CFA					
					2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
		Activité 4.2.2.2 : Former 40 groupements féminins en techniques de transformation des sous-produits d'élevage	CPA, IRED, DOPESSP, Délégation INSTA	4 départements de la province	25000000	25000000	25000000	25000000	0	100000000
	Produit 4.2.3 : D'ici fin 2027, 50% des infrastructures liées à la transhumance sont mis en place	Activité 4.2.3.1 : Baliser 900 Km de couloirs de transhumance et créer 16 aires de stationnement	CPA, DOP DOPESSP, Délégation	4 départements de la province	360000000	360000000	360000000	360000000	360000000	1800000000
		Activité 4.2.3.2 : Construire 25 parcs de vaccination	CPA, DSV DOPESSP, Délégation	4 départements de la province	125000000	125000000	125000000	125000000	0	500000000
		Activité 4.2.3.3 : Construire 15 mares pastorales	CPA, DOP, DHP	4 départements de la province	175000000	175000000	0	0	0	350000000
	Produit 4.2.4 : D'ici fin 2027, 20% des éleveurs concernés de la PDP sont outillés dans le domaine de la transhumance	Activité 4.2.4.1 : Construire 14 aires d'abattage	CPA, DSV, Délégation	4 départements de la province	120000000	120000000	120000000	120000000	120000000	600000000
		Activité 4.2.4.2.: Créer 15 écoles nomades	CPA, DPEN	4 départements de la province	120000000	120000000	120000000	120000000	120000000	600000000
	Produit 4.2.5 : D'ici fin 2027, au moins une unité de transformation est mise en place	Activité 4.2.5.1 : Implanter une (01) unité moderne de transformation des produits et sous-produits de l'élevage	CPA, PTF, Mairie, DE, INSTA	4 départements de la province	200000000	200000000	100000000	0	0	500000000
Effet 4.3. D'ici fin 2027, les institutions provinciales et les populations du Ouaddaï assurent une bonne maîtrise et une bonne gestion des ressources en eau.	Produit 4.3.1 : D'ici fin 2027, 20% des producteurs de la province du Ouaddaï sont outillés pour la maîtrise de l'eau	Activité 4.3.1.1 : Créer des points d'eaux potables (4 châteaux, 20PMH)	CPA, DAEP	Grandes villes (chef-lieu du département)	400000000	400000000	400000000	400000000	400000000	2000000000
		Activité 4.3.1.2 : Traiter les eaux de pluie en eau potable dans les zones de socles	CPA, DRE, CPNA	Grandes villes (chef-lieu du département)	400000000	400000000	400000000	400000000	400000000	2000000000
		Activité 4.3.1.2 : Réaliser 40 dispositifs d'exhaure d'eau pastorale équipés de systèmes solaires	CPA, DHP	4 départements de la province	560000000	560000000	560000000	560000000	560000000	560000000

	Produits	Activités	Structures responsables	Localisation	Coût en francs CFA					
					2023	2024	2025	2026	2027	TOTAL
		Activité 4.3.1.3 : Développer l'irrigation moderne pour une centaine de groupement féminin (100 parcelles aménagées) voir secteur eau	CPA, ANADER, Génie Rural	4 départements de la province	160000000	160000000	160000000	160000000	160000000	800000000
	Produit 4.3.2. : D'ici fin 2027, 20% des centres urbains de la province du Ouaddaï sont protégés des risques d'érosion hydriques	Activité 4...3.2.1 : Construire des diguettes dans les zones exposées aux risques d'érosion hydrique et d'inondation	CPA, PTF, Les communes/Mairie	4 départements de la province	160000000	160000000	160000000	160000000	160000000	800000000
Effet 4.4. D'ici à fin 2027, les populations du Ouaddaï ont créé les conditions favorables au développement de l'aquaculture.	Produit 4.4.1 : D'ici fin 2026, 10% des producteurs concernés sont initiés pour booster la production des ressources halieutiques	Activité 4.4.1.1 : Promouvoir la pisciculture	CPA, PTF, DPA, OSC	Biteya	10000000	10000000	10000000	10000000	10000000	50000000
		Activité 4.4.1.2 : Empoisonner les barrages et les bassins de rétention	CPA, PTF, DPA, OSC	Biteya	30000000	30000000	30000000	30000000		120000000
		Activité 4.4.1.3 : Promouvoir la culture de la sprilune	CPA, PTF, DPA, OSC	Biteya	20000000	20000000	20000000	20000000	20000000	100000000
		Activité 4.4.1.3 : Former 15 groupements en technique de la pisciculture	CPA, PTF, DPA, OSC	Biteya	10000000	10000000	0	0	0	20000000
TOTAL AXE 4					6195000000	5595000000	4255000000	3915000000	2300000000	22260000000

Annexe 4 : FFOM global du développement de la province du Ouaddaï

DOMAINES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Démocratie locale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Multipartisme ; ✓ Implication des populations au processus de décentralisation et Existence des OSC actives 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible implication des citoyens aux affaires locales ; ✓ Clivages politiques ; ✓ Insuffisance de partenariats ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de cadres à divers niveaux de responsabilité ✓ Existence du CPA ; ✓ Existence des PTF intervenant dans la gouvernance locale. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insécurité au niveau provincial ; ✓ Exclusion politique ;
Organisation socioculturelle	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Histoire socio-politique très riche ; ✓ Diversité culturelle et ethnique. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Absence d'initiative pour la promotion et la valorisation des cultures ; ✓ Faible valorisation des œuvres d'art. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de la musée à Abéché ; ✓ Existence de la délégation de la culture. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Etat de ruine avancée du musée d'Abéché et du palais de Ouara. ✓ Confusion entre le pouvoir traditionnel et le pouvoir moderne.
Caractéristiques de la population	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeunesse de la population ; ✓ Proportion des femmes supérieure à celle des hommes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fort taux d'analphabétisme de la population Faible qualification de la population ; ✓ Fort prévalence de la pauvreté au sein de la population. ✓ Faible qualification des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de la délégation du Genre et de la solidarité Nationale ✓ Existence des OSC œuvrant et PTF œuvrant pour les populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pousée démographique galopante; ✓ Migration des jeunes vers d'autres contrées ou d'autres pays ;
Problématique du genre	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de projets communs aux hommes et aux femmes ; ✓ Existence d'ONG œuvrant pour la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible accès sur genre dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement ; ✓ Fort taux d'analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de la délégation du genre et de la solidarité nationale ; ✓ Existence des PTF œuvrant pour la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Persistance de pesanteurs socioculturelles ; ✓ Taux d'analphabétisme élevé chez les femmes ; ✓ Faible qualification

DOMAINES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
	<p>promotion du genre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'associations de femmes très actives ; 	<p>des femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible représentation des femmes dans les organes de prise de décision 	<p>promotion du genre.</p>	<p>professionnelle des femmes ;</p>
Education	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'infrastructures scolaires, ✓ Existence de personnels enseignants qualifiés et en poste, ✓ Existence des matériels pédagogiques et didactiques, 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance d'infrastructures scolaires, ✓ Insuffisance des matériels didactiques pédagogiques, ✓ Insuffisance des enseignants qualifiés ; ✓ Faible Taux Achèvement au primaire, moyen et secondaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des PTF appuyant le secteur éducatif, ✓ Existence des parents d'élèves fonctionnels, ✓ Existence de projets et programmes intervenant dans le secteur de l'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Pauvreté des parents d'élèves, ✓ Persistance de mariage précoce ; ✓ Exode rural des jeunes ; ✓ Grossesse non désirée ; ✓ Manque de suivi des parents.
Santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'infrastructures sanitaires dans tous les départements ; ✓ Existence du Personnel soignant en poste ; ✓ Disponibilité des soins de santé de qualité ; ✓ Existence des cliniques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insuffisance d'infrastructures sanitaires ; ✓ Insuffisance de personnel de santé qualifié ; ✓ Plateau technique faible ; ✓ Mauvais accueil des patients ; Coût élevé des soins de santé 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence du Programme national de vaccination ; ✓ Existence de PTF et d'ONG nationales et internationales intervenant dans la santé ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Prolifération de cabinets privés non autorisés ; ✓ Prolifération des docteurs « Tchoukou » ; ✓ Persistance de l'auto-médication ; ✓ Persistance des pesanteurs socioculturelles

DOMAINES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de l'union des agropasteurs et des associations des producteurs organisées ; ✓ Existence des terres pour les cultures pluviales et de contre saison ; ✓ Existence des bras valides (femmes et jeunes) ; ✓ Pluviométrie acceptable 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Agriculture extensive et familiale ; ✓ Inadaptation des moyens de production ; ✓ Difficulté d'accès aux intrants et crédits agricoles ✓ Système de production rudimentaire et archaïque ; ✓ Appauvrissement des sols 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des projets et programmes de renforcement des capacités des acteurs de la production agricole ; ✓ Existence des PTF appuyant le secteur agricole ; ✓ Existence de l'ANADER 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Irrégularité des pluies ; ✓ Conflits fréquents entre éleveurs et producteurs agricoles ✓ Effets des changements climatiques sur le système de production agricole ; ✓ Migration des bras valides
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de cheptels riches et variés ; ✓ Existence des structures d'encadrement technique ; ✓ Existence d'infrastructures et de services vétérinaires publics et privés ; ✓ Existence des groupements d'éleveurs. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elevage extensif ; ✓ Faible niveau d'organisation des éleveurs ; ✓ Insuffisance d'encadrement technique ; ✓ Insuffisance d'aliments pour bétail et d'eau ; ✓ Insuffisance de pâturage ; ✓ Faible valorisation des produits pastoraux. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des projets/programmes intervenant dans l'élevage ; ✓ Existence de PTF appuyant le secteur de l'élevage ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Récurrence des de vol d'animaux ; ✓ Prévalence de maladies d'origine animale ; ✓ Conflits entre éleveurs et agriculteurs ; ✓ Persistance des pathologies animales ; ✓ Forte divagation des animaux ;
Mines et carrières	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de carrières ; ✓ Existence de la 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Exploitation anarchique des carrières ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de la délégation des mines et de géologie ; ✓ Existence des 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non-respect des dispositions contenues dans le code des mines pour l'exploitation des

DOMAINES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> bijouterie. ✓ Existence de l'or ; ✓ Existence de la délégation des mines et géologie 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Incivisme fiscal ; ✓ Faible qualification des promoteurs miniers 	<ul style="list-style-type: none"> programmes et projets miniers 	<ul style="list-style-type: none"> gisements de sable ;
<p>Entrepreneuriat et emploi des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de centres de formation professionnelle ; ✓ Existence d'un office pour la promotion des jeunes ; ✓ Existence des lycées techniques ; ✓ Existence de la délégation régionale de la jeunesse, des sports et loisirs ; ✓ Existence de CNJT 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jeunesse peu qualifiée et sous informée ; ✓ Méconnaissance de l'importance de la formation professionnelle et aux métiers ; ✓ Insuffisance de structures d'accompagnement ; ✓ Difficulté d'accès au financement des projets initiés par les jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d la délégation des mines et géologie ; ✓ Existence des PTF appuyant les initiatives des jeunes ; ✓ Existence de programmes et projets miniers ; ✓ Disponibilité des matières premières ; ✓ 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ non-respect de code minier ; ✓ Insécurité au niveau de la province.

DOMAINES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des petites unités des transformations des produits vivriers et céréaliers ; ✓ Existence de plusieurs marchés hebdomadaires animés par divers commerçants ; ✓ Existence de potentiels opérateurs économiques ✓ Existence des produits agricoles et pastoraux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coût élevé de la fiscalité ; ✓ Prépondérance du secteur informel ; ✓ Absence des réseaux routiers en milieu rural pour les échanges commerciaux ; ✓ Non disponibilité de l'énergie électrique dans les chefs-lieux des départements 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proximité du Soudan ; ✓ Existence de marchés locaux et internationaux ; ✓ Existence de promoteurs industriels ; ✓ Existence des projets industriels ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Insécurité hypothéquant la circulation des biens et des personnes ; ✓ Secteur informel très développé ;
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des associations d'artisans ; ✓ Existence d'unités artisanales ; ✓ Existence des centres d'exposition des œuvres d'arts ; ✓ Existence de matières premières. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de formation et de recyclage au profit des artisans ; ✓ Difficultés d'accès au financement ; ✓ Non disponibilité de l'énergie électrique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des PTF intervenant dans la promotion de l'artisanat de services et de l'artisanat d'art; ✓ Existence des centres de formation artisanale ; ✓ Existence des groupements des artisans 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Concurrence des produits artisanaux étrangers ; ✓ Inexistence de structures d'appui technique, financier et matériel aux artisans; ✓ Faible financement à la promotion de l'artisanat local.
Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence d'un hôtel à trois étoiles ; ✓ Existence de promoteurs hôteliers ; ✓ Existence des œuvres d'art ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible qualification des promoteurs touristiques et hôteliers ; ✓ Manque d'initiative pour la concrétisation des projets touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de nombreux sites touristiques ; ✓ Existence de promoteurs touristiques nationaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ignorance de l'importance du tourisme sur le plan économique, ✓ Insécurité qui sévit dans la province.

DOMAINES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des sites touristiques (ouara, salatal-rasoul,....., 			
Transports	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence dans la Province du Ouaddaï de la route nationale bitumée N'Djamena - Mongo–Abéché ; ✓ Existence de voies secondaires de désenclavement dans les différents Départements de la province; ✓ Existence d'agences de transports routiers 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dégradation avancée de certaines voies ; ✓ Persistance des transports en commun avec des véhicules pick-up de fortune ; ✓ Cherté de prix de transport ; ✓ Arnaque des agents de la circulation routière. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de Projets d'aménagement et de bitumage des routes principales et secondaires ; ✓ Existence de PTFs intervenant dans l'aménagement des routes ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dégradation avancée des routes secondaires ; ✓ Dispositif d'entretien des routes bitumées peu efficace.
Energie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence de la SNE ; ✓ Disponibilité de source l'énergie photovoltaïque ✓ Existence du personnel qualifié 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Manque de carburant pour alimenter les générateurs de façon régulière ; ✓ Demande supérieure à l'offre ; ✓ 13% seulement des clients paient leur facture. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des projets pilotes expérimentaux pour l'adoption des énergies renouvelables, 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Non-paiement des factures de la SNE par certains clients ; ✓ Coût élevé des énergies renouvelables ;

DOMAINES	FORCES	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
TIC/économie numérique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des réseaux GSM (Airtel, Tigo) ; ✓ Existence des consommateurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible couverture de la connexion internet ; ✓ Perturbation fréquente de la connexion internet et des réseaux GSM ; ✓ Coût élevé des réseaux GSM ✓ Vétusté des installations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Existence des promoteurs en téléphonie mobile ; ✓ Existence des promoteurs en télécommunication fournissant l'accès à internet à haut débit 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Faible investissement des promoteurs de GSM en équipements modernes ; ✓ Fréquentes interférences des réseaux GSM et de la connexion internet ; ✓ Coût élevé de la connexion internet et de la communication.

